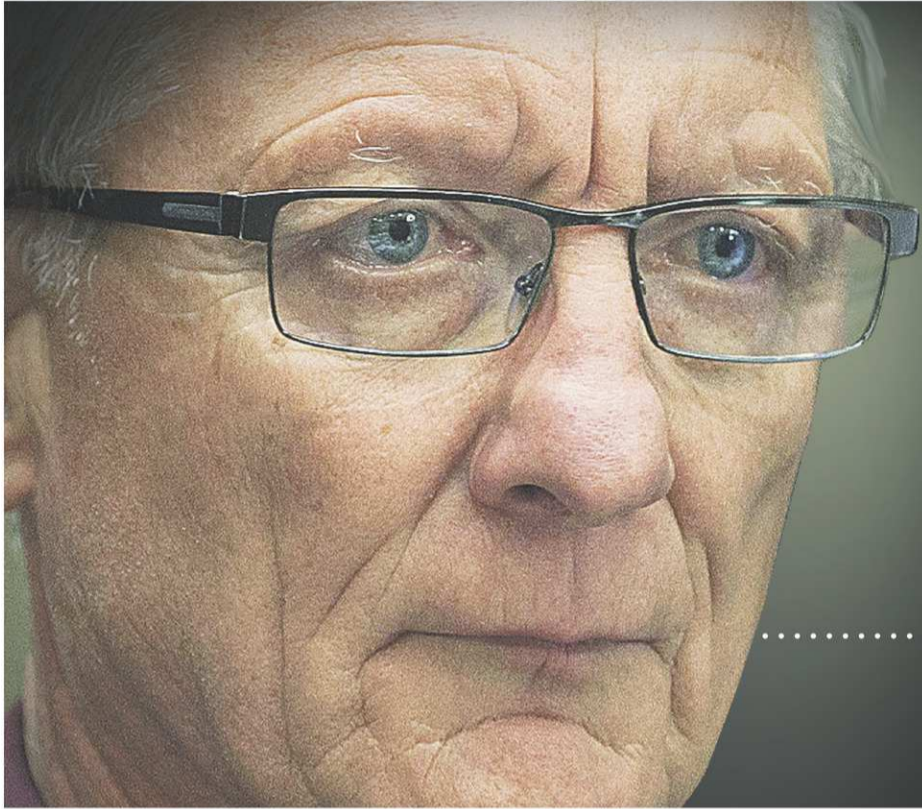


La Tribune



PEINE DE MORT, SUICIDE
ET DÉTENTION D'IMMIGRANTS

BOISVENU SOULÈVE UNE TEMPÊTE

PAGES 2 ET 3

Dérapages verbaux

— Un éditorial de Maurice Cloutier

PAGE 10

LA PRESSE CANADIENNE

BLEU LAVANDE

Fini le «rêve bleu»

L'homme d'affaires Pierre Pellerin et sa partenaire de vie et d'entreprise, Christine Deschesnes, ont assisté à «la fin de (leur) rêve bleu», hier, en tenant une assemblée des créanciers, qui consacrait la faillite de Bleu lavande, à Magog.

PAGE 4

La couleur de l'idolâtrie

— Le commentaire
de Luc Larochelle

PAGE 5



LA TRIBUNE, JEAN-FRANÇOIS GAGNON



CARNAGE AU STADE EN ÉGYPTÉ

74 morts,
249 blessés

PAGE 14

À L'EST

FESTIVAL de
CREVETTES

À PARTIR DE 10⁹⁹\$



FESTIVAL
du HOMARD



À L'OUEST

La
Seigneurie

819 564-2606

BRASSERIE
Le Dauphin

819 565-0911

2782963

« Un risque de dérive dangereuse »

FANNIE OLIVIER
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le sénateur conservateur Pierre-Hugues Boisvenu a créé une commotion à Ottawa en suggérant que les meurtriers

qui peuplent les prisons devraient avoir les moyens de mettre fin à leurs jours.

Les partis d'opposition et certains groupes de pression ont rapidement condamné de façon unanime les commentaires du

sénateur, particulièrement ceux touchant le suicide. L'Association québécoise de prévention du suicide a notamment publié un communiqué faisant valoir que ces propos étaient «inacceptables de la

bouche d'un représentant du peuple», ajoutant y voir un «risque de dérive dangereuse».

Deux suicides fort médiatisés ont eu lieu dans les prisons au cours des dernières semaines au Québec. Paul Laplante, accusé du meurtre de sa femme Diane Grégoire disparue en 2008, a mis fin à ses jours dans sa cellule. Kathrine Dufresne, accusée d'avoir tué sa fille adoptive de 7 ans, s'est également pendue au centre de détention de Hull au début du mois de janvier.

À la période de questions à la Chambre des communes, la chef intérimaire néo-démocrate Nycole Turmel a d'entrée de jeu rappelé au premier ministre que l'incitation au suicide était criminelle en vertu de la loi canadienne. «C'est exactement ce que le sénateur conservateur Boisvenu vient de faire en disant qu'une corde devrait être disponible dans chaque cellule», a-t-elle affirmé.

Le premier ministre a contre-attaqué en évoquant le passé tragique de la famille de M. Boisvenu, dont la fille Julie a été assassinée en 2002.

«Je pense que nous comprenons tous que le sénateur Boisvenu et sa famille ont horriblement souffert par le passé et évidemment nous pouvons comprendre ses émotions à cet égard», a répliqué Stephen Harper, ajoutant que le

sénateur s'était de toute façon rétracté.

Rae: «C'est difficile pour moi de voir comment quelqu'un peut rester dans sa place, ayant fait un tel commentaire sur le système de justice.»

Mais cet argument n'a pas convaincu le chef libéral intérimaire Bob Rae, qui croit que Stephen Harper devrait retirer à M. Boisvenu le droit de siéger sur le comité sénatorial qui se penche sur le projet de loi C-10 durcissant la justice criminelle.

«C'est difficile pour moi de voir comment quelqu'un peut rester dans sa place, ayant fait un tel commentaire sur le système de justice. Ça montre un manque de compréhension de notre système», a-t-il souligné.

Même s'il n'a pas été élu, M. Boisvenu fait régulièrement office de porte-parole du gouvernement Harper en matière de justice, un rôle qui devrait également lui être retiré, selon M. Rae.

À Québec, l'opposition péquiste est également de cet avis. Quant au ministre québécois de la Justice, Jean-Marc Fournier, il a évité de se prononcer en répétant que seul son homologue fédéral était à son avis porte-parole du gouvernement en la matière.

M. Boisvenu, qui a fondé l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues dans la foulée du meurtre de sa fille, a été nommé sénateur en 2010. Il n'en est pas à sa première controverse. Il a récemment beaucoup fait jaser en soutenant que le Québec était «soft on crime».



LA PRESSE CANADIENNE

À la période de questions à la Chambre des communes, la chef intérimaire néo-démocrate Nycole Turmel a d'entrée de jeu rappelé au premier ministre que l'incitation au suicide était criminelle en vertu de la loi canadienne. «C'est exactement ce que le sénateur conservateur Boisvenu vient de faire en disant qu'une corde devrait être disponible dans chaque cellule», a-t-elle affirmé.

Inacceptable, selon JEVI

DENIS DUFRESNE
denis.dufresne@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — «Je dirais que l'opinion que j'ai entendue est inacceptable de la part de quelqu'un qui officie comme sénateur; il a un devoir de réserve et, là, ça a été dépassé».

Pour Louise Lévesque, directrice générale du Centre de prévention du suicide-Estrie (JEVI), la déclaration du sénateur Pierre-Hugues Boisvenu, à l'effet que chaque assassin devrait avoir droit à une corde dans sa cellule pour «décider» de sa vie, est non seulement malheureuse mais va dans le

sens opposé à la lutte au suicide.

«Au-delà du lien avec le poste qu'il occupe, il y a le fait que le suicide ne peut être une option», ajoute-t-elle.

«À titre même de citoyens on fait des efforts pour la prévention du suicide, pour dire que ce n'est pas une option. On ne doit pas dire que le suicide peut être une solution pour certaines personnes et pas pour d'autres; il ne faut pas tout mêler», mentionne Mme Lévesque.

Celle-ci dit pouvoir «comprendre qu'il (M. Boisvenu) a vécu des choses difficiles, mais il y a un système de justice qui fait son travail et qui le fait

bien».

Le CAVAC reste discret

Du côté du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC de l'Estrie), on a préféré ne pas commenter les propos du sénateur Boisvenu.

M. Boisvenu a fait cette déclaration tôt durant la journée d'hier lors d'une séance de questions avec des journalistes sur le projet de loi C-10, sur la justice criminelle, dans les couloirs du Parlement. Il s'est par la suite rétracté.

Ces propos surviennent alors que se déroule la Semaine de la prévention du suicide.



LA TRIBUNE, ARCHIVES

Louise Lévesque, directrice générale du Centre de prévention du suicide-Estrie.

VOUS VOULEZ RÉAGIR À CE SUJET ?

ÉCRIVEZ-NOUS À redaction@latribune.qc.ca ou appelez au 819 564-5454

La Tribune
ADRESSE
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
RÉDACTION: 819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca /
télé. 819 564-8098
PUBLICITÉ: 819 564-5450 /
télé. 819 564-5482
ANNONCES CLASSÉES:
819 564-2222
télé. 819 564-5482
ABONNEMENTS: 819 564-5466
1 800 567-6955
www.latribune.qc.ca

SOMMAIRE	
Annonces classées	18 à 21
Arts et spectacles	16 et 17
Décès	22 et 24
Économie	11 et 12
Horoscope	20
Loterie	13
Monde	14
Mots croisés	20
Opinions	10
Sports	26 à 31

MÉTÉO

Aurélie, 9 ans
École Beaulieu



AUJOURD'HUI

NEIGE CESSANT EN MI-JOURNÉE
MAX.: -4° MIN.: -12°
Lever du soleil: 7 h 08
Coucher du soleil: 16 h 55

VENDREDI
nuageux, max.: -5° min.: -12°

SAMEDI
nuageux, max.: -8° min.: -12°

Les nouvelles de l'heure...
latribune.qc.ca

LE CLIN D'OEIL DE STÉPHANE LAPORTE

Markov a recommencé à patiner, il s'est promené sur le Plateau Mont-Royal.

SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À redaction@latribune.qc.ca OU APPELEZ AU 819 564-5454



« Une déclaration malhabile »

RENE-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — « C'était une déclaration malhabile! »

Hier matin à Ottawa, tout en se disant contre, par principe, le sénateur sherbrookois Pierre-Hugues Boisvenu a livré le fond de sa pensée sur la peine de mort.

« Dans le fond, il faudrait que chaque assassin (ait) le droit à sa corde dans sa cellule. Il décidera de sa vie », a-t-il lancé.

M. Boisvenu a mentionné que la peine de mort devrait être considérée pour les cas où il n'y a aucune possibilité de réhabilitation.

« Dans des cas aussi horribles que (Clifford) Olson, est-ce qu'on peut avoir une réflexion à ce niveau-là? Des gens sur lesquels il n'y a aucune possibilité de réhabilitation, des gens qui ont assassiné des dizaines de femmes? Je n'ai pas beaucoup de pitié pour ça », a tranché le sénateur.

Il a avancé que la peine de mort dans ces cas-là serait alors désirable pour des raisons économiques. Il a souligné par exemple que les trois membres de la famille Shafia, reconnus coupables de meurtre cette semaine, coûteront 10 millions \$ à l'État canadien.

Cette déclaration a fait le tour du pays à la vitesse grand V, reprise par les réseaux de radio, de télévision et les sites internet. Elle a monopolisé les médias sociaux pendant toute la journée.

Joint quelques minutes avant qu'un communiqué de son bureau soit publié,

Pierre-Hugues Boisvenu a fait son *mea culpa* concernant la déclaration faite en point de presse en matinée dans les couloirs du parlement du Canada.

« Ce n'est pas une déclaration que j'aurais dû faire comme sénateur. Que l'on soit d'accord ou non avec les propos, ce n'est pas une déclaration publique que j'aurais dû faire dans le cadre de mes fonctions », a répété M. Boisvenu.

« C'est le type de déclaration que l'on peut faire comme citoyen, pas comme représentant au parlement »

Celui qui a été nommé au Sénat en 2010 sous la bannière conservatrice soutient que les propos tenus étaient inappropriés.

« Cette déclaration a été faite dans un contexte où les journalistes me questionnaient sur la réouverture de dossiers comme l'avortement et la peine de mort. J'ai mentionné que notre gouvernement n'avait pas l'intention de rouvrir ces débats. Et par la suite, je me suis inspiré d'une discussion que j'avais déjà eue avec une victime d'acte criminel concernant le sort de tueurs en série. C'est le type de déclaration que l'on peut faire comme citoyen, pas comme représentant au parlement », convient



LA PRESSE CANADIENNE

Le sénateur conservateur Pierre-Hugues Boisvenu convient que les propos qu'il a tenus hier matin étaient malhabiles et inappropriés. Il a toutefois prévenu qu'il ne démissionnera pas.

M. Boisvenu.

Ce dernier n'entend pas remettre sa démission au premier ministre Stephen Harper à la suite du tollé déclenché par cette déclaration-choc.

« Mon sort demeure entre les mains du premier ministre. Je n'ai toutefois pas l'intention de remettre ma démission. S'il fallait que chaque fois qu'un politicien démissionne à chaque

déclaration malhabile, les parlements seraient à moitié vides » rappelle Pierre-Hugues Boisvenu.

— Avec La Presse canadienne

« Des excuses faciles », dit Dusseault

FRANÇOIS GOUGEON
ET YANICK POISSON

francois.gougeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Même s'il est excusé après-coup, « le sénateur conservateur Boisvenu doit être exclu du caucus conservateur, sinon il faudra en conclure que le parti de Stephen Harper est en faveur de la peine de mort ».

Pour le député néo-démocrate de Sherbrooke, Pierre-Luc Dusseault, Pierre-Hugues Boisvenu a tenu « des propos inacceptables, très choquants et dignes du 19^e siècle » en suggérant « que chaque assassin ait le droit à sa corde dans sa cellule ». On sait que quelques heures plus tard, Pierre-Hugues Boisvenu faisait son *mea culpa*.

Néanmoins, pour Pierre-Luc Dusseault, les paroles ont bien été prononcées et il n'accepte pas l'excuse facile qu'elles ont dépassé la pensée de son auteur. « Le sénateur Boisvenu veut rouvrir le débat sur la peine de mort même si officiellement



Pierre-Luc Dusseault



André Bellavance

Stephen Harper se dit contre », juge le député.

Or, si le premier ministre ne montre pas la porte à son sénateur c'est signe pour lui que son parti endosse ses propos, estime en outre Pierre-Luc Dusseault.

Selon le député du comté voisin, André Bellavance, ce n'est pas la première fois que des

gens dans l'entourage du Parti conservateur expriment ouvertement une opinion favorable à la réinstaurer de la peine de mort et la sortie de M. Boisvenu inquiète celui qui agit comme leader parlementaire du Bloc québécois. M. Bellavance craint que le sujet revienne sur la planche de travail du gouvernement.

« Pierre-Hugues Boisvenu est souvent utilisé comme porte-parole du Parti conservateur en matière de justice et il est inquiétant de l'entendre exprimer de telles opinions », a indiqué le député de Richmond-Arthabaska.

Bellavance s'inscrit contre la peine de mort et il croit que les Québécois n'ont pas d'intérêt non plus. Se basant sur un taux de criminalité supérieur dans les états américains où la peine capitale est en vigueur, il affirme que cette solution n'a pas l'effet de dissuasion anticipé. De plus, il dit avoir la plus grande phobie de l'erreur judiciaire. « Il ne s'agit que d'une erreur pour qu'on assassine un innocent », a-t-il conclu.

Enfin, le député conservateur de Mégantic-L'Érable et ministre Christian Paradis n'a pas voulu commenter cette affaire, estimant que cela relève de la seule responsabilité du sénateur Pierre-Hugues Boisvenu.

Relaxe intensément

Les jeudis des dames (à partir de 16 h)
CREVETTES à 2,99\$

**2 au 4 février
BAD BOYS**

310, Côte de l'artiste
St-Denis-de-Brompton
819 846-6226
www.brasserielaclabrompton.com

Pierre Pellerin enterre son «rêve»



JEAN-FRANÇOIS GAGNON

jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — « Laisser aller notre Bleu lavande représente non seulement un deuil, mais aussi la fin de notre rêve bleu », a déclaré hier, les yeux dans l'eau, l'homme d'affaires Pierre Pellerin.

Après avoir refusé de s'adresser aux journalistes pendant plusieurs semaines, l'ex-président et fondateur de Bleu lavande a livré un témoignage émotif et émouvant devant caméras et micros hier matin, au palais de justice de Sherbrooke, au sortir d'une série de trois assemblées de créanciers consacrant la faillite de son entreprise.

« Au début du projet Bleu lavande en 2002, on m'a traité de fou de partir un projet de culture de lavande au Québec. Comme vous le savez, j'ai persévéré, investi des millions de dollars et relevé le défi. J'ai créé la plus importante entreprise agrotouristique au Québec. Bleu lavande est notre histoire. Cela nous appartient et restera gravé à jamais dans nos cœurs », a affirmé Pierre Pellerin.

Il a enchaîné en se disant désolé des pertes financières subies par plusieurs créanciers à cause de la faillite de son entreprise. « Je suis très conscient des impacts socio-économiques de cette situation pour notre région », a-t-il commenté, confiant plus tard qu'il a lui-même perdu des millions de dollars dans l'aventure.

Les retombées économiques de Bleu lavande s'élevaient



LA TRIBUNE, JEAN-FRANÇOIS GAGNON

L'ex-président de Bleu lavande, Pierre Pellerin, avait la voix chevrotante et a versé quelques larmes durant son témoignage devant les médias, hier matin, au palais de justice de Sherbrooke. Sa conjointe et partenaire d'affaires, Christine Deschesnes, est apparue tout aussi bouleversée que lui.

vraisemblablement à plus de 10 millions \$ par année. Près de 200 000 personnes ont annuellement visité ses champs de lavande, situés près de Fitch Bay, au cours des dernières années.

Projet fatal

Selon M. Pellerin, la faillite est attribuable au projet de création de boutiques corporatives, qui aurait été développé avec l'aval des créanciers ainsi

que du comité stratégique de son entreprise. Ces boutiques seraient rapidement devenues un boulet financier important.

L'homme d'affaires a également admis qu'il aurait souhaité restructurer sa compagnie et lui donner une seconde vie, mais les plans de relance qu'il aurait présentés aux investisseurs auraient tous été rejetés. Il a fait part de son amertume d'avoir été écarté du « processus de négociation, de direction et de

gestion » du projet de relance.

En dépit de sa déception, Pierre Pellerin assure qu'il espère que le plan de relance actuellement à l'étude portera fruits « afin de sauver des millions en retombées économiques ainsi que de nombreux emplois ». Durant la haute saison touristique, les différentes divisions de Bleu lavande ont déjà employé plus de 100 personnes.

Lorsqu'on lui a demandé ce

qui l'attendait au plan professionnel, M. Pellerin a mentionné qu'il n'en savait rien et qu'il tenterait d'abord de retrouver la santé. « J'ai toujours été en affaires et j'ai toujours relevé des défis impossibles », a-t-il pris soin d'ajouter ensuite.

Sa conjointe et partenaire d'affaires, Christine Deschesnes, a pour sa part noté que la « passion et la création » feraient toujours partie de sa vie et de celle de son compagne.

Une impression de tromperie

SHERBROOKE — Peu de gens ont participé aux trois assemblées de créanciers qui ont eu lieu hier à Sherbrooke en lien avec la faillite de Bleu lavande, une situation attribuable au fait que plusieurs fournisseurs avaient préalablement fait une croix sur les sommes que leur devait l'entreprise magogoise.

De tous les créanciers de Bleu lavande présents aux assemblées d'hier, le président de A. Lefebvre et cie, Alain Godbout, était sans doute le plus amer. « On a le sentiment que c'était une faillite préparée. On a l'impression d'avoir été trompé », a-t-il résumé.

M. Godbout a affirmé que, l'été dernier, Bleu lavande a commandé beaucoup plus de produits à ses fournisseurs, comparativement à ses habitudes. « C'était une période de vache grasse pour l'entreprise. Ça lui a permis de remplir ses coffres, puis la faillite est venue

un peu plus tard », soutient-il.

L'entrepreneur a ajouté que plusieurs autres créanciers ont l'impression comme lui que cette faillite n'est pas le fruit d'erreurs imprévues, mais qu'elle a été planifiée. « Il y a eu bien du tape-à-l'oeil dans cette histoire. Je referais les choses autrement si j'en avais la possibilité. On va être très alerte à l'avenir! »

Propriétaire de Chefadom, une petite entreprise de Magog offrant un service de chef cuisinier à domicile, Caroline McCann était pour sa part animée de sentiments plus partagés hier.

« Cette faillite est dommage pour plusieurs petites entreprises comme la mienne. Peut-être que ça engendrera d'autres faillites. Je n'aime pas m'être fait flouer, mais je n'aimerais pas être dans la position de Pierre Pellerin », a expliqué Mme McCann.



LA TRIBUNE, JEAN-FRANÇOIS GAGNON

Alain Godbout

Affirmant qu'elle verra à se faire payer plus rapidement par ses clients à l'avenir, l'entrepreneuse a par ailleurs reconnu qu'il est important à ses yeux que Bleu lavande demeure en



LA TRIBUNE, JEAN-FRANÇOIS GAGNON

Caroline McCann

vie. Une autre créancière, Carole Huppé, a admis que la croissance à grande vitesse de Bleu lavande avait fini par éveiller des doutes chez elle. « J'avais

un drôle de *feeling* depuis deux ans. Ses propriétaires faisaient des investissements énormes. On avait l'impression qu'ils voulaient grossir trop vite », a confié celle qui est propriétaire de la Miellerie Lune de miel à Stoke.

Au total, selon le syndicat Aberback Lapointe, les dizaines de créanciers de Bleu lavande perdront entre 5 et 5,5 millions \$. À elle seule, la Banque Nationale essuiera vraisemblablement une perte de plus de 1,5 M\$, tandis qu'un des fonds d'investissement de CorpoSana Capital se voit retrancher environ 1 M\$.

Un projet sérieux de rachat des actifs de Bleu lavande, impliquant justement CorpoSana Capital, demeure sur la table. On ignore quand exactement surviendra une transaction permettant la relance de l'entreprise.

— Jean-François Gagnon

Le bleu est la couleur de l'idolâtrie



LUC LAROCHELLE
PERSPECTIVES

luc.larochelle@latribune.qc.ca

« La réussite a beaucoup de pères, l'échec est orphelin », dit le proverbe. Pierre Pellerin était cruellement seul hier matin en face de ses créanciers et passablement contrit après avoir été libéré de dettes avoisinant les 8,5 M\$.

Régulièrement complimenté, souvent couvert de gloire et de prix, le fondateur de Bleu Lavande n'avait plus que sa conjointe, Christine Deschenes, ainsi que ses enfants pour vivre cette brutale rupture avec le succès. Tous sont aujourd'hui orphelins de travail.

Sans présenter Pierre Pellerin comme martyr, ce qu'il ne prétendra d'ailleurs jamais être non plus, le failli aurait pu quitter le palais de justice en douce et s'esquiver avec un « pas de commentaires ».

Il s'est volontairement imposé une reddition de comptes devant les micros et les caméras avec la lecture d'une lettre, supplice

qu'il a dû interrompre à quelques reprises, étranglé par les sanglots.

Si vous avez tendance à être jaloux du train de vie des entrepreneurs, voici une preuve que le train arrive vite et violemment lorsqu'il déraile.

« Bleu Lavande est notre histoire; cela nous appartient et restera graver à jamais dans nos coeurs. Je suis désolé de constater que l'impact de notre faillite cause du tort et de l'incertitude à plusieurs d'entre vous », s'est amendé M. Pellerin avec tristesse et humilité.

L'entrepreneur a de toute évidence été trop entreprenant en misant sur un réseau de boutiques. Mais où étaient les gardiens des deniers publics?

Le plan d'affaires de Bleu Lavande était celui-là, en 2010, lorsque l'entreprise a obtenu un financement de 100 000 \$ du CLD Memphrémagog et un support financier semblable

de la Ville de Magog, pour faciliter son implantation dans d'anciens ateliers manufacturiers du parc industriel. Les analystes financiers d'Investissement Québec ont vu passer les mêmes chiffres avant que le gouvernement Charest fournisse une garantie de prêt d'un peu plus de 1 M\$ pour couvrir les fesses d'une institution prêteuse.

Y'avait peut-être un seul capitaine aux commandes du bateau échoué, mais pas mal d'élus étaient montés à bord et avaient sorti le chéquier avant qu'on pendre la crémaillère! Eux n'ont pas de comptes à rendre, la relance partielle de l'entreprise suffira à les couvrir?

« Nous avons été trompés par l'image et par la perception qu'une certaine vigilance était exercée par les autorités. Je retiens par contre la leçon : chacun de nous doit être plus prudent dans ses relations d'affaires », a réagi hier Alain Godbout, dont l'entreprise alimentaire A. Lefebvre, de Bolton, a étiré des comptes en souffrance qui ne seront jamais payés.

« Je perds 16 000 \$ et mon plus gros client. De l'extérieur, la croissance rapide de Bleu Lavande avait l'air contrôlée. La stratégie des petits pas que nous appliquons depuis une vingtaine d'années

est encore la meilleure », se résignait également la propriétaire de la Lune de miel de Stoke, Carole Huppé.

Aux pertes publiques précédemment évoquées s'ajoute la portion gouvernementale injectée dans le Fier (Fonds d'intervention économique régional) Croissance durable de Sherbrooke, administré par la société Corposona Capital. Ce Fier a été constitué aux deux tiers avec des capitaux privés, l'autre tiers provenant de Québec.

« Même si notre créance était théoriquement garantie, nous ne récupérerons rien de notre mise de fonds de 1,7 M\$. J'ai informé nos investisseurs que cette somme était perdue. Notre ouverture à réinvestir dans le projet de relance tient compte de la réelle capacité financière de l'entreprise », commente le président de Corposona Capital, Jean Pelchat.

Ce dernier peut difficilement prétendre avoir été pris au dépourvu par la déconfiture de Bleu Lavande, il était membre du comité stratégique. Ce comité consultatif n'avait pas de pouvoir décisionnel certes, mais il avait accès aux livres. D'autres influents représentants du milieu estrien des affaires et administrateurs aguerris

conseillaient Pierre Pellerin.

« C'est triste, profondément triste ce que vit la famille Pellerin. Personne n'anticipait cela puisque le risque n'était pas si élevé. Les prévisions de revenus des boutiques étaient optimistes et l'écart s'est accentué avec le ralentissement économique qui a frappé tout le secteur commercial », ajoute M. Pelchat.

Résumons : Bleu Lavande roulait sur les chapeaux de roues, elle représentait une opportunité de panser les plaies béantes du recul manufacturier à Magog, tout le monde était partant. Cette formule à succès ne pouvait qu'engendrer d'autres succès.

Si, comme le suggère une chanson populaire, le brun est la couleur de l'amour, le bleu fut ces dernières années la couleur de l'idolâtrie.

L'icône sera vraisemblablement sauvée. Tant mieux. Il serait par contre injuste d'imputer le dérapage des dernières années qu'à l'homme aujourd'hui sur le derrière. Hier encore, il était un modèle et tout le monde voulait brasser des affaires avec lui. Ceux qui partageaient ses rêves et ses ambitions étaient plus nombreux que ceux qui servaient des mises en garde. Assumons-le, collectivement.

CARNAVAL DE SHERBROOKE

Plus d'activités et plus de plaisirs

MÉLANIE NOËL
melanie.noel@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Avec le double de sculptures de neige, le double de trampolines, un circuit pour traîneaux à chiens et deux carrioles à chevaux en plus, le Carnaval de Sherbrooke revient en version améliorée, du 2 au 4 mars.

« Partout où il y avait des files d'attente par le passé, on s'est organisé pour les réduire en ajoutant des stations et des équipements », a souligné Laval Chartré, hier, au lancement de la programmation de l'événement qui en est à sa 46^e édition, la troisième sur le site du parc Jacques-Cartier.

Quelques nouveautés se sont ajoutées à la liste des activités telles que la chasse au trésor pour tout-petits et l'épreuve sportive de course à pied. Deux parcours seront tracés autour du lac des Nations, un trajet de 5 km pour les coureurs aguerris et un autre de 1 km pour les apprentis joggeurs.

Aussi, le tournoi de hockey balle est de retour et les organisateurs espèrent attirer une cinquantaine d'équipes en ouvrant les inscriptions aux hockeyeurs de l'ensemble de la

province. « On a toujours trois catégories soit hommes, mixtes et entreprises, mais le tournoi qui était régional sera cette année provincial », a précisé Véronique Vigneault, directrice générale du carnaval.

Nouveau Passeport hivernal

L'organisation offre pour la première année le Passeport d'activités, disponible en prévente au coût de 5 \$ dans plus de 60 points de vente à Sherbrooke. « L'accès au site demeure gratuit, mais pour les activités payantes, nous avons créé le Passeport qui donnera un accès illimité aux activités payantes du carnaval en plus d'offrir des rabais et gratuités aux familles dans divers endroits pouvant les intéresser », explique Mme Vigneault. À titre d'exemple, le Passeport donne droit à 3 heures de glissade gratuite à la Base de Plein air André-Nadeau et 20 \$ de rabais sur un abonnement annuel au Musée de la Nature et des Sciences.

À la veille de la semaine de relâche, les 450 bénévoles, qui n'ont pas peur de se geler les pieds, seront en poste pour accueillir les 3000 jeunes des écoles primaires de Sherbrooke attendus dans le cadre du Carnaval scolaire et les 35 000



Les organisateurs du Carnaval de Sherbrooke étaient fiers, hier, de dévoiler la programmation 2012 de l'événement familial hivernal. Laval Chartré, président du conseil d'administration de l'événement, et Véronique Vigneault, directrice générale, espèrent maintenant que visiteurs et flocons soient au rendez-vous.

à 50 000 visiteurs que souhaitent attirer les organisateurs de l'événement hivernal. Pour être plus attrayant, le Carnaval de Sherbrooke a refait son image cette année avec un tout nouveau site internet (www.carnavaldesherbroke.com) et de nouvelles publicités remplies de familles heureuses pratiquant

des activités hivernales.

« De plus, pour célébrer le 10^e anniversaire de la ville fusionnée de Sherbrooke, on vous réserve une grande surprise au centre-ville. Cette activité rappellera des souvenirs aux parents », promet M. Chartré sans vouloir en dévoiler davantage pour l'instant.

Les glissades sur tubes, l'escalade sur glace, les tyroliennes et le village d'Antan du marché de la gare sont aussi de retour. « En espérant qu'il neige beaucoup d'ici le Carnaval! », ajoute la directrice générale en assurant que si les flocons ne tombent pas du ciel, les canons à neige compenseront.

GRÂCE AUX IMMIGRANTS ET AUX NAISSANCES

Légère hausse de la population estrienne

DAVID BOMBARDIER
david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Ce n'est pas parce que les Québécois déménagent massivement en Estrie que la région compte 2478 habitants de plus qu'il y a un an. C'est plutôt parce que les naissances surpassent les décès et que les immigrants s'y établissent en grand nombre. Au net, le solde migratoire de

l'Estrie pour la dernière année n'est que de 234 citoyens, un résultat qui s'apparente à celui des dernières années.

Selon des données publiées ces derniers jours par l'Institut de la statistique du Québec, 7373 Estriens ont déménagé dans une autre région du Québec entre le 1er juillet 2010 et le 30 juin 2011. Pendant ce temps, 7606 citoyens d'autres régions ont mis le cap vers

l'Estrie, pour un gain net de 234 habitants ou 0,08 pour cent.

Des 17 régions administratives du Québec, dix présentent un meilleur taux net de migration interrégionale que l'Estrie.

Sans surprise, les jeunes de 20 à 29 ans sont ceux qui déménagent le plus d'une région à l'autre, visiblement pour leurs études. En Estrie,

les gains relatifs les plus substantiels se font chez les 45-64 ans.

Des sept MRC de l'Estrie, seules Sherbrooke et Memphrémagog présentent un solde migratoire positif, respectivement de 213 et de 512 habitants.

Rappelons que, selon le décret de population pour 2012 adopté à l'Assemblée nationale en décembre

dernier, les 89 municipalités de l'Estrie comptent 2478 habitants de plus qu'il y a un an (en incluant les naissances, les décès et l'immigration). Du nombre, 2467 personnes sont domiciliées à Sherbrooke, ce qui laisse onze nouveaux habitants pour les six autres MRC de l'Estrie. Ces dernières années, plus de 1000 immigrants se sont établis à Sherbrooke chaque année.

Recherché pour un vol à l'aréna Eugène-Lalonde

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Fléau dans les arénas il y a quelques années, les vols dans les vestiaires des joueurs avaient diminué au cours des derniers mois.

Dans la première semaine de janvier 2012, un individu a tenté le coup de voler dans un vestiaire de l'aréna Eugène-Lalonde à Sherbrooke.

« Le vestiaire des joueurs n'était pas verrouillé. Le suspect a pris une poche de hockey avant de quitter les lieux », explique le porte-parole du Service de police de Sherbrooke, Martin Carrier.

Facteur de la diminution des vols dans les arénas, la présence de caméras de surveillance pourrait bien aider à résoudre ce vol.

« Nous avons eu droit à une vague de vols dans les

vestiaires des arénas au cours des dernières années. À part quelques épisodes, ce type de crime était en diminution », mentionne le porte-parole du SPS.

Quatre images du suspect ont été diffusées par le Service de police de Sherbrooke pour ce vol survenu entre 13 h et 14 h 20 pendant un entraînement d'une équipe de hockey mineur.

Le suspect a les cheveux foncés. Lors des événements, il portait un manteau noir, un pantalon beige, des espadrilles blanches ainsi qu'une casquette rouge.

Toute information concernant ce vol peut être communiquée à la division des enquêtes criminelles du Service de police de Sherbrooke en appelant au 819 821-5544.



LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

Le directeur général d'OPEX-Estrie, Léo Croteau, indique que l'organisme a mis en place un programme de support aux personnes qui souhaitent obtenir leur pardon judiciaire.

Un programme pour aider à obtenir un pardon judiciaire

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le centre de placement de main-d'oeuvre OPEX de l'Estrie aidera une soixantaine de personnes au cours des prochains mois à obtenir leur pardon du système judiciaire.

Actif depuis 35 ans dans le placement en emploi de personnes criminalisées à Sherbrooke, OPEX offre depuis le début 2012 un service supplémentaire pour venir en aide à leurs clients. Financé à la hauteur de 15 000 \$ par Emploi Québec, ce nouveau service, qui permet un accompagnement dans l'obtention d'un pardon, pourrait permettre d'ouvrir de 30 à 40 pour cent plus d'emplois aux personnes qui ont déjà eu des démêlés judiciaires et qui souhaitent se reprendre en main.

« C'est un service supplémentaire à notre clientèle, mais complémentaire à notre mission de base qui est de les aider à se trouver un emploi. C'est une subvention pour six mois, mais nous espérons que le programme sera

reconduit », explique le directeur général de l'organisme OPEX à Sherbrooke, Léo Croteau.

Ce centre de placement de main-d'oeuvre de personnes qui présentent un passé criminel cible 180 nouveaux clients par année pour le territoire de Sherbrooke et 160 personnes pour les secteurs de Granby et Cowansville.

« Quelque 15 pour cent de la population du Québec possède un casier judiciaire. Par exemple, une condamnation pour alcool au volant conduit à la mise en place d'un dossier criminel », rappelle M. Croteau.

Ce dernier souhaite que ce service puisse donner le coup de main nécessaire pour inciter davantage de personnes à entreprendre des démarches pour obtenir leur réhabilitation par la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNCL). Il faut attendre au minimum cinq ans après la fin de la peine avant de pouvoir effectuer une demande de réhabilitation.

« C'est une démarche qui peut prendre de 12 à 18 mois. Pour certains de nos clients, un support

peut faire toute la différence pour l'obtention d'un pardon. L'accompagnement que nous offrons peut aider une personne à s'organiser, à se structurer pour aller jusqu'au bout de sa démarche », mentionne le directeur général d'OPEX.

Léo Croteau soutient que l'obtention du pardon peut faire toute la différence pour certaines personnes pour l'obtention d'un emploi.

« Ce n'est pas parce qu'une personne a fait une erreur qu'elle doit payer toute sa vie. Certaines ententes entre le Canada et les États-Unis font en sorte que les employés d'une entreprise qui y exporte des biens ne doivent pas posséder de casier judiciaire. Les emplois dans certains secteurs demandent aussi la présentation d'un certificat de bonne conduite qui est impossible à obtenir avec un casier judiciaire. Et là, on ne parle que des emplois. Certains assureurs s'informent concernant un casier judiciaire. L'entrée dans certains pays est aussi très difficile », indique Léo Croteau.

OPEX souligne que le nouveau service offert est gratuit.

BRASSERIE LE JASPER
Stouts et Truith de mer

(819) 564-0470

Ce dimanche, réservez le **SUPER BOWL**.
Nombreux prix de présence dont des billets du Canadien!

MAINTENANT VENDREDIS et SAMEDIS

CHANSONNIERS

CE WEEK-END LE FOU DU ROI

VENDREDI CROQUETTES 24/1

2796042

ESTRIE ENVIROPÔLE CONTRE LA MRC DES SOURCES

Poursuite abandonnée

YVAN PROVENCHER
yvan.provencher@latribune.qc.ca

ASBESTOS — Estrie Enviropôle abandonne son recours juridique contre la MRC des Sources et ses élus après plus de trois années de procédures légales. Le tribunal avait fixé en avril prochain ses délibérations sur ce dossier épineux. Des discussions avaient été entreprises il y a quelques semaines entre les parties afin d'en arriver à une entente hors cour, qui a été confirmée hier matin et dont les détails n'ont pas été divulgués.

Le promoteur du complexe Estrie Enviropôle avait déposé en Cour supérieure du Québec, en novembre 2008, une requête introductive d'instance en annulation de résolutions et règlements contre la MRC des Sources visant plus particulièrement le Plan de gestion des matières résiduelles qui limite à un maximum de 50 000 tonnes par année la mise en décharge ou l'incinération de matières résiduelles. Sept des huit élus qui siégeaient alors au conseil de la MRC étaient également mis en cause. Le promoteur désirait à ce moment-là et en dépit de la réglementation en place, établir sur le territoire de la MRC



LA TRIBUNE, ARCHIVES

Hugues Grimard, maire d'Asbestos.

des Sources un complexe traitant annuellement 800 000 tonnes de matières résiduelles, dont 600 000 tonnes destinées à l'enfouissement provenant de l'extérieur de la MRC.

« Cette expérience a créé dans les premiers jours un climat un peu difficile entre les membres du conseil, mais le temps leur a permis de cheminer tous ensemble dans cette situation et de constituer de nouvelles bases de collaboration », a exprimé Hugues Grimard, préfet de la MRC des Sources. Il s'est dit réjoui du dénouement. « Ce dossier



LA TRIBUNE, ARCHIVES

Martin Baller, directeur des relations publiques d'Estrie Enviropôle.

mobilisait beaucoup de nos ressources, beaucoup d'énergies, en plus de frais juridiques considérables, et ce, de part et d'autre. Nous allons maintenant pouvoir nous consacrer à des dossiers majeurs de développement, dont le Parc régional du mont Ham et la restauration du plan d'eau des Trois-Lacs. »

Quant au Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), il a indiqué qu'il limite encore l'enfouissement des matières résiduelles à 50 000 tonnes à l'intérieur de la MRC. « Pour



LA TRIBUNE, ARCHIVES

Jean-Philippe Bachand, ex-maire d'Asbestos.

la MRC des Sources, le PGMR reste le même tant qu'aucune nouvelle demande ou nouveau projet n'aura pas été déposé par quiconque auprès de la MRC, ce qui permettrait de se questionner sur la formule utilisée », précise M. Grimard.

Le conseil de la MRC trouvait regrettable d'avoir à assumer des frais juridiques très élevés alors que ses membres n'avaient fait qu'exercer les pouvoirs et devoirs qui leur sont conférés, en respectant les procédures applicables et en obtenant toutes les autorisations ministérielles requises.

Du côté d'Estrie Enviropôle, le directeur des relations publiques, Martin Baller, a déclaré que ce dénouement était aussi bien accueilli. « Nous sommes contents d'en être arrivés à une entente avec la MRC et ses élus. Le fait que nos différends soient réglés nous permet de regarder l'avenir avec optimisme! » Il a par ailleurs confirmé que l'entente visant le retrait des procédures légales sera déposée aujourd'hui même devant le tribunal, mettant fin officiellement à cette saga.

L'ex-maire d'Asbestos, Jean-Philippe Bachand, qui avait été au centre du litige à une certaine époque, a accepté de réagir à ce règlement hors cour. « Je suis heureux de cette entente. Je me rappelle qu'au début, lors du dépôt de cette requête juridique, j'avais demandé au promoteur d'annuler le volet de responsabilité personnelle des maires dans ce litige, ce qui fût fait, considérant qu'il m'apparaissait difficile de dialoguer, discuter ou négocier avec mes collègues avec la pression juridique mise en place. Ce dénouement vaut-il permettre au promoteur de relancer ce projet toujours bien vivant? L'avenir nous le dira... »

Le jeune fuyard encore en garde fermée

SHERBROOKE — L'adolescent de 16 ans qui a fui les policiers entre Magog et Sherbrooke, mardi, a passé une deuxième nuit en garde fermée au pavillon Val-du-Lac du Centre jeunesse de l'Estrie.

L'accusé a comparu hier devant la juge Lise Gagnon en chambre de la jeunesse de la Cour du Québec pour y être accusé de conduite dangereuse et de fuite des policiers.

Son avocate Me Caroline Monette a enregistré des plaidoyers de non-culpabilité aux accusations. La procureure aux poursuites criminelles Me Francine Gilbert s'est opposée à la remise en liberté de l'accusé.

L'enquête sur remise en liberté se déroulera aujourd'hui au palais de justice de l'édifice Raynald-Fréchette de Sherbrooke.

Les policiers lui ont demandé de s'immobiliser à Omerville pour avoir omis de faire son arrêt obligatoire. Le jeune conducteur a choisi de prendre la fuite en direction de Sherbrooke par l'autoroute 10 en atteignant des pointes de 160 km/h. Malgré des barrages policiers, il a poursuivi sa fuite jusqu'à l'intersection du boulevard Industriel et du boulevard de Portland.

—René-Charles Quirion

NOS GAGNANTS

ANNETTE PILON & GEORGES SANTERRE
LANAUDIÈRE
CÉLÉBRATION 2012
500 000 \$

Résultats des tirages du : 2012-02-01

LOTTO 649	02 07 09 14 compl.	Québec 49	01 11 16 21 compl.
	18 23 38		30 32 42

Powerball 7 9 9 D R
31 39 41

3 lots « 500 \$ + TV »
108A049 225A867 888A763
(non décomposables)

La Poule Plus 24

Quotidienne 3 270 4 0947

banco 05 07 12 13 18 25 26 36 37 38 44 46 48 53 55 58 59 61 62 65

Astro Jour - Mois - Année - Signe
25 JUIN 88 CANCER

Extra 6758111

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Le rehaussement complet de l'oeil

Du nouveau pour vos yeux!
Il y a toujours l'effet « eyeliner » supérieur et inférieur qui rajeunit l'oeil tout en ouvrant votre regard et qui est toujours très aimé.

Maintenant, vous avez deux options de plus :

- 1) L'intérieur de l'oeil
- 2) Le rehaussement de votre ligne

L'intérieur de l'oeil
L'intérieur de l'oeil donne un regard profond en plus de l'illusion de cils plus abondants. Vous pouvez avoir l'intérieur inférieur et supérieur, et le choix de la couleur est à votre discrétion. Vous pouvez vraiment dire adieu à votre crayon!

Le rehaussement de votre ligne
Vous ne voulez vraiment plus vous maquiller? Et bien, cela est pour vous! La couleur qui se place au-dessus de votre « eyeliner » donnera l'illusion d'un fard délicatement posé pour un maquillage complet et parfait du matin au soir!

Ne vous en faites pas, le tout est sans douleur!
Une consultation vous convaincra.

- Restructuration des sourcils
- Coloration de la ligne du contour des yeux
- Coloration de la ligne intérieure de l'oeil
- Application du fard à paupières
- Augmentation du volume des lèvres
- Taches pigmentaires
- Taches de naissance
- Remplissage des lèvres
- Application du fard à joues
- Aréole du mamelon
- Vergetures
- Cicatrices
- Vitiligo
- etc.

CONSULTATION GRATUITE

Maquillage permanent
Josée Lemieux

UN SEUL NUMÉRO 839 701 8238
Centre de beauté • Sans frais: 1 877 437-9611

Josée Lemieux
25 années d'expérience
Dermatopigmentologue, esthéticienne
Maîtrise en maquillage permanent,
esthétique et paramédical des États-Unis

VANESSA TREMBLAY

Pas les traits d'une psychopathe

YANICK POISSON

yanick.poisson@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — Après plus d'une journée et demie d'écoute, de discussions et de

délibérations, le juge François Huot a permis à la défense de faire entendre une partie du

témoignage de l'expert en psychopathologie Hubert Van Gijsegem, hier, au procès de

Vanessa Tremblay à Victoriaville.

L'expert est venu expliquer pourquoi il considérait que l'accusée n'est pas une psychopathe, contrairement à ce qu'elle aurait avancé à Lori-Ann Day, sa codétenue de la prison d'Orsainville.

Le Dr Gijsegem a expliqué avoir rencontré Tremblay à deux reprises, le 30 novembre et le 5 décembre, afin de lui faire passer une série de tests psychologiques et évaluer son attitude. A la lumière des résultats obtenus, il a conclu que la présumée meurtrière de Rémy Allaire n'avait pas que très peu de traits s'apparentant à ceux de psychopathes.

Il a décrit le psychopathe type comme une personne histrionique dotée d'un narcissisme galopant et d'une forte estime de soi. Il ajoute qu'il est un manipulateur impulsif qui exerce un contrôle important sur son entourage et qui n'éprouve jamais de remords ou de culpabilité. Des traits de caractère qu'on ne retrouverait pas chez Vanessa Tremblay, selon lui.

En contre-interrogatoire, le procureur de la Couronne Me Benoît Larouche a tenté de marquer quelques points en s'informant si le Dr Gijsegem avait rencontré la famille de l'accusée avant de poser un diagnostic ou s'il avait pris le temps de visionner l'interrogatoire enregistré au cours des heures qui ont suivi son arrestation et dans lequel elle affiche une attitude beaucoup plus agressive.

Le criminaliste a finalement demandé à son interlocuteur s'il fallait absolument être un psychopathe pour commettre un meurtre. Question à laquelle l'expert a répondu par la négative.

Le procès devrait reprendre ce matin avec les derniers témoins de la défense.

Sortie de route d'un véhicule blindé

THETFORD MINES — Un véhicule blindé des Forces armées canadiennes appartenant au 1er Bataillon du 22e Régiment a fait une sortie de route peu avant minuit mardi soir.

La perte de contrôle s'est produite sur le boulevard Frontenac (route 112) à Thetford Mines, à la hauteur du camping Nirvana, probablement en raison de l'état de la chaussée. Quatre militaires prenaient place à bord du véhicule. Trois d'entre eux ont subi des blessures légères et ont été transportés au Centre hospitalier de Thetford Mines.

La route a été fermée jusqu'à 3 h 15 dans la nuit, le temps de permettre à une dépanneuse du convoi militaire de s'amener sur les lieux et de sortir le blindé de sa fâcheuse position. Le véhicule faisait partie d'un convoi qui se dirigeait vers le secteur Black Lake de Thetford Mines.

—Nelson Fecteau

INVASION DE RABAIS

DU JEUDI 2 AU DIMANCHE 19 FÉVRIER

13,20\$

RABAIS DE 2,00\$



15,20\$
ERRAZURIZ ESTATE RESERVA
Fumé blanc,
valle-de-aconcagua d.o.
Chili, vin blanc, 750 ml
Code SAQ : 00541250

FRUITÉ
ET VIF

12,95\$

RABAIS DE 2,00\$



14,95\$
PISSE-DRU
Beaujolais a.o.c.
France, vin rouge
750 ml
Code SAQ : 00002881

FRUITÉ
ET LÉGER

13,95\$

RABAIS DE 2,00\$



15,95\$
MOUTON CADET
Bordeaux a.o.c.
France, vin rouge
750 ml
Code SAQ : 00000943

AROMATIQUE
ET SOUPLE

14,95\$

RABAIS DE 2,10\$



17,05\$
PASO DOBLE
Malbec/corvina
Argentine, vin rouge
750 ml
Code SAQ : 10395309

AROMATIQUE
ET SOUPLE

15,10\$

RABAIS DE 2,00\$



17,10\$
DOGAJOLO
Toscana i.g.t.
Italie, vin rouge
750 ml
Code SAQ : 00978874

AROMATIQUE
ET SOUPLE

12,70\$

RABAIS DE 2,00\$



14,70\$
HOYA DE CADENAS
RESERVA PRIVADA
Utiel-requena d.o.
Espagne, vin rouge
750 ml
Code SAQ : 11133108

AROMATIQUE
ET CHARNU

16,95\$

RABAIS DE 2,00\$



18,95\$
EXP
Syrah, california
États-Unis, vin rouge
750 ml
Code SAQ : 00864801

AROMATIQUE
ET CHARNU

32,00\$

RABAIS DE 2,00\$



1,14 L
34,00\$
SMIRNOFF
TRIPLE
DISTILLATION
Vodka
Code SAQ : 00000190

26,80\$

RABAIS DE 3,00\$



29,80\$
BAILEYS
L'ORIGINAL
Boisson à la crème
irlandaise
750 ml
Code SAQ : 00005959

27,60\$

RABAIS DE 2,00\$



29,60\$
JACK DANIEL'S
TENNESSEE HONEY
Liqueur de miel
750 ml
Code SAQ : 11607684

23,60\$

RABAIS DE 2,00\$



25,60\$
MALIBU BLACK
Boisson au rhum
et à la noix de coco
750 ml
Code SAQ : 11585075

La modération
à bien meilleur goût.

Edutalcool



DE PRODUITS EN RABAIS À VOTRE SUCCURSALE

PRENEZ GOÛT
À NOS CONSEILS



18+

Prix en vigueur du 2 au 19 février 2012 sur les produits sélectionnés. 18 ans ou plus. Quantités limitées. Jusqu'à épuisement des stocks. SAQ Dépôt, comptoirs Vin en vrac et SAQ Signature exclus. Service à la clientèle de la SAQ : 514 254-2020 ou 1 866 873-2020. Prix modifiables sans préavis. Certaines restrictions s'appliquent. Détails en succursale. Promotion également offerte dans SAQ.COM.



VOUS SEUL POUVEZ FAIRE VOTRE FORD.

FOCUS SE BERLINE 2012

LOUEZ POUR SEULEMENT **219 \$** PAR MOIS **48 MOIS** TERME DE
 ACOMPTÉ DE 2 250 \$
 FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS

TAUX DE FINANCEMENT À L'ACHAT AUSSI BAS QUE 0%¹ AUSSI DISPONIBLE



FIESTA 2012
 OBTENEZ UN TAUX DE FINANCEMENT À L'ACHAT AUSSI BAS QUE 0%¹ AUSSI DISPONIBLE
 INCLUANT VERSIONS
 5,1 L / 100 km SUR ROUTE
 6,9 L / 100 km EN VILLE

0% ou 4 000 \$¹ JUSQU'À
 EN RAISONS DU CONSTRUCTEUR
 SUR D'AUTRES MODÈLES 2012

FAITES DE VOTRE FORD, VOTRE FORD DURANT L'ÉVÉNEMENT FORD ÉQUIPÉS SUR MESURE. CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE FORD D'AUJOURD'HUI.



OBTENEZ LE FORD QUE VOUS VOLEZ AVEC LES OPTIONS QUE VOUS VOLEZ.
 LOUEZ POUR SEULEMENT **219 \$** PAR MOIS **48 MOIS** TERME DE
 ACOMPTÉ DE 2 250 \$
 FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.
 TAUX DE FINANCEMENT À L'ACHAT AUSSI BAS QUE 0%¹ AUSSI DISPONIBLE

+1 000 \$²
 APPLICABLES AUX OPTIONS
 QUE VOUS VOLEZ



FIUSION SE 2012 équipée d'un moteur 4 cyl. et d'une boîte à transmission automatique
 OBTENEZ UN TAUX DE FINANCEMENT À L'ACHAT AUSSI BAS QUE 0%¹ AUSSI DISPONIBLE
 INCLUANT
21 898 \$ **
 TAUX DE FINANCEMENT DE 5,99% ACOMPTÉ DE 1 995 \$ FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS
4 400 \$ ** EN RAISONS DE PRIX
 INCLUANT
 6,0 L / 100 km SUR ROUTE
 9,0 L / 100 km EN VILLE

« La Ford Fusion est, de loin, la meilleure berline intermédiaire. Elle offre une puissance même l'audace à dire qu'elle est l'une des meilleures berlines intermédiaires tout court. »
 - Fikret, analyste d'Automobile 2012

LES ACHETEURS AVISÉS LIRENT LES PETITS CARACTÈRES: Les véhicules peuvent être équipés d'équipements offerts en option. Les concessionnaires peuvent louer ou vendre à prix marché. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Credit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Ces offres incluent les frais d'immobilisation, les assurances, le plan de carburant et la taxe de vente. Les taxes de transport et la taxe sur le climatiseur sont incluses. Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Ford ou appelez le Centre des relations avec le client Ford au 1-800-368-3673. 1. Du 1er février au 2 avril 2012, obtenez un taux d'intérêt annuel de 0% pour le financement à l'achat des véhicules neufs suivants: Focus SE Berline 2012, Fiesta 2012 (incluant la version S) et la Fusion SE Berline 2012 (incluant la version S) pour un terme maximal de 60/48 mois. Cette offre s'adresse à des particuliers admissibles uniquement sur approbation du crédit par Credit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Par exemple pour un financement à l'achat de 20 000 \$ au taux d'intérêt annuel de 0% pendant 60/48 mois, la mensualité exigible est de 333,53 \$ (116,67 \$ le coût de 0%, pour une somme totale payable de 20 000 \$). Aucun acompte n'est requis sur l'offre de financement à l'achat de la Fiesta 2012 (excl. S). Du 1er février au 2 avril 2012, obtenez un taux d'intérêt annuel de 5,99% pour le financement à l'achat de la Fusion 2012 pour un terme maximal de 72 mois. Pour un financement à l'achat de 19 900 \$ au taux d'intérêt annuel de 5,99% pendant 72 mois, la mensualité exigible est de 320,76 \$ (le coût d'emprunt est de 17 702 \$). La valeur de rachat optionnelle est de 7 828 \$. Cette offre s'adresse à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Credit Ford. Certains acheteurs pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix de financement à la location, après déduction de tout ajustement de prix. Certaines conditions et une limite de 20 000 km pour une période de 12 mois s'appliquent à la location. Les taxes de consommation de carburant sont établies selon des méthodes d'essai approuvées par Transports Canada. Offre en vigueur du 1er février au 15 avril 2012. Obtenez jusqu'à 500 \$ (Fiesta) et jusqu'à 1 000 \$ (Fusion 2012) d'accessoires à la location de votre Ford. Cette offre est assujettie à la disponibilité des véhicules et des accessoires. Les taxes s'appliquent au prix total du véhicule admissible (y compris celui des accessoires et des options incluses en série) avant la déduction de l'offre. Cette offre est assujettie à la disponibilité des véhicules et des accessoires. Les taxes s'appliquent au prix total du véhicule admissible (y compris celui des accessoires et des options incluses en série) avant la déduction de l'offre. Tous droits réservés.

Sherbrooke jeudi 2 février 2012 - La Tribune 9





**MAURICE
CLOUTIER**
ÉDITORIAL

maurice.cloutier@latribune.qc.ca

Dérapages verbaux

Le sénateur Pierre-Hugues Boisvenu se plaint à défendre les décisions du gouvernement conservateur concernant l'accroissement de la sécurité publique. Il a le verbe haut et aime bien se retrouver devant les caméras. La langue de bois que l'on reproche souvent aux politiciens, ce n'est pas son genre. Il est bagarreur et n'a pas peur de donner et de recevoir des coups.

Hier, avant une réunion de son caucus à Ottawa, il a cependant manqué une belle occasion de se taire. Invité à répondre à de nombreuses questions des journalistes concernant le projet de loi C-10 qui prévoit des peines de prison plus sévères à l'endroit des mineurs et des trafiquants de drogue, il a exprimé clairement sa pensée sur la peine de mort et sur ceux qui tuent une autre personne.

Il a peut-être dit tout haut ce que certaines personnes pensent tout bas. Ce n'est toutefois pas digne de la fonction d'un sénateur. Il a manqué de jugement. « Moi, je dis toujours, dans le fond, il faudrait que chaque assassin ait le droit à sa corde dans sa cellule. Il décidera de sa vie. » Il a créé rapidement un malaise profond. Sa déclaration a fait la manchette en quelques minutes partout au Québec. Quelques heures plus tard, il a présenté ses excuses à la population. « C'est un commentaire que je n'aurais pas dû faire », a-t-il expliqué.

Le sujet est certes très émotif pour l'homme public dont la fille Julie a été assassinée par des individus qui l'avaient enlevée, séquestrée et violée avant de la tuer à l'été 2002. Son corps avait été retrouvé quelques semaines plus tard. M. Boisvenu a alors entrepris une longue bataille en faveur des familles de personnes assassinées ou disparues. Le Sherbrookois a occupé la présidence de l'AFPAD afin d'obtenir un meilleur contrôle des récidivistes qui commettent des crimes violents.

Il est toutefois hors de question pour M. Boisvenu de démissionner. Il a raison de dire que si tous les politiciens qui font une déclaration malheu-

reuse dans leur vie devaient démissionner, il y aurait bien des sièges vides au parlement. Cela serait encore plus vrai chez nos voisins américains. La rapidité avec laquelle il a présenté ses excuses et le contexte général de ce que l'homme a vécu nous portent à accepter et comprendre le faux pas.

Il ne fait toutefois pas de doutes que l'homme pensait ses paroles. Le début de sa phrase est: « Moi, je dis toujours... » Or, il est complètement inacceptable de vouloir inciter au suicide des personnes qui sont emprisonnées pour avoir tué une autre personne. Déjà, les tentatives de suicide sont nombreuses en prison.

M. Boisvenu a, de toute évidence, avancé qu'il ne croit pas en la réhabilitation des meurtriers. Avec les paroles prononcées, il veut que les remords qui habitent souvent les meurtriers dans le cadre d'un processus normal de réhabilitation les poussent à s'enlever la vie. Il veut obtenir indirectement ce que la société refuse de faire. Même son propre gouvernement conservateur répète son opposition au rétablissement de la peine de mort. Si M. Boisvenu est favorable au rétablissement de la peine de mort pour les assassins en dépit de la position du chef conservateur Stephen Harper, il devra tôt ou tard assumer ses convictions. Est-il du camp de ceux qui veulent une volte-face des conservateurs sur la question de la peine de mort? Est-ce qu'il joue un jeu avec le système pour provoquer des changements?

Les conservateurs ont fait un bon coup en recrutant le Sherbrookois. Il bénéficiait alors d'un important capital de sympathie au sein de la population québécoise. Il devenait un porte-parole connu et reconnu. S'il ne veut pas devenir un boulet pour les troupes de Stephen Harper, M. Boisvenu devra cependant éviter de faire trop souvent la manchette pour ses dérapages verbaux. Il avait aussi attaqué de façon malhabile les avocats québécois en novembre dernier toujours dans le dossier C-10.



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

TRIBUNE LIBRE

Une question de sécurité

Madame Marie Sophie Royer,

En tant que directrice d'une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants, je suis bien au fait des menaces et de la violence subie par les femmes et leurs enfants, entre autres la violence perpétrée avec des armes à feu et plus particulièrement les armes d'épaule. Le registre des armes permet d'entreprendre des actions préventives telles que le retrait des armes d'entre les mains d'individus violents, par exemple lors de situations de violence conjugale. De plus, ce même registre permet d'appliquer les ordonnances d'interdiction émises par les tribunaux pour des personnes qui se sont vu retirées le privilège de posséder et d'utiliser une arme à feu.

Au Québec, de 1997 à 2006, les armes à feu ont été le moyen utilisé dans presque le tiers (32 %) des homicides conjugaux et familiaux, d'où l'importance de soutenir l'application de mesures visant la réduction de l'accessibilité aux armes à feu.

Depuis l'entrée en vigueur de contrôles plus stricts sur les armes à feu, des études ont démontré que les taux d'homicides conjugaux et d'homicides de femmes par armes à feu ont chuté.

C'est avec un objectif de prévention que la réglementation actuelle sur les armes à feu a été élaborée. L'enregistrement des armes à feu est une mesure complémentaire aux autres dispositions mises en place par la Loi sur les armes à feu (dépistage des candidats, attribution de permis à tous les propriétaires, entreposage sécuritaire, etc.). En effet, toutes ces mesures ont été élaborées dans le but de réduire l'usage abusif d'armes à feu par quiconque comporterait un danger, ainsi qu'avec l'objectif de réduire la possibilité des criminels à acquérir des armes à feu.

Le projet de loi C-19 va plus loin que juste abolir le registre des armes d'épaule. Par exemple, il propose d'enlever l'obligation que la validité des permis d'armes soit vérifiée lors de

l'achat d'armes, enlevant une mesure de prévention essentielle.

Certes, la folie trouvera toujours une façon de s'exprimer, n'empêche que réduire l'accès à un moyen ne signifie pas qu'un individu se tournera automatiquement vers un autre moyen, cela a d'ailleurs été démontré par maintes études. La difficulté avec la prévention, c'est qu'elle est difficile à quantifier. Cela ne signifie pas qu'elle ne porte pas ses fruits. Le contrôle des armes n'est peut-être pas une panacée, mais il a été démontré que la réglementation actuelle est efficace et qu'elle a contribué à réduire les décès et la violence par armes à feu, particulièrement par armes d'épaule.

Il n'est pas question ici de politique, mais bien de la sécurité de nos communautés et particulièrement de la sécurité des femmes et des enfants vivant en situation de violence ou de précarité.

Chantal Charest
Directrice générale
L'Escale de l'Estrie

S&P/TSX	TSX C.	\$ CAN	D. JONES	S&P 500	NASDAQ	OR US	PÉTROLE
12 517,66 66,51	1637,31 5,56	1,017 0,10	12 716,46 -83,55	1324,09 11,68	2848,27 34,43	1750,20 0,26	97,61 -0,87
↑	↑	↑	↓	↑	↑	↑	↓



LA PRESSE CANADIENNE

Monique Leroux, la présidente du Mouvement Desjardins, estime que le système capitaliste devrait s'inspirer du modèle coopératif pour se réformer.

SELON MONIQUE LEROUX

La réforme du capitalisme devrait s'inspirer des coopératives

SYLVAIN LAROCQUE
LA PRESSE CANADIENNE

MONTREAL — Critiqué de toutes parts, notamment par les « indignés », le système capitaliste devrait s'inspirer du modèle coopératif pour se réformer, estime la présidente du Mouvement Desjardins, Monique Leroux.

« De façon générale, l'entreprise coopérative est beaucoup plus équilibrée entre la performance financière et la performance sur le plan humain. Et je pense qu'à l'heure actuelle, avec tout ce qui se dit sur l'avenir du capitalisme et sur les problèmes de l'emploi, on doit aller de plus en plus dans une direction comme celle-là », a déclaré Mme Leroux dans une entrevue accordée à La Presse Canadienne la semaine dernière dans le cadre du Forum économique mondial de Davos, en Suisse, où elle a abordé la question.

« À mon avis, l'entreprise n'est pas là juste pour faire un profit, a-t-elle ajouté. Le profit est un outil très important, mais c'est seulement un outil pour permettre à l'entreprise de réaliser sa mission, c'est-à-dire de contribuer à la société en créant la confiance, des emplois et une prospérité durable. »

Selon elle, les marchés doivent élargir leurs horizons lorsqu'ils évaluent la santé d'une entreprise.

« Ce qui n'aide pas, c'est que les marchés financiers et les

investisseurs institutionnels reconnaissent peu de valeur à l'entreprise quand elle est 'bonne', a-t-elle noté. En général, les marchés financiers vont surtout regarder les indicateurs purement financiers. Les autres indicateurs, plus sociétaux, plus environnementaux et plus larges, sont peu regardés. Dans ma vie, j'ai eu à faire plusieurs rencontres avec des investisseurs institutionnels et jamais il n'y a eu de questions sur ce que j'appellerais le « côté cœur » de l'entreprise. À mon avis, il y a quelque chose là à corriger. »

Un défi de taille

La dirigeante a reconnu qu'il s'agissait là d'un défi de taille puisque les consommateurs envoient souvent des « doubles messages »: par exemple, ils veulent acheter les meilleurs produits au meilleur prix, peu importe où ils ont été fabriqués sur la planète, tout en réclamant le maintien d'emplois locaux.

Les coopératives n'ont toutefois pas réponse à tout. À tort ou à raison, bien des membres du Mouvement Desjardins ont du mal à percevoir les différences concrètes qui existent entre cette institution et les banques. À l'instar de ses concurrents, par exemple, Desjardins cherche constamment à maximiser ses profits.

« Il faut que la distinction coopérative s'exprime chaque fois que les membres sont en contact avec nous et c'est un grand défi », a admis Mme Leroux.

BUDGET FLAHERTY

L'innovation dans les entreprises sera à l'ordre du jour

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Les politiciens parlent souvent de l'importance de l'innovation pour les entreprises : le gouvernement Harper affirme être décidé à passer de la parole aux actes.

Le premier ministre s'est engagé, la semaine dernière à Davos, à faire de l'innovation un élément clé du prochain budget fédéral. Selon des experts, cette déclaration ouvre la porte à une réévaluation complète de la façon dont Ottawa dépense plus de 6 milliards \$ pour la recherche et le développement.

Ces experts ajoutent que selon le sérieux de M. Harper et

de son ministre des Finances, Jim Flaherty, le projet pourrait atteindre l'objectif que lui fixe le premier ministre : soutenir l'économie alors que la main-d'œuvre vieillit et se réduit.

Selon Jack Mintz, professeur à l'école de politique publique de l'Université de Calgary, il est toutefois plus facile de parler du problème que de s'y attaquer, ajoutant qu'il s'agit d'un projet à long terme.

Paru à l'automne, le rapport de Tom Jenkins, mandaté par le gouvernement pour examiner le soutien fédéral en recherche et développement, pourrait guider certains des changements nécessaires, mais pas tous.

M. Mintz dit croire

qu'Ottawa songe à adopter une recommandation émise dans le rapport qui prévoit que les entreprises qui soumettent des offres pour obtenir des contrats fédéraux fassent la preuve qu'elles ont investi dans l'innovation. Cette mesure, qui nécessiterait l'embauche d'experts pour superviser les pratiques innovantes des entreprises, est déjà appliquée aux États-Unis.

Le gouvernement souhaite aussi couper le controversé programme de recherche scientifique et de développement expérimental, en vertu duquel 3,5 milliards \$ en crédits d'impôts sont distribués chaque année à 25 000 entreprises.

Facebook inscrite à la Bourse



THE ASSOCIATED PRESS

Facebook effectue une mise à jour de son statut : le réseau social sera dorénavant une société publique inscrite en Bourse. Les documents officiels à cet effet ont été déposés hier auprès de la commission des valeurs mobilières américaine, la Securities and Exchange Commission (SEC). Selon ces documents, Facebook espère lever 5 milliards \$ US dans le cadre de ce premier appel public à l'épargne (PAPE). Ce serait le plus haut montant jamais récolté pour un appel public à l'épargne de société internet depuis que Google a amassé 1,9 milliard \$ US en 2004.

AU CANADA

Les constructeurs automobiles ont entrepris 2012 en force

LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Les constructeurs automobiles ont réalisé de solides ventes au pays durant le premier mois de l'année, alors que plusieurs d'entre eux ont enregistré une hausse de plus de 10 pour cent par rapport à l'année dernière, certains ayant même établi un record pour la période.

Dans l'ensemble, les ventes canadiennes de véhicules ont augmenté de 15,4 pour cent d'une année à l'autre, à 97 497 unités, selon les données rendues publiques hier par l'Association des

fabricants internationaux d'automobiles du Canada (AIAMC).

Les ventes ont été stimulées par la faiblesse des taux d'intérêt, les consommateurs à la recherche d'un véhicule à faible consommation d'essence ainsi que par ceux qui souhaitaient remplacer leur véhicule par un plus récent.

Chrysler Canada a connu son meilleur mois de janvier depuis 10 ans, Ford a perdu son titre de meilleur vendeur au Canada, mais a tout de même continué à aller de l'avant, tandis que les ventes de Toyota ont bondi à mesure que les

approvisionnements parvenaient à rattraper la demande.

Ombre au tableau, les ventes de General Motors ont glissé de 10 pour cent.

Chrysler Canada a fait état d'une hausse de 22 pour cent de ses ventes le mois dernier, par rapport à la même période il y a un an. Cette progression lui a permis de rafler à Ford le titre de meilleur vendeur au pays.

Chrysler a vendu 16 584 véhicules le mois dernier, contre 13 587 il y a un an, et a du même coup connu son meilleur mois de janvier depuis 2002.

American Airlines réduira ses coûts de main-d'oeuvre

LA PRESSE CANADIENNE

DALLAS — American Airlines veut réduire ses coûts de main-d'oeuvre de 20 pour cent et éliminer entre 12 000 et 14 000 emplois.

Le responsable des relations

de travail d'American Airlines en a fait l'annonce à des employés lors d'une rencontre à huis clos au sujet des coupes d'emplois, d'après une source près du dossier.

American Airlines, troisième plus grand transporteur aérien

aux États-Unis, et sa société mère AMR, se sont placés sous la protection de la cour contre leurs créanciers en novembre. La société compte environ 88 000 employés, incluant ceux de son transporteur court-courrier affilié, American Eagle.

Le chef de la direction Thomas W. Horton, a indiqué que la société espérait renouer avec la rentabilité en réduisant ses dépenses de plus de deux milliards \$ US par année et en augmentant ses revenus d'un milliard \$ par année.

Bourse en bref



Une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'IRÉC.

Sociétés Estrie	01-02-12	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Cascades Inc.	4.51	0.01	0.22%	107 769
Domtar Cp	88.91	2.15	2.48%	17 021

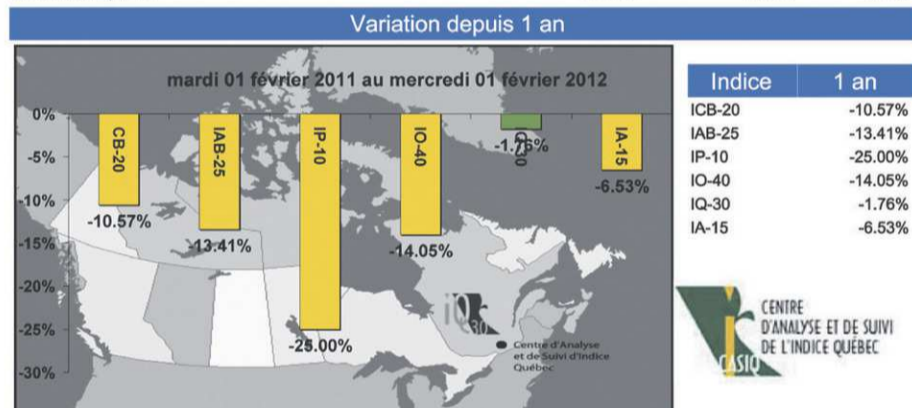
Indices Québec	01-02-12	Var.	Var. (%)	en 2012
Indice Québec 30	1343.16	10.03	0.75%	3.22%
Indice Québec 120	1398.16	10.58	0.76%	3.66%

IQ-120 : Les plus fortes hausses	01-02-12	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Domtar Cp	88.91	2.15	2.48%	17 021
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	76.72	1.09	1.44%	1 571 177
Banque Royale du Canada	53.28	0.91	1.74%	3 337 866
Groupe SNC-Lavalin Inc.	52.50	0.87	1.69%	251 319
Molson Coors Brewing Company	43.63	0.87	2.03%	242 999
Banque Nationale du Canada	75.97	0.75	1.00%	651 864
Dollorama	43.99	0.74	1.71%	111 808
Quincaillerie Richelieu Ltée	30.50	0.70	2.35%	8 530
Cogeco Inc.	47.16	0.65	1.40%	1 080
Groupe CGI Inc.	20.86	0.61	3.01%	2 847 266
Corporation de Sécurité Garda World	8.64	0.60	7.46%	49 980
EXFO Ingénierie Électro-Optique Inc.	6.89	0.56	8.85%	49 611
Transforce Inc.	16.73	0.53	3.27%	234 752
Banque Laurentienne du Canada	46.73	0.53	1.15%	62 749
Banque de Montréal	58.80	0.51	0.87%	1 588 039

IQ-120 : Les plus fortes baisses	01-02-12	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Metro Inc.	53.24	-1.50	-2.74%	561 206
Cogeco Câble Inc.	47.75	-0.55	-1.14%	28 195
Industrielle Alliance, Assurances et services financiers Inc.	26.00	-0.49	-1.85%	156 061
Mines Richmond Inc.	12.16	-0.32	-2.56%	156 181
BCE Inc.	40.68	-0.20	-0.49%	1 664 909
Laboratoires Paladin Inc.	44.95	-0.17	-0.38%	31 201
Saputo Inc.	40.73	-0.11	-0.27%	317 531
Stella-Jones Inc.	41.55	-0.10	-0.24%	3 892
Tembec Inc.	3.65	-0.10	-2.67%	189 152
CAE Inc	10.97	-0.09	-0.81%	363 788
Technologies 20-20 Inc.	3.00	-0.08	-2.60%	1 925
Petrolia Inc.	1.17	-0.08	-6.40%	199 952
Orex Exploration	1.17	-0.08	-6.40%	199 952
Alimentation Couche-Tard Inc.	30.38	-0.07	-0.23%	1 489 259
Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc.	13.31	-0.07	-0.52%	277 153

IQ-120 : Les plus actifs	01-02-12	Var. (%)	Volume
Bombardier Inc.	4.72	1.72%	6 977 221
Ressources MJXescor Inc.	0.28	16.67%	3 917 452
Banque Royale du Canada	53.28	1.74%	3 337 866
Groupe CGI Inc.	20.86	3.01%	2 847 266
Malaga Inc.	0.10	-4.76%	1 835 500
Aurico Gold	9.75	2.74%	1 693 451
BCE Inc.	40.68	-0.49%	1 664 909
Semafo Inc.	6.73	0.45%	1 642 293
Banque de Montréal	58.80	0.87%	1 588 039
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	76.72	1.44%	1 571 177
Alimentation Couche-Tard Inc.	30.38	-0.23%	1 489 259
Corporation Minière Osisko	12.17	1.76%	1 321 644
Banque Nationale du Canada	75.97	1.00%	651 864
Power Corporation du Canada	24.78	1.64%	589 068
Metro Inc.	53.24	-2.74%	561 206

D'un Océan à l'autre ...	01-02-12	1 jour	6 mois
Indice Colombie-Britannique 20	1262.63	-0.08%	-3.73%
Indice Alberta 25	1029.71	0.02%	-5.24%
Indice Prairie 10	1419.24	0.71%	-10.15%
Indice Ontario 40	1009.50	0.72%	-3.66%
Indice Québec 30	1343.16	0.75%	0.33%
Indice Atlantique 15	1763.26	0.62%	0.78%



Nous avons publié cette annonce le mercredi 1^{er} février par erreur. L'émission L'Amour est dans le pré est bien diffusée tous les jeudis.

Nous nous excusons de cette erreur.

La Tribune

Nouvel épisode
Ce soir 21h

Cinq agriculteurs, quinze prétendantes
ILS CULTIVERONT L'AMOUR



THE ASSOCIATED PRESS

Dans une entrevue avec la télévision nationale, le ministre de l'Intérieur, Mohammed Ibrahim, a indiqué que 13 000 partisans d'Al-Masry avaient attaqué environ 1200 fans d'Al-Ahly.

PARTIE DE SOCCER EN ÉGYPTTE

74 morts et 249 blessés

THE ASSOCIATED PRESS

CAIRO — Au moins 74 personnes ont été tuées et 248 autres blessées, hier, en Égypte, après que des violences eurent éclaté entre les partisans de deux équipes de soccer dans la ville de Port-Saïd, ont rapporté les autorités égyptiennes.

Dans un communiqué, le ministère égyptien de l'Intérieur a précisé qu'un policier figurait parmi les morts et que 14 autres comptaient parmi les blessés. La police a également arrêté 47 personnes.

Il s'agit du pire incident du genre à survenir en Égypte et du plus meurtrier au monde depuis 1996.

La télévision d'État égyptienne a rapporté que des partisans avaient aussi mis le feu au principal stade du Caire après qu'un match de soccer entre les clubs Al-Ismaïli et Zamalek eut été annulé en raison des événements à Port-Saïd. Aucun blessé n'a été rapporté.

Des employés du stade ont raconté que des gradins avaient

été incendiés, mais que les pompiers avaient éteint le brasier avant qu'il ne cause trop de dommages.

La bagarre à Port-Saïd a commencé après que les partisans de l'équipe locale, Al-Masry, eurent envahi le terrain pour célébrer la victoire surprise de leur équipe contre Al-Ahly, le meilleur club d'Égypte.

Selon des témoins, les admirateurs d'Al-Masry ont lancé des bâtons et des pierres tout en pourchassant les partisans et les joueurs de l'équipe adverse, qui se sont précipités vers les sorties afin de fuir.

Dans une entrevue avec la télévision nationale, le ministre de l'Intérieur, Mohammed Ibrahim, a indiqué que 13 000 partisans d'Al-Masry avaient attaqué environ 1200 fans d'Al-Ahly. Il a ajouté que la sécurité avait tenté de stopper le bain de sang et que la mêlée causée par la panique était responsable de la majorité des décès.

Hesham Sheiha, un représentant du ministère égyptien de la Santé, a affirmé que la plupart

des victimes avaient succombé à une commotion cérébrale, à de profondes blessures à la tête ou avaient été étouffées par la foule en fuite. Il a révélé que 40 personnes se trouvaient dans un état critique et étaient sur le point de subir une opération.

Mohammed Abu Trika, qui joue pour Al-Ahly, a dénoncé sur les ondes de la chaîne télévisée de l'équipe l'inaction des forces de l'ordre durant l'incident.

« Les gens étaient en train de mourir et personne n'intervenait. C'était comme la guerre », a-t-il déclaré. « La vie humaine a-t-elle donc si peu de valeur? »

Des images diffusées à la télévision montrent les joueurs d'Al-Ahly prendre la fuite en direction de leur vestiaire alors que des centaines de spectateurs se battent à coups de poing autour d'eux. Des hommes ont même dû secourir l'un des dirigeants de l'équipe perdante, aux prises avec plusieurs assaillants.

Vêtus d'uniformes noirs, les policiers observent la scène en retrait, apparemment dépassés par les événements.

Assange conteste son extradition

THE ASSOCIATED PRESS

LONDRES - La Cour suprême britannique a entamé hier à Londres l'examen du recours présenté par le fondateur de WikiLeaks, Julian Assange, contre son extradition vers la Suède, où il est accusé de viol et d'agression sexuelle par deux femmes.

L'Australien âgé de 40 ans avait été arrêté en décembre 2010 à Londres à la suite d'un mandat d'arrêt émis par la justice suédoise et est depuis assigné à résidence en Grande-Bretagne.

M. Assange dément les accusations présentées par deux femmes qu'il a rencontrées à Stockholm en août 2010. Il se dit victime d'un complot politique monté par les États-Unis en représailles à la publication par le site WikiLeaks de documents confidentiels américains sur la guerre en Afghanistan et en Irak à l'été 2010.

L'extradition prononcée par un tribunal londonien le 24 février 2011 a été confirmée en appel le 2 novembre de la même année. La Cour suprême constitue pour Julian Assange le dernier recours devant la justice britannique.

L'avocate de M. Assange, Dinah Rose, a demandé aux sept magistrats de la Cour suprême de déterminer si la justice suédoise disposait ou non de l'autorité nécessaire pour lancer un mandat d'arrêt. Elle a fait valoir qu'un procureur ne peut pas exercer une autorité judiciaire en cette matière sans porter atteinte à un principe juridique fondamental.

« On ne peut pas être juge dans son propre dossier, on ne peut pas être juge et partie », a plaidé Mme Rose. « Un mandat d'arrêt doit être lancé par un



AGENCE FRANCE PRESSE

Un supporter du fondateur Wikileaks, Julian Assange, manifestait devant la Cour suprême de Londres lundi lors de la première journée de l'appel de Julian Assange contre son extradition.

tribunal indépendant et impartial, non par un procureur. »

La décision ne devrait pas être rendue avant plusieurs semaines. Si Julian Assange est débouté par la Cour suprême, il sera extradé vers la Suède dans un délai de deux semaines suivant l'arrêt de la haute instance. Le fondateur de WikiLeaks a la possibilité de porter l'affaire devant la Cour européenne des droits de l'homme, mais cela ne suspendrait pas l'extradition.

Une fois en Suède, M. Assange serait arrêté et une audience aurait lieu dans un délai de quatre jours. Il pourrait alors être relâché après audition, mais le tribunal pourrait aussi prolonger la période de détention provisoire. Ces audiences doivent avoir lieu toutes les deux semaines jusqu'à inculpation ou remise en liberté du suspect.

TOUR DE GLOBE

Étudiants contre policiers au Sénégal



THE ASSOCIATED PRESS

Des étudiants sénégalais ont mis le feu hier à un autobus et ont menacé de se rendre jusqu'au palais présidentiel à Dakar, un jour après que l'un de leurs camarades de classe eut été tué durant une manifestation contre le président Abdoulaye Wade. Le commissaire Harona Sy, qui est responsable de la sécurité, a déclaré que la police avait dispersé les manifestants à coups de grenades lacrymogènes. Il s'agit de la troisième journée de contestation après la décision du plus haut tribunal du pays de permettre au président, âgé de 85 ans, de briguer un troisième mandat aux élections présidentielles.

Fin de la mission en Afghanistan devancée

BRUXELLES — Les États-Unis et leurs alliés de l'OTAN ont l'intention de mettre fin à leur mission de combat en Afghanistan dès 2013, tandis que des soldats maintiendront un rôle de soutien jusqu'en 2014, a indiqué mercredi le secrétaire américain à la Défense, Leon Panetta.

La mission de combat des pays membres de l'OTAN en Afghanistan devait jusqu'ici prendre fin en 2014.

M. Panetta a indiqué aux journalistes que cette transition de la mission de combat à celle de soutien - qui vise à entraîner les forces de sécurité afghanes - aura lieu à la fin de 2013.

—The Associated Press

Un second tour aux présidentielles russes?

MOSCOU — Le premier ministre russe Vladimir Poutine a reconnu hier qu'il pourrait y avoir un second tour lors de l'élection présidentielle de mars prochain dans son pays, concédant pour la première fois qu'il risque de ne pas avoir suffisamment de soutien pour l'emporter dès le premier tour.

Cette déclaration laisse entendre qu'il serait prêt à voir son image de père de la nation ternie s'il ne parvient pas à remporter plus de 50 % des suffrages lors du premier tour le 4 mars, plutôt que de risquer de déclencher de nouveaux mouvements de protestation.

—The Associated Press

Du progrès dans le dossier nucléaire de l'Iran

VIENNE — L'un des principaux inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a qualifié hier de bonne la visite effectuée à Téhéran, ajoutant que la délégation d'inspecteurs de l'ONU retournerait dans la capitale de l'Iran à la fin du mois.

Cette information témoigne d'un certain progrès réalisé dans l'enquête sur le dossier nucléaire en Iran, soupçonné par l'Occident de mener secrètement des recherches sur l'arme nucléaire.

Le renouvellement de la mission survient peu après le retour d'une équipe expérimentée dans ce pays.

—The Associated Press

ÉDIFICE MULTIFONCTIONNEL À COMPTON

La municipalité met les choses au clair

MAXIME PELLETIER
maxime.pelletier@latribune.qc.ca

COMPTON – Les élus municipaux de Compton ont profité de la soirée d'information d'hier afin d'expliquer en profondeur le projet d'édifice pour lequel ils souhaitent réaliser un emprunt de 3,2 millions.

Ils se sont d'abord affairés à présenter le cheminement qui les a menés à opter pour la construction d'un nouveau bâtiment devant abriter à la fois la bibliothèque municipale, le bureau de poste, les bureaux administratifs et une salle communautaire. Ils ont insisté sur le besoin de régler non seulement le problème de l'hôtel de ville vieillissant, mais aussi sur le fait que les infrastructures actuelles sont déficientes à bien des égards.

Des représentants du milieu communautaire ont été invités à expliquer pourquoi la salle collective et la bibliothèque municipale ont besoin d'être relocalisées. Le premier à sonner l'alarme à ce sujet, il y a de cela déjà plusieurs années, a été Bertrand Gagnon du Club Lions. « Lorsque deux nouveaux membres à mobilité réduite ont rejoint le club, nous étions bien embêtés, car nous ne savions pas trop comment leur faire descendre les marches pour accéder à la salle communautaire », a-t-il raconté. La bibliothèque, qui est située dans le même bâtiment, souffre du même problème d'accessibilité. Elle se trouve de plus dans un local



LA TRIBUNE, MAXIME PELLETIER

Les élus municipaux ont invité des acteurs du milieu communautaire, comme Bertrand Gagnon du Club Lions, à venir expliquer aux citoyens en quoi le nouveau projet répondrait à leurs besoins.

beaucoup trop étroit, si bien qu'elle ne peut plus accepter de nouveaux volumes.

David Leslie, l'architecte ayant dessiné les plans du futur édifice, a par la suite présenté en détail aux citoyens de quoi aura l'air celui-ci si la population accepte le projet. Finalement, le maire de Compton, Fernand Veilleux, a une fois de plus souligné le fait que la subvention

provinciale couvrant 50 % du coût du projet s'évaporerait si la municipalité décide plutôt de rénover l'hôtel de ville actuel.

Selon les élus, les citoyens sont devant deux choix : ou bien ils construisent en neuf et doivent assumer une facture de 1,6 M\$, ou bien ils rénovent l'hôtel de ville actuel, des travaux qu'ils estiment à 1,4 M\$ et dont les contribuables devront

assumer tous les coûts.

Les dépassements de coûts inquiètent

Lors de la période de questions, de nombreux citoyens se sont inquiétés de la possibilité que les coûts du projet explosent après le début des travaux.

« On ne peut tout simplement pas dépasser ce budget », a toutefois rétorqué M. Veilleux. « Nous avons un règlement d'emprunt de 3,2 M\$, et on ne peut pas dépenser plus que ça. Dans ce montant, une partie est déjà réservée aux imprévus ».

« De plus, nous avons déjà identifié certains aspects

que nous pouvons modifier si jamais nous devons réduire les coûts afin de respecter le budget », a renchéri M. Leslie.

D'autres citoyens ont reproché à la municipalité de présenter un seul projet.

« Il n'y a qu'une proposition sur la table, et c'est ça qui m'agace, et c'est ce qui agace beaucoup de personnes je crois », a soutenu la Comptonnoise Isabelle Marissal. Plusieurs personnes auraient aimé savoir combien coûterait la construction d'un nouvel hôtel de ville plus modeste, une question à laquelle M. Veilleux n'a pas pu répondre.

Voleur au couteau recherché à Sherbrooke

SHERBROOKE — Le Service de police de Sherbrooke recherche un individu qui serait impliqué dans un vol au couteau perpétré au dépanneur de la rue des Quatre-Saisons à Sherbrooke.

Le suspect s'est présenté au comptoir du dépanneur situé au 825, rue des Quatre-Saisons vers 4 h 15 dans la nuit

du 15 janvier. Armé d'un couteau, il a demandé le contenu du tiroir-caisse. Devant l'hésitation du commis, il a vidé lui-même la caisse. Le suspect a laissé le couteau sur le comptoir avant de prendre la fuite à la course.

Le suspect portait un foulard noir qui lui cachait le

visage, un chandail noir avec un capuchon, des gants noirs, un pantalon pâle ainsi que des souliers blancs.

Toute information concernant ce vol au couteau peut être communiquée à la division des enquêtes du SPS au 819 821-5544.

—René-Charles Quirion

BIENTÔT EN Vacances?

DITES-MOI VOTRE SILHOUETTE, JE VOUS DIRAI QUOI METTRE DANS VOTRE VALISE!

Robe soleil • Tenue de plage
Ensemble de voyage
Accessoires
Maillot de 6 à 18 ans,
bonnet A à G

gala des Napoléon 2011 cciD

lauréat - détail | à 14 employés

Giant

Louez votre chauffe-eau

À PARTIR DE 850 \$ / MOIS

Aucuns frais d'installation

819 565-1770

PÉTROLES SHERBROOKE

ANDRÉ LAPIERRE SERVICE inc.

CMMTQ

2778591

PRÊT-À-PORTER • LINGERIE • MAILLOTS • ACCESSOIRES

Mlle Anne

• MA FAÇON D'ÊTRE MOI •

432 rue Lindsay
à Drummondville
Près de l' Hôtel de Ville
819.478.5002

www.mlleanne.ca

LES VOYAGES DE GULLIVER

Un périple entre la philo et le rigolo



MÉLANIE NOËL

melanie.noel@latribune.qc.ca
CRITIQUE

SHERBROOKE — *Les voyages de Gulliver* proposent aux petits et grands explorateurs un aller-retour entre les contrées lointaines d'un monde fantastique et les paysages universels enfouis au profond de chaque humain. Un périple théâtral en quatre temps qui fait voguer les voyageurs entre philosophie et humour.

Le héros de la pièce, Lemuel Gulliver, est un personnage assoiffé d'aventures. Bien qu'il aime femme et enfants, le capitaine et chirurgien du XVIII^e siècle ne résiste jamais bien longtemps à l'appel du large.

Sur la première terre où Gulliver transporte le public, il est l'être le plus grand. Entouré de Lilliputiens, être minuscules prenant vie sous forme de marionnettes, le naufragé jouit pendant un certain temps de sa force supérieure. Il défend l'empereur, est décoré par ce dernier. Mais bientôt la jalousie de ses hôtes le pousse à lever les voiles. Lorsqu'il aboutit ensuite à Brobdinague, pays des géants, il connaît la situation inverse. Il est le plus petit de tous. Confronté à des hommes « hauts comme des clochers d'églises », il expérimente alors la vulnérabilité. Emprisonné dans une petite cage, Gulliver perd sa dignité. Les géants le transforment en animal de cirque. Le héros souhaite ardemment mourir. Par chance, une complice l'aide à s'enfuir et il retourne à sa vie ordinaire qui lui manque tant, auprès des siens. Mais rapidement, il tourne en rond.

Dix jours plus tard, il repart. Après avoir affronté pirates et



IMACOM, MAXIME PICARD

Les voyages de Gulliver rassemblent des périples remplis de fantastique et d'humour, de doutes et de réflexions. La performance de Denys Lefebvre (marionnettes, cheval, fillette et tout autre personnage) et de Sylvain Hétu (Gulliver) est remarquable.

tempêtes, l'ater ego de l'écrivain Jonathan Swift s'échoue dans un pays où l'indifférence règne au coeur de tous ses citoyens. Ce pays est la Lapoussie. Les habitants sont concentrés et n'ont aucune conscience des autres. Ignoré de tous, Gulliver quitte non sans croiser fantômes et immortels.

La dernière destination de cette aventure qui dure un peu plus d'une heure est une terre où le statut des animaux et des hommes est inversé. L'homme est plus bête que l'animal qui se

croit supérieur en tout. Gulliver souffre énormément du rejet et de la discrimination envers sa race.

Le doute et la différence

Dans ses voyages, Gulliver rencontre des gens qui ne parlent pas sa langue et ensemble, ils apprennent à se comprendre. Au fil du temps, le navigateur doute et se remet en question. Il oscille entre le confort et l'ennui du quotidien et le risque et l'attrait de l'inconnu. Mais pour être certain que les petits s'amusent, Gulliver lance aussi quelques blagues de

pipi-caca au travers de ses récits (toujours efficaces auprès des plus jeunes). Et les citoyens du monde qu'il croise ont toujours un petit côté rigolo et attachant.

Sur scène, deux acteurs et un bruiteur. La performance de Sylvain Hétu (Gulliver) et Denys Lefebvre (marionnettes, cheval, fillette et tout autre personnage) est remarquable. Et les hennissements, les gazouillements, les ronflements, les grincements de Laurier Rajotte, qui signe aussi la musique, rendent l'univers crédible. Dans la mise en scène

d'Isabelle Cauchy, une maquette en carton devient un palais royal. Une toile où sont peints quelques vagues devient la mer. Un beau voyage offert par le Petit Théâtre de Sherbrooke.

VOUS VOULEZ Y ALLER

Les Voyages de Gulliver
9 ans et plus
Demain et samedi, 19 h 30
Théâtre Granada
Entrée: 18\$, 14\$ et 12\$

RETOUR DE SON

Des artistes chanteront les Beatles

MONTRÉAL — Un album en hommage aux Beatles, qui réunira plusieurs artistes québécois, sera lancé au printemps prochain en l'honneur du 50^e anniversaire de la sortie du premier *single* du groupe britannique.

À ce jour, France D'Amour, Corneille, Daniel Lavoie et Francis Cabrel ont accepté de prendre part au projet, a confirmé le groupe Tandem, qui est à l'origine de ce projet.

D'autres interprètes

seront dévoilés ultérieurement, a signalé la maison de disques dirigée par Paul Dupont-Hébert.

Selon ce dernier, l'équipe est emballée par le projet et surtout très curieuse « de voir comment chacun des interprètes se appropriera sa chanson ».

M. Dupont-Hébert estime que « jamais ce genre de proposition musicale n'a encore été faite au public québécois ».

— La Presse Canadienne

Charles Aznavour chantera à Montréal en avril

MONTRÉAL — La Maison Symphonique de Montréal accueillera un monstre sacré de la chanson française au printemps.

Il sera de passage dans la métropole les 10, 11, 13 et 14 avril.

Il a passé les derniers mois en tournée dans les grandes villes de France pour y présenter son dernier album

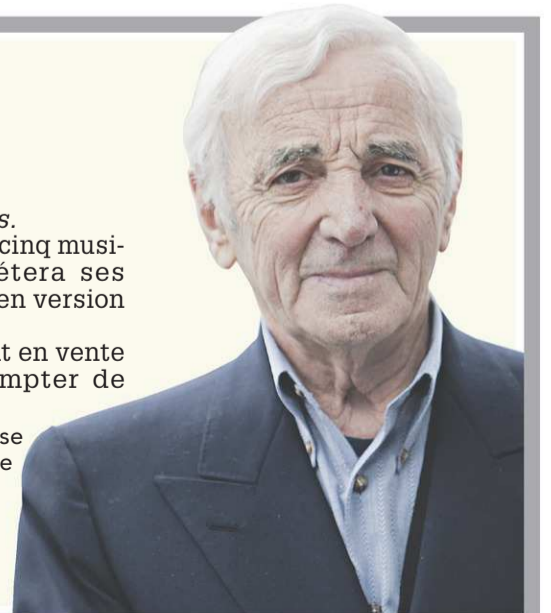
Aznavour Toujours.

Accompagné de cinq musiciens, il interprétera ses nombreux succès en version intimiste.

Les billets seront en vente le 4 février à compter de midi.

— La Presse Canadienne

CHARLES AZNAVOUR



Villeneuve adaptera Gaza 56

ANDRÉ DUCHESNE

MONTREAL — Le cinéaste Denis Villeneuve adaptera dans un film d'animation l'ouvrage *Gaza 1956*, en marge de l'histoire (*Footnotes in Gaza*) écrite par le journaliste et auteur de bandes dessinées malto-américain Joe Sacco.

Faisant suite à une enquête de M. Sacco, l'ouvrage, paru à la fin de 2009, porte sur le massacre de 111 Palestiniens par des soldats israéliens survenu à Rafah en 1956.

Considéré comme un journaliste d'enquête qui utilise la bande dessinée pour faire ses reportages, l'auteur a publié de nombreux ouvrages au fil des ans, principalement sur la Palestine et la Bosnie. Dans un échange de courriels, M. Villeneuve a indiqué avoir eu un véritable « coup de foudre » pour cette oeuvre.

Coup de foudre

« Je connaissais le travail de Joe Sacco mais pas *Footnotes in Gaza* que je m'étais promis de lire dans les mois qui venaient avant que Amiel Tanenbaum ne m'approche avec cette idée, dit le réalisateur. La bande dessinée raconte le travail d'un journaliste de guerre à la recherche d'une vérité à hauteur d'homme enfouie dans les mémoires. *Footnotes from Gaza* est une oeuvre qui m'a profondément impressionné, un coup de foudre. Je pouvais rationnellement refuser un tel projet, mais mon coeur lui en était incapable.

Amiel Tanenbaum est le dirigeant de la maison de production française Tu vas voir qui avait acquis les droits cinématographiques du film et qui a ficelé tout le projet.

« Il était important pour Joe d'avoir confiance dans le réalisateur du film. Dès le départ, nous avions le nom de Denis en tête », a indiqué M. Tenenbaum en entrevue au magazine britannique *Screen Daily* hier.

Sensibilité

Pour la maison de production, le réalisateur québécois était la personne désignée pour faire ce long métrage, entre autres pour la sensibilité démontrée dans son film *Incendies* adapté de la pièce de Wajdi Mouawad et traitant, à travers un pays sans nom, des conflits et de la haine minant les nations du Moyen-Orient. Le film de Villeneuve était finaliste aux Oscars l'an dernier pour le prix du meilleur long métrage étranger.

Par le biais de l'agent de M. Villeneuve, une rencontre avec Joe Sacco a eu lieu à New York à la fin de 2011 et les deux se sont entendus. Ils coéciront le script du film.

« M. Sacco est un homme d'une grande culture, discret, franc, direct, sans concession et très ouvert », ajoute Denis Villeneuve. « Il a aimé *Incendies*. J'ai adoré *Footnotes in Gaza*. Mon objectif était, lors

de cette rencontre, de sentir s'il me faisait confiance. »

Énorme défi

M. Villeneuve est visiblement fort emballé par le projet même s'il reconnaît du même souffle que le fait de faire un film d'animation constitue « un énorme défi cinématographique ».

« Le sujet est évidemment très délicat et dangereusement casse-gueule, écrit-il. Le bouquin ferait un film de douze heures en soi. Je ne connais rien à l'animation et le magnifique *Valse avec Bachir* nous précède. »

Le réalisateur québécois avertit que ce projet en est un à long terme et qu'il nécessitera un très long travail d'adaptation. Mais il n'est pas à un projet près! (*La Presse*)



ARCHIVES, THE ASSOCIATED PRESS

Le réalisateur Denis Villeneuve, que l'on voit ici lors de la 83^e remise des Academy Awards au Kodak Theatre d'Hollywood en février 2011, adaptera dans un film d'animation l'ouvrage *Gaza 1956*, en marge de l'histoire (*Footnotes in Gaza*) écrit par le journaliste et auteur de bandes dessinées malto-américain Joe Sacco.



EXPO HABITAT
30^e SALON
expohabitat.estrie.com

↑ RÉNO
↑ BRICO
↑ DÉCO

DU JEUDI 2 AU DIMANCHE 5
FÉVRIER 2012

PASSEZ À LA MAISON!

30 NOUVEAUX EXPOSANTS!
PIÈCES DÉCORÉES
INSPIRATION CALIFORNIENNE

CONCOURS 8 500 \$*
EN PRIX À GAGNER!

« LA PIÈCE DÉCORÉE DE VOTRE CHOIX »

CREDIT VOYAGE
Valeur de **3 000 \$**

« TOURNÉE DE MAGASINAGE + CONSEILS D'UN DESIGNER D'INTÉRIEUR »

BON D'ACHAT
Valeur de **5 500 \$**

*Certaines conditions s'appliquent. Les règlements du concours sont disponibles au salon EXPO Habitat et au siège social de l'APCHQ-Estrie.

CHANCES ADDITIONNELLES DE GAGNER **5500 \$**

 **CONCOURS « QUEL EST VOTRE STYLE DÉCO? »**
facebook.com/expo.habitat.estrie

Champêtre

CAMELÉON

URBAIN

Classique

 **APCHA**
Région de l'Estrie

 **Desjardins**

Groupe Gaston Côté

 **maison piscine.com**

 **abritat**
VOTRE GARANTIE

ANNONCES CLASSÉES

PLUS DE 119 900 LECTEURS PAR JOUR!

POUR PLACER UNE ANNONCE CLASSÉE
819 564-2222

Sans frais 1 800 567-6955 Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00

La Tribune et La Nouvelle 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8



DUO PLUS (pour un temps limité)

Une portée sans égal avec 250 000 copies de votre annonce!
Une semaine complète dans *La Tribune* et *La Nouvelle*
à **50 % DE RABAIS**

Cette promotion est réservée aux particuliers. Aucun changement ne peut être apporté à l'annonce en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation.



IMMOBILIER / ACHAT, VENTE, ÉCHANGE, LOCATION
Rubriques 2 à 82



LOISIRS
Rubriques 140 à 144



MARCHANDISES
Rubriques 160 à 246



FINANCES
Rubriques 330 à 340



VÉHICULES AUTOMOBILES ET RÉCRÉATIFS
Rubriques 100 à 132



EMPLOIS
Rubriques 150 à 152



SERVICES PERSONNELS ET SERVICES DIVERS
Rubriques 260 à 320



SOINS DE SANTÉ
Rubriques 348 à 356

CVENDU.ca
C'EST GRATUIT!

Le site des petites annonces de **La Tribune**

2 PROPRIÉTÉS, BUNGALOWS

1557 VENUS, FLEURIMONT, bungalow 3 c.c., cuisinette, salle à manger, boudoir, solarium, sous-sol aménagé. Très beau terrassement avec piscine. 203,000\$. Inf.: 819 569-3723, cell: 819 570-4333, bur.: 819 823-4333.

6 PROPRIÉTÉS À REVENUS



Richard Blain
Courtier immobilier
819 571-9261
819 820-0777

IMMOBILIER
Estrie
Agence Immobilière

MAGOG, duplex, 1 x 5 1/2, 1 x 6 1/2, rénové, garage détaché. Idéal propr. occupant. Prix 199 900 \$, faut voir!

OUEST, 5 log., 1 x 3 1/2, 4 x 4 1/2, chauff. électr. aux frais des locataires. Toit élastomère, 4 ch.-eau changés, propre! Prix 369 000 \$. Rev. 29 760 \$.

10 MAISONS DE CAMPAGNE

MAISON 24 X 32, 2 étages, à La Patrie (21 Ch. Labonne), entièrement rénovée, 1 bijou! 3 c.c., 2 s. bain avec ardoise, puits art. 2012, fosse septique 2011, plomberie, cuisine, tout est neuf. Garage 30 x 40, Vue panoramique sur le mont Mégantic. Très bon prix. Transfert. Tél: 819 823-9865.

20 TERRES, TERRAINS

9 terrains près CHUS Hôtel-Dieu, prêts à constr., zoné 1-2-3 ou 4 log., trav. perm. incl. Belle vue. 68 000\$ et +. Prop. 819 569-7754

LAC LOVERING, terrain de 100 pieds de façade par 150 pieds, bien situé. Incluant accès au lac d'un valeur de 3000\$. Prix : 34 500\$. Tél.: 450 321-0545, 450 522-9611.

TERRAIN pour 2 ou 3 log., près de l'université et 410, travaux perm. inclus, bon secteur, 8.25\$/pi.ca. 819 823-2849; 819 823-2965.

22 FERMES

A SAINT-NICEPHORE, 4 min. de Drummondville. Terre à bois, érablière, 55 acres, clé en main. 550,000\$. Tél: 819 398-1133.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

LUXUEUX, IMMENSES
3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 NEUFS

Style condo, armoires bois, clim., asp. central. Rue Brulotte, près du CHUS, rue des Coquelicots, coin Chalifoux et 11^e, près de l'Hôtel-Dieu. Possibilité de bail pour 2 ans et +

819 437-5579; 819 993-9003

www.loyersherbrooke.com

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

0\$ 0\$ 0\$ À LOUER

1 1/2, maintenant, meublé, moderne, tout inclus. 819 563-6204

1015 Quatre-Saisons, 3 1/2, 4 1/2, MOIS GRATUIT. Chauffés, eau chaude, près CHUS, Galeries 4-Saisons, Centre 24-Juin. Bienvenue! 819 566-8153.

1130, 13^e AVENUE NORD

3 1/2, 4 1/2, libres imméd. Chauffés, eau chaude fournie, pl. flottant. Près Galeries 4-Saisons et CHUS. 819 564-7442.

2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, MOIS GRATUIT, chauffés, eau chaude, près des services, cul-de-sac. 819 575-3150, 819 562-2945.

3 1/2 - 121, 4^e AVENUE

Chauffé, eau chaude, poêle et frigo fournis. Libre 1^{er} février. 455\$/mois. 819 993-3799.

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, MOIS GRATUIT, chauffés, eau chaude, près des services. 819 562-2945, 819 575-3150.

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 spacieux, libres juillet, const. 2008, air clim., asp. central, lave-vaisselle et plus. Tél: 819 563-5460 / 819 570-0029.

3 1/2, 4 1/2 chauffés, eau chaude. Près des Galeries 4-Saisons, CHUS, Centre 24-Juin. 819 432-6914.

3 1/2, 4 1/2, chauffés, eau chaude, près des services. MOIS GRATUIT. 819 823-2267

3 1/2 TOUT INCLUS, 1^{er} plancher, près Cegep & CHUS, porte patio, entrée lav. séch., stat., libre imm., 480\$/ms. 819 432-1233

3 1/2 TRÈS PROPRE, CHAUFFÉ, EAU CHAUDE incluse, frais peint, armoires et céramique neuves, entrée lav.-séch. (poss. de fournir appareils), près d'un parc, rue sans issue, très tranquille. Disp. juin ou juillet. 530\$. Tél: 819 432-7068

4 1/2, chauffé, eau chaude, près Galeries 4-Saisons, CHUS, Centre 24-Juin. 819 575-3261.

4 1/2, MOIS GRATUIT. À partir de 535\$ chauffés, eau chaude, près des services, autobus. 819 562-2945.

4 1/2 MOIS GRATUIT, chauffés, eau chaude, accès fauteuil roulant. Près Galeries 4-Saisons, CHUS, école, parc. 819 829-1781, 819 562-2945.

4 1/2, MOIS GRATUIT, chauffés, eau chaude, près CHUS, Galeries 4-Saisons, Centre 24-Juin. 819 820-8308, 819 416-0949.

4 1/2, MOIS GRATUIT, chauffés, eau chaude, près Galeries 4-Saisons, CHUS, école, parc. 819 562-2945, 819 829-1781.

4 1/2, MOIS GRATUIT, tout inclus, cul-de-sac, près CHUS, Galeries 4-Saisons, Centre 24-Juin. 819 432-1641, 819 822-3818.

4 1/2 STYLE CONDO

Près du CHUS, tranquillité. 806 Des Lys, face aux Résidences Soleil. 819 812-4997, 819 238-1666

4 1/2 TRÈS PROPRE, CHAUFFÉ, EAU CHAUDE incluse, frais peint, armoires et céramique neuves, entrée lav.-séch. près d'un parc, rue sans issue, très tranquille. Disp. juin ou juillet. 605\$. 819 432-7068

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

FÉVRIER GRATUIT! BEAU 3 1/2 semi-meublé, près de tous les services, du CHUS et à 10 min d'autobus de l'U de S, 438\$/mois tout compris, sauf tél. et Internet. Buanderie disponible dans l'imm. Env. tranquille. Idéal pour étudiant(e). Guillaume : 819 346-3004.

PROMOTION EN VIGUEUR

5 1/2 neufs avec garage, luxueux, style condo, 1300 pi car. 819 212-7690.

44 APPART. ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE

3 1/2 DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT. Très grand, entrée privée. Bureau de location au 108 Oxford, app. 105. Tél. 819 821-0770.

44 APPART. ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE

4 1/2 entrée privée. Libre imméd., Situé au 118 Archie Mitchell. 819 569-4977.

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2

SECTEUR UNIVERSITAIRE PROMOTION

2705 Galt ouest, app. 202
819 679-5049, 819 566-1745

1 1/2, 3 1/2, 4 1/2 chauffés, eau chaude, MOIS GRATUIT. Béton, toit terrasse, piscine intérieure, ascenseur. 819 569-6900, 819 432-6914.

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

Immeubles de prestige

2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2

Disponibles immédiatement

RABAIS DE

300\$

1545-1625, rue McManamy

Frais peints, pl. bois, ascenseur, piscine int., stat. À voir!

819 822-1106

MOTS CROISÉS JUNIOR

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												

HORIZONTALEMENT

- Couleur de cheveux brun clair. – Oeuf, dans le langage enfantin.
- Entourer, serrer avec un lien. – Ballottés.
- Consignés, notés par des signes graphiques. – Ce qui reste d'un bâtiment qui s'est écroulé.
- Faire attention à ce que l'on entend.
- Sert à faire une liaison entre deux mots. – Mot dont on se sert pour faire avancer un cheval. – Pointe de terre qui s'avance dans la mer.
- Do, ré, mi, fa etc. – Capacité à rire ou à faire rire.

- Action de se servir d'une arme à feu. – Qui concerne l'école, l'enseignement.
- Sirop d'érable très épais, ayant la consistance du miel. – Qui ont du chagrin.

VERTICALEMENT

- Qui n'est pas trop sévère à l'égard de quelqu'un qui a commis une faute.
- Bruit que l'on fait quand on a le hoquet. – Partie qui recouvre et protège un bâtiment.
- Ouvre les fenêtres. – Action de sélectionner.
- Ne respecte pas les règles du jeu.

Du lundi au samedi
WWW.HANNEQUART.COM

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	R	O	N	T	I	E	R	E	S		B
2	L	A	S	E	R	P	I	L	O	T	E	
3	E	T	E	U	N	I	F	L	O	T		
4	X	R	A	I	E		P	E	I	N	E	
5	I	L	M	E	T	R	O	D	M			
6	B	O	B	O		S	E	R	E	I	N	E
7	L	I	E	U	X		V	E	S	T	O	N
8	E	S	C	R	I	M	E		T	E	S	T

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

*** 1 BEAU 3½-4½ JUILLET ***
1x4½ libre imm. Endroit propre/tranquille. Tout rénové, de qualité supérieure, pl. céramique et flottant, comptoirs neufs, frais peint. Clientèle de choix. Boisé. 819 346-7148.

1 MOIS GRATUIT - 3½ - 4½ - 5½
À partir de 448\$. Près de l'université, secteur paisible. Libres. 819 566-8328, 819 432-6914

1 MOIS GRATUIT sur bail débutant avant le 1er avril, min. 12 mois. Logement rénové. 819 820-2286, poste 1. Faites une visite à: www.distributionsmatinales.com

2½-4½ rénovés, secteur UdeS, endroit tranquille, près services, stat., libre. 395\$-550\$ tout inclus. 819 571-5593 ou 819 562-8876.

3½, 4½, 5½ NEUFS, très grands, style condo, modernes, air clim. 1410 De l'Escarpement Libres immédiatement. 819 569-4977, 819 821-0770.

3½, 4½ GRANDS - BEAUX - MODERNES
Accès handicapés. Près services, rénovés, peinture, céram./flottant. Libre. 819 821-3993, 819 446-5683, 819 572-0407, 819 846-4826

4½, 535\$; 3½, 525\$
1125 des Seigneurs
Possibilité chauffés, tranquille. Près services, univ. et mt Bellevue. Tél.: 819 578-3083.

5½ NEUF, style condo, 1er étage (pas de marches). Situé 945 Thibault. Libre imméd. 819 569-4977, 819 821-0770.

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

APP. S.D.R.
916 RAOUL-BRUNEAU
3½ chauffés, eau chaude, entièrement rénovés
Pas d'animaux.
819 348-0384, 819 823-6209

IDÉAL POUR ÉTUDIANTS
Centre-ville, 1½, 2½, tout inclus.
819 572-1080

TRÈS GRAND 3½, ent. lav.-séch., stat., ch. éclairé, eau ch., frais peint, dans duplex, pas d'animaux, libre imm., 470\$. 819 620-4315.

48 APPART. ARRONDISSEMENT Rock Forest, St-Elie, Deauville

3½ - 4½ - 5½ SECTEUR ST-ÉLIE, - 1 MOIS GRATUIT - endroit tranquille, disp. imméd.
Pas d'animaux. **CONCIERGE RECHERCHÉ.** Tél: 819 560-2849.

3½ DANS TRIPLEX, entrée lav.-séch., coin tranquille, près dépanneur et bus. Libre 1er juillet. 455\$/mois. Alain: 819 820-5701.

4½ ET 5½ GRANDS, secteur Rock Forest.
Disponibles maintenant. Contacter David: 819 560-1607.

4½, luxueux dans demi sous-sol d'une grande maison 2010, ensoleillé, pl. chauffant. Le tout pour 695\$/mois chauffé et éclairé. Patrick 450 494-0440. Caroline 450 494-2534.

BEAU, GRAND 4½ très bien éclairé, dans maison neuve, demi sous-sol, dans un rond-point, 2 stat., 600\$ rien d'inclus. Pas d'animaux. Libre 1er mai. Tél: 819 943-1588.

BORD DE L'EAU, R. Forest. 4½ très grands, style condo, pl. bois franc, foyer. Piste cyclable. 725\$. Libres imm. 819 571-3444, Pierre.

50 APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER

1½ - 2½ - 3½ - 4½ - 5½ - 7½
IMMEUBLES AVEC ASCENSEUR
819 574-7785, 819 566-6778
www.laureatrichard.com

1½ - 2½ - 3½ - 4½ - 5½
BANQUE DE LOGEMENTS
Vaste choix, service gratuit.
745 McGregor, suite 101
819 820-4341, 819 566-1745

1½, 2½, 3½, 4½, 5½
PLACE ANNIE
APP. PLACE MCGREGOR
Bureau 745 McGregor, app. 101
819 679-5058, 819 566-1745

4½ - 2575 DE LA LAURENTIE. Chauffés, eau chaude. Face au parc. 580\$/mois. Libres imm. 819 563-9137 ou 819 346-2909.

4½, 615 MCGREGOR, 1 mois gratuit, chauffés, eau ch. fournie, imm. propre et tranquille, près Carrefour. Libres. 819 437-8088

4½, IMMEUBLE EN BÉTON
Chauffé, eau chaude fournie. Libre imméd.
Info : 819 575-0760

4½ STYLE CONDO, 1 mois gratuit, 2630 Prospect et 105-135 Candiac, libres imm. Flottant, entrée privée, éclairés. 819 437-8088

7½ - VUE MAGNIFIQUE - Complètement rénové : cuisine, s. bains et pl. bois franc. Balcon 13x24. Non-fum. Pas d'animaux. Pers. sérieuse. Poss. de bureau pour professionnel. Libre immédiatement. Tél. : **819 679-1437.**

LUNIK
IMMEUBLE DE PRESTIGE
165 rue De Candiac
1½, 3½, 4½, 5½
Chauffés, eau ch., piscine int., ascenseur
819 574-6778, 819 566-6778
www.laureatrichard.com

WOW !!!
chaleureux 5½ style condo de luxe, entrée avec marquise, 2 s.b., a/c, tranquille, pas d'animaux, non-fum. Idéal pers. d'âge mûr et responsable.
Unique en ville!
À voir absolument, **975\$. 819 565-9971.**

66 CHAMBRES À LOUER

BELLES CHAMBRES FRAIS PEINTES
De 275\$ à 300\$/mois tout compris.
869 King O. **819 432-7068, 819 564-6662.**

CENTRE - TOUT INCLUS
Au mois: 250\$ et plus ou à la semaine: 75\$ à 100\$/sem. 819 674-7379 ou 819 345-3637

CHAMBRE, 680 RUE DRAPEAU
Duplex, s.-meublé, bus univ., 320\$/mois + frais. **819 562-8389; 819 574-6437**

CHAMBRES STUDIOS
À partir de 320\$/mois, poêle, frigo, tél., Internet, câble, stat., buanderie. **819 446-4302**

DANS MAISON RÉSIDENTIELLE, tout compris, stat. Internet. au 1322 rue de l'Ontario. 300\$/mois. 819 563-3056, 819 569-9759

78 LOCAUX À LOUER OU PARTAGER
LOCAUX À LOUER (3)
1500 pi car, 2000 pi car, 3500 pi car
Info. : 819 564-2171

104 AUTOS À VENDRE
ACHETONS TOUS GENRES D'AUTOS ET CAMIONS
Vendons pièces usagées. 819 569-0733

ACURA RL 2000
3,5 litres, tout équipé, noir, moteur et pneus neufs. Tél. : 819 475-2883.

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.automobilesbrisson.com

FORD FOCUS 2010 SEL, complètement équipé, autom., garantie Ford, accidenté léger arrière gauche, valeur 14,700\$ pour 7900\$. Tél: 819 822-8158.

LE MEILLEUR PRIX
Location et vente d'autos à bas prix
Journée / semaine / mois. Autos récentes.
Location d'autos Beaudoin
819 845-4530

PONTIAC TORRENT 2009, traction intégrale, tout équipé, 52 000 km, parfaite condition, marche pied et roues d'été chromées + roues d'hiver. 16 500\$. Tél.: 819 820-4090.

106 VÉHICULES 5000\$ ET MOINS

ACHETERAIS AUTOS, CAMIONS, VTT, MOTORISÉS, ROULOTTES, BATEAUX, SEA-DOO, TRACTEURS DE FERME, MACHINERIE LOURDE, ETC.
en bonne ou mauvaise condition.
Remorquage gratuit. Payons comptant.
Tél. : **819 570-6446**

KIA SPECTRA 2003, 119 000 km, gris métallique, plusieurs réparations récentes avec factures à l'appui, 2300\$ possibilité échange contre petit VUS. 819 212-8013

130 MOTOS, SCOOTERS
HARLEY DAVIDSON FLH ULTRA 2007 CLASSIC, 16 000 km, 'full' chrome 17,200\$. Tél.: 819 822-9371

151 PERSONNEL DEMANDÉ
À DOMICILE
Partiel 1000\$/mois, plein 5000\$/mois. Perm 235\$. www.richesses.ca 418-702-1097

AIDE-CUISINIER(ÈRE)
Restaurant-terrace saisonnier, temps plein, jour, soir et fin sem. Expérience un atout. Envoyer votre c.v. au: 6805 Rte Louis S St-Laurent, Compton, Qué. J0B 1L0.

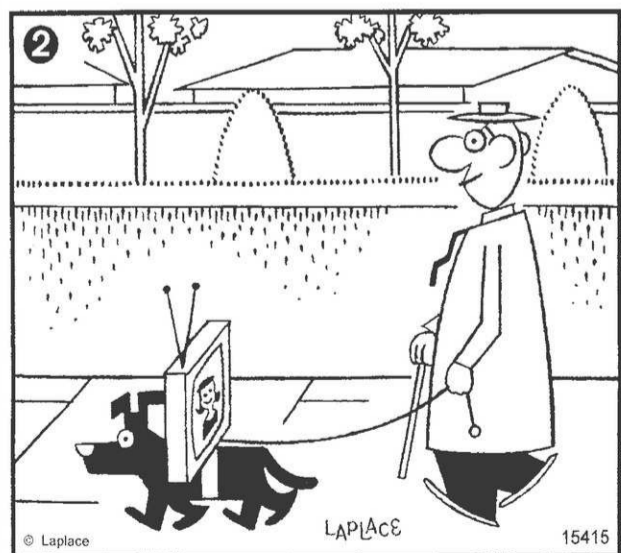
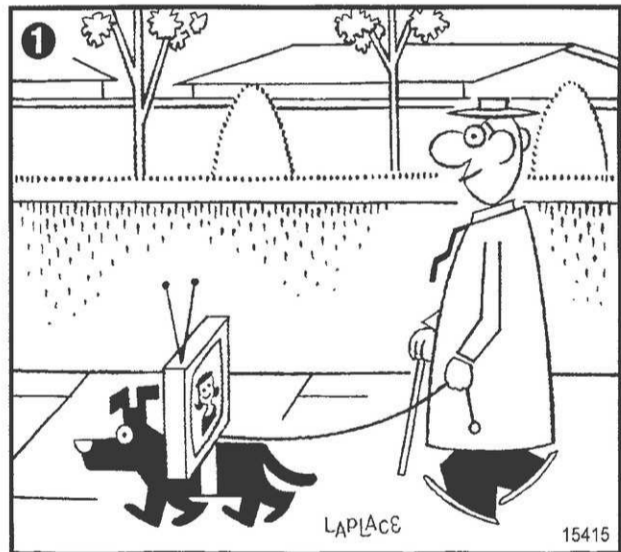
ALIMENTATION
STÉPHANE TREMBLAY
RECHERCHE UN GÉRANT de viandes
mimum de 3 ans d'expérience, en tant que gérant. Poste à temps plein. Faites-nous parvenir votre C.V. par courriel à: smp8048p@provigo.ca

AVON VOUS OFFRE UN CADEAU DE 50\$ EN DEVENANT REPRÉSENTANTE
819 573-5378

CUISINIER (ÈRE) - SERVEUR (EUSE)
« Short order », casse-croûte à Sherbrooke. Expérience sur la plaque demandée. Soirs de fins de semaine (25 heures approx.) Apporter C.V. au Resto Charles Luncheonette, 1295 Belvédère Sud.

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



- 1 Forme du genou de l'homme.
- 2 Son col est plus court.
- 3 Revers de sa manche gauche non indiqué.
- 4 L'oreille droite du chien plus longue.
- 5 Talon de sa patte postérieure plus long.
- 6 Rebord du mur manquant derrière le chapeau.
- 7 Moins de feuilles dans l'arbre de droite.
- 8 La maison de gauche est plus large.

NOIUTOS

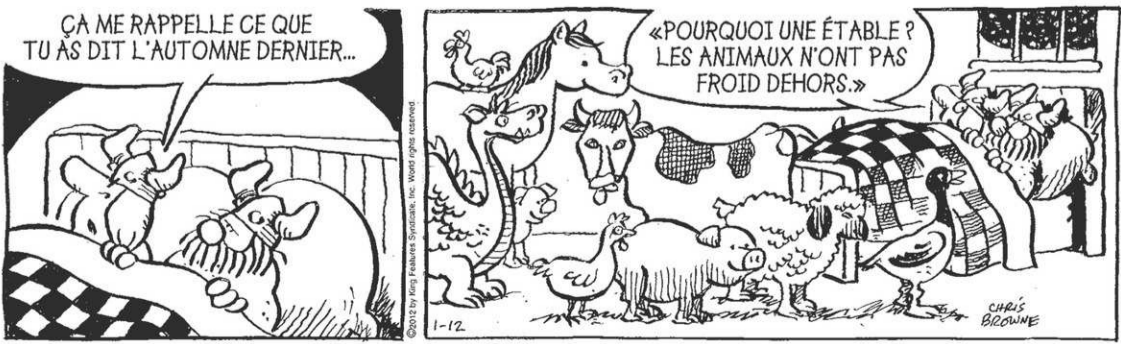
BEN



BLONDINETTE



HAGAR L'HORRIBLE



VOTRE HOROSCOPE



VERSEAU

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER
Le passage de la Lune en Gémeaux, au trigone de la conjonction Soleil-Mercure dans votre Signe, stimule votre enthousiasme à l'endroit de projets qui requièrent des efforts et une concentration soutenue. Par ailleurs, cette influence énergisante bénéfique peut vous aider à vous affirmer et à vous faire respecter par des individus qui ont tendance à empiéter sur vos plates-bandes.



POISSONS

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS
Votre bonne nature vous amène généralement à essayer de vous adapter aux goûts et aux envies des autres, mais le passage de la Lune en Gémeaux risque de vous amener à faire primer votre individualisme sur les envies des personnes de votre entourage. Rappelez-vous à l'ordre, car des choses surprenantes peuvent arriver si vous prenez les désirs de l'autre en considération.



BÉLIER

DU 21 MARS AU 20 AVRIL
Considérant que tout est difficile avant de devenir simple, il serait dommage de baisser hâtivement les bras. Servez-vous plutôt du défi que constitue une situation pour alimenter votre détermination. C'est en persévérant que vous transformerez un problème en solution. Une aide précieuse peut provenir d'une personne ayant déjà été à votre place. La Lune est en Gémeaux...



TAUREAU

DU 21 AVRIL AU 20 MAI
Celui qui jette son pain en riant le ramasse plus tard en pleurant. À la négative, l'influence exercée par Jupiter en Taureau peut vous pousser au gaspillage et à l'insouciance. Sans en venir à miner votre instant présent, une attitude raisonnablement prévoyante vous aidera à prolonger ce climat d'abondance apporté par le plus généreux des astres.



GÉMEUX

DU 21 MAI AU 21 JUIN
La Lune en Gémeaux vous propose un jeudi convivial qui place vos relations privilégiées à l'avant-scène. Profitez de la bonne réceptivité des autres pour les initier à un passe-temps ou à une nouvelle activité. N'oubliez pas que vous exercez beaucoup d'influence sur votre entourage et que vos propos peuvent amener quelqu'un à faire de sérieuses remises en question.



CANCER

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET
Il serait préférable de finaliser une chose avant d'en amorcer une autre. En menant deux affaires en parallèle, vous risquez de ne pouvoir donner le meilleur de vous-même ni à l'une ni à l'autre. Pire encore, un projet laissé en plan pour vous consacrer à un nouvel engouement risquerait de demeurer inachevé, ce que vous finiriez par regretter. Votre savoir est en mesure d'éclairer la lanterne de quelqu'un.



LION

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT
Votre horaire semble bien rempli, mais où s'envole tout votre temps? Si vous souhaitez alléger votre quotidien, il peut être bénéfique de commencer par tenir un registre de vos activités, en indiquant le temps que vous allouez à chacune d'elles. Avec l'appui du duo Soleil-Mercure en Verseau, face au Lion, vous êtes en mesure de rentabiliser votre emploi du temps en rendant votre univers plus fonctionnel.



VIERGE

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE
Il ne faut pas attendre des autres ce que l'on ne veut pas leur promettre. Le passage de la Lune en Gémeaux pourrait faire resurgir une contradiction entre les exigences des uns et les attentes des autres. Pour dénouer une impasse, il faudrait que tous les partis puissent percevoir la situation à partir de la perspective de l'autre. Pour passer outre, la bonne volonté doit être réciproque. Mars est en Vierge...



BALANCE

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
Située dans un autre Signe d'Air, la Lune en Gémeaux exerce une influence favorable, tant sur vos états d'âme que sur vos interactions sociales. Ainsi, ce jeudi s'annonce propice à l'établissement de nouveaux contacts. Il suffit de manifester de l'enthousiasme et d'exprimer de la gratitude pour que les autres soient bien disposés à vous offrir ce que vous espérez obtenir d'eux.



SCORPION

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
Au carré du Scorpion, la conjonction Soleil-Mercure en Verseau vous conseille de ne pas prendre vos appuis pour acquis. Une sympathie peut s'évaporer si vous ne fournissez pas l'effort nécessaire pour l'entretenir. Face à l'adversité, montrez que vous êtes capable de flexibilité. Grâce au clin d'oeil de Vénus en Poissons, une relation peut devenir nettement plus chaleureuse.



SAGITTAIRE

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE
À partir de votre Signe opposé, la Lune en Gémeaux peut vous attribuer un rôle plus important au sein d'un groupe auquel vous appartenez. Tandis que votre niveau d'assurance ne laisse personne indifférent, même les individus les plus sceptiques sont susceptibles de vous appuyer et de reconnaître la pertinence de vos arguments. En soirée, un évènement promet de vous satisfaire.



CAPRICORNE

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER
Il est de beaucoup préférable d'être associé avec le peu de gens qui ont raison qu'avec la foule qui a tort, car en fin de compte, le droit est toujours gagnant. Les aspects planétaires actuels vous recommandent de demeurer fidèle à vos convictions et de ne pas changer d'avis uniquement pour plaire à quelqu'un ou parce que le vent semble changer de direction.

LE SUDOKU

			2					9
4			3	6	1			
			4					5
8		1				7		3
	3			1				6
	9							8
2			6					1
			1	3		2		
		7		8		5		

Niveau de difficulté : MOYEN

2023

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

1	8	4	3	9	6	7	5	2
6	7	5	2	4	1	9	3	8
9	3	2	7	5	8	4	6	1
2	6	3	5	8	7	1	4	9
7	5	1	4	2	9	3	8	6
8	4	9	1	6	3	5	2	7
4	2	8	9	1	5	6	7	3
3	9	6	8	7	4	2	1	5
5	1	7	6	3	2	8	9	4

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

Par Fabien Savary 2022

LES MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

2 février 2012

No 3176

HORIZONTALEMENT

- Action d'imaginer des actions futures.
- Détroit reliant le Pacifique à l'Atlantique - Plonge, en parlant d'un béluga.
- Corps simple gazeux - Faire beaucoup de bruit.
- C'est un drame - Argon - Qui n'a pas encore servi.
- De même - Produit sécrété par les conifères.
- Mouillé abondamment - Coup au tennis.
- Il peut parler - Arrogant - Poisson.
- Embargo - Parcourt de nouveau des yeux.
- Cornemuse - Américaine.
- Crabe comestible - Monnaies de Suède.
- À peu près 6 mois après Noël - Évitent.
- Ensemble de moyens d'action - Villa de Tivoli.

VERTICALEMENT

- Détestable.
- Au milieu du visage - Entourer de soins attentifs.

- Il aime le sang - Lait fermentés.
- Ne sait pas - Hurlée.
- Pour ouvrir ou fermer - Combustible.
- Id est - Sur le derrière - Prénom.
- Ne chôme pas - Il tua le bailli Gessler.
- Volcan - Relate.
- Énormes quantité - Départ en foule.
- Naturel - Qui montrent une joie béate.
- Fragrance - Prennent un repas.
- Tendon - A en horreur.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	A	M	A	N	F	I	S	C	A	L	
2	E	Q	U	I	P	E	N	E	U	V	E	
3	C	U	R	E	D	E	D	A	L	E	S	
4	L	A	U	T	E	R	I	N	S	T		
5	A	V	A	L	E	A	R	T	E	R	E	
6	S	I	L	N	O	T	E	C	O	R		
7	S	T	E	I	N	B	O	C	K	N		
8	E	A	X	E	E	T	E	R	R	E		
9	M	A	I	S	I	S	P	I	O	N		
10	E	N	C	A	S	E	P	I	E	N	T	
11	N	A	O	E	T	R	E	U	N	E		
12	T	R	I	M	E	F	U	H	R	E	R	

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

LE MOT PERDU

ENFANTS - Un mot de 10 lettres

X	P	A	D	I	N	O	N	G	I	M	O	I	S	E
T	U	T	E	R	I	N	O	U	R	S	O	N	S	I
N	O	A	U	E	J	C	T	E	L	O	I	R	A	V
I	R	P	E	T	E	R	E	M	B	R	Y	O	N	N
E	C	E	N	M	E	T	J	S	U	R	D	O	U	E
S	A	R	A	O	U	U	E	I	N	N	E	E	R	O
U	C	M	S	E	D	J	R	T	A	I	L	L	E	N
O	A	S	F	E	E	R	N	I	N	F	A	N	T	A
N	R	M	U	E	N	N	O	H	D	N	N	A	E	T
R	R	F	N	R	T	N	I	C	D	E	U	C	T	A
U	I	I	I	L	E	S	E	A	I	L	R	E	I	L
B	E	T	Q	I	U	T	U	R	E	E	S	L	N	O
A	R	E	U	T	O	L	U	C	T	V	E	L	E	G
I	E	H	E	R	N	A	O	R	E	E	R	E	P	I
N	I	C	C	A	V	N	A	I	N	R	Y	C	E	E

- AINEE
- ARRIERE
- BAIN
- BURNOUS
- CACA
- CHETIF
- CORDON
- CRI
- CROUP
- CULOT
- DENT
- ELEVER
- EMBRYON
- ENVIE
- NACELLE
- NEONATOLOGIE
- NID
- NOUE
- NURSERY
- OURSON
- PERE
- POT
- RACHITISME
- REJETON
- ROT
- SEIN
- SUCER
- SURDOUE

- ETRENNES
- FEE
- INFANT
- INNE
- JEU
- JUMEAUX
- LANDAU
- LECON
- LIT
- MAMAN
- MERE
- MIGNON
- MOISE
- MUE
- TAILLE
- TAPER
- TETEE
- TETER
- TETINE
- TUTEUR
- UNIQUE
- UTERIN
- UTERUS
- VACCIN
- VARIOLE
- VURIEN

Solution du dernier problème : ECHELETTE

2 février 2012

No 2933

151 PERSONNEL DEMANDÉ**CAMELOT DEMANDÉ**adulte, en auto,
pour la livraison de**LA TRIBUNE**

dans le secteur du
Vieux Nord Sherbrooke.
Doit posséder un petit
véhicule. Travail tôt le matin.
Livraison du lundi au
samedi. (SN)
819 564-5466

CAMELOT DEMANDÉJeune ou adulte
pour le journal**LA TRIBUNE**

à **VALCOURT**
pour les rues Blanchard,
Cousineau, de la Samarre,
des Érables, du Paul et
Langlois. (YD)
1 450 375-4555 # 529
1 800 282-5232 laisser message

CAMELOT DEMANDÉJeune ou adulte
pour le journal**LA TRIBUNE**

à **MAGOG**
pour les rues Ruisseau
Rouge, Maisonneuve et
Champlain (SC)
819 843-9904, 819 868-3614
(laisser message)

CAMELOT DEMANDÉJeune ou adulte
pour le journal**LA TRIBUNE**

à **Sherbrooke**
pour les rues Memphremagog
et Yamaska (CO)
819 564-5466

CUISINIER(ÈRE) DEMANDÉ(E)pour opérer une concession au restaurant du
Camping Caravelle, 45 pl. Exp. requise. Ste-
Sabine, près Farnham. Tél. : **450 210-1079****(D.C.E. TRANSPORT ENR.) Urgent! Urgent!**Avons besoin (3 chauffeurs) avec (Econoline
ou allongé), dû à l'expansion de la compa-
gnie.**(URGENT - URGENT)**Bonne connaissance de la ville de
Sherbrooke et les environs.
819 562-1899 / 819 432-1249**IMMEUBLE DE PRESTIGE RECHERCHE HOMME A TOUT FAIRE**Habile en rénovations (plomberie, électricité,
planchers, céramique). **514 927-2885.****151 PERSONNEL DEMANDÉ****LIVREUR MOTORISÉ DEMANDÉ**

pour le journal

LA PRESSE

dans
Sherbrooke Nord
Travail tôt le matin. Doit possé-
der un petit véhicule. Livraison
du lundi au samedi.
Remplacement pour 2 mois.
(SN)
819 564-5466

OPPORTUNITÉ DE TRAVAIL TEMPS PARTIEL - REVENU D'APPOINTNous cherchons une personne ou un couple,
semi-retraité ou retraité, pour effectuer des
travaux ménagers à notre commerce: BMW.
Horaire: mercredi soir (3 hrs d'ouvrage),
samedi matin (3 hrs), dimanche (6 hrs).
Cet horaire peut varier.Salaire selon qualifications.
Inf., Pierre Simoneau: **819 821-9272.****SERVEUSE AVEC EXPÉRIENCE**, travail à
temps plein, Resto-Bar Le Carrefour: **819**
562-9240.**164 MEUBLES ET ÉLECTROMÉNAGERS****MEUBLE DE T.V. EN MERISIER**, avec por-
tes coulissantes, 60 x 60 avec T.V. **32 po.**
Toshiba; **CAISSES DE SON JBL.** 600\$ nég.
pour le tout. Tél: **819 346-0671.****168 ORDINATEURS***** CONNEX-T ***Service à domicile. Équipe certifiée
Microsoft Professionnelle. Pour réparation,
entretien, formation, installation, etc.
819 346-5755**210 TRACTEURS****TRACTEUR FORD 1984**, mod. 1310, cabine
de cie, 3 cyl., diesel, chargeur avant et pelle
arrière sur 3 points, 4X4, 270 h, comme neuf.
14 975\$ accepterais échange. **819 572-2594****214 ÉQUIPEMENTS DE RESTAURANT****EQUIPEMENT DE RESTAURANT complet:**
banquettes, lampes, poêle, réfrig., lave-vaisselle,
plaques stainless, etc. **819 475-2883.****215 ÉQUIPEMENTS DE COMMERCE****ÉQUIPEMENT DE CRÉMERIE COMPLET**
Équipement de Gélato complet, état neuf.
Fin de bail. **819 475-2883****218 MACHINERIE ET OUTILLAGE****PROFILEUR AIGUISEUR** à couteaux 8 po
largeur, 1hp. Béligneuse simple 15 hp, 550 v.
450 791-2749, 450 230-3639.**220 MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION****FAUT VOIR!**Portes de pin clair à partir de 55\$. Plancher
de pin rouge à partir de 1,69\$ pi car. Lambri
de pin grade B à demi prix.**Le spécialiste du pin**
1837 Galt Est, **819 346-2525****MICHEL GIGUERE 819 432-1522****Terre de remplissage**, 65\$ du voyage.
Excavation avec backhoe, 75\$/heure.**VIEILLE BRIQUE**, vieux plancher de bois
franc. Système de chauffage à air forcé avec
réservoir à huile **819 573-0198/ 819 822-9371****262 ASTROLOGIE****QUE VOUS RÉSERVE 2012?**
Astrologie, tarot, voyance.
819 563-3603**264 ESCORTES**

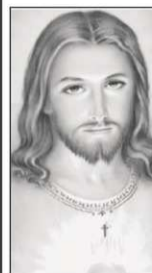
1 204 205-0028

DISCRÉTIONElles se déplacent et reçoivent
819 943-9299 24/7jrs
Engageons 18 ans et +.
www.EscortesXpress.Com**264 ESCORTES**

1 204 206-0035

DOUCE EXTASE**Jolies jeunes filles**
7/7 j, 24 h. Engageons 18 ans et +
819 575-1340**266 MASSAGES****MASSAGE CHINOIS**7 jours/semaine, 9 h à 23 h
819 348-0183
460, rue King Est, Sherbrooke**819 300-1469**Massage sensuel +. De 10 h à 22 h.
Endroit propre et discret. Venez relaxer.**819 943-3978 CORALIE DE RETOUR**
MASSAGE + COMPLET.

Soulagement douleurs... 7 h a.m. à 11 h p.m

ACCORDE-TOI 1 HEUREde relaxation et de détente.
Massage californien. **819 345-1900****ACCORDE-TOI UN BIEN-ÊTRE**
AVEC UN MASSAGE (DÉTENTE)
819 821-4509 avec reçus.**AIME-TOI D'ABORD... MASSAGE + DOULEURS PHYSIQUES**
Vue sur l'eau. Liane: **819 573-5297****DOUCEUR ET SENSUALITÉ**
En visite pour 3 jours seulement. Très jolie
femme, forte poitrine. **450 204-4756****JULIE, 47 ANS, GRASSETTE, 77**
819 791-3996***** MARILOU *****Massage sensuel en toute discrétion.
819 562-3757**MASSAGE SENSUEL ET ÉROTIQUE**
pour hommes fait par homme. Discrétion et
propreté assurées. Tél: **819 580-0665****MASSAGE SENSUEL**Tél. : **819 821-4812****MASSAGES**TEL: **819 239-4576 SOIR.****POUR VOUS MESSIEURS, 40 ANS ET +**
NATACHA 819 575-6304
De 9 h à 19 h**308 GARDERIES, GARDIENNAGE****GARDERIE AU COIN DES P'TITS BOUTS-CHOU.**
Ouverture mi-février 2012, secteur
est, près du CHUS, 25\$/jour, avec rembour-
sement anticipé. **Réservez tôt.**
Tél: **819 565-5734, demander Sylvie.****312 DÉNEIGEMENT****SERVICE D'ENTRETIEN JOSÉ**
Déneigement rés. et comm., avec tracteur,
avec souffleuse et 4x4. **Epanchage d'abrasif.**
Tél.: **819 822-2895****320 SERVICES DIVERS****ENTREPRENEUR GÉNÉRAL**Construction et rénovation: toitures,
montage de charpentes, finition, bois
flottant, céramique, salles de bains,
revêtement ext. Projets clé en main.
Estimation gratuite! **819 571-1602.****JOINTS, PEINTURE INTÉRIEURE.**RBQ. Partout en Estrie. **Mathieu ou**
Isabel : 819 943-6481 ou 819 212-2908**RÉNOVATIONS DE TOUS GENRES**De A à Z. Qualité et rapidité. Bons prix!
Tél. : **819 342-2823****RÉNOVATIONS DE TOUS GENRES**Finition intérieure/extérieure. Plancher, céra-
mique, tirage de joints. 25 ans d'expérience.
Michel, cell.: 819 570-4168**332 ARGENT À PRÊTER****ArgentRapide.com**Prêt de 500\$ et plus.
Aucun crédit refusé.
Rapide, 100% sécuritaire.
1 866 776 2291**PRÊT DE 500\$**Sans enquête de crédit.
Crédit Courtage : 1 866 482-0454**340 SERVICES FINANCIERS****ATTENTION**
CONSOLIDATION DE DETTES
Pour cartes de crédit, hydro, impôt,
recouvrements, saisies.
Un seul paiement par mois.
7 / 7 jours, 8 h à 19 h.
GROUPE GPC
Sans frais: **1 877 441-2330****AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS****COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS****AVIS PUBLIC**Conformément à l'article 220.1 de la
Loi sur l'instruction publique, avis est
donné que le conseil des commissaires
présentera à la population le contenu
du rapport annuel de la Commission
scolaire des Sommets pour l'année
scolaire 2010-2011 à une séance
ordinaire du conseil des commissaires
qui aura lieu au centre administratif de
la Commission scolaire des Sommets
situé au 449, rue Percy, Magog
(Québec), le 21 février 2012 à 20
heures.Donné à Magog (Québec) ce 2 février
2012.Lyne Beauchamp, avocate
Secrétaire générale
2806876**352 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE****MASSAGE DÉTENTE / THÉRAPEUTIQUE**
Lun. au ven. de 9h à 21h, sam. et dim.
9h à 14h. Reçus d'ass. **819 564-4062.****AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS****DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM**Prenez avis que Bruno Moreau, dont
l'adresse est le 55, rue Belvédère Nord,
Sherbrooke, QC J1H 6B2, présentera au
Directeur de l'état civil une demande pour
changer son nom en celui de Catherine
Moreau.
Sherbrooke, le 31 janvier 2012. 2815169**403 PRIÈRES**

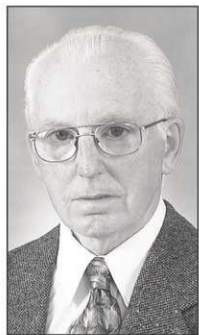
J.G.L.

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEURRemerciements au Sacré-Coeur
pour faveur obtenue. Que le
Sacré-Coeur de Jésus soit loué,
adoré et glorifié à travers le
monde pour des siècles et des
siècles. Amen. Dites cette prière
6 fois par jour pendant 9 jours
et vos prières seront exaucées
même si cela semble impossible.
N'oubliez pas de remercier le
Sacré-Coeur avec promesse de
publication quand la faveur sera
obtenue.

2815581

Un âge minimum pour les sucreries?

MATHIEU PERREAUComme l'alcool, les sucreries
devraient être réglementées, car
elles sont aussi toxiques et néfas-
tes pour la santé publique. Les
autorités pourraient commen-
cer par interdire les publicités
de bonbons et autres boissons
sucrées, puis interdire la vente
de ces produits dans les restau-
rants, dépanneurs et épiceries
près des écoles. D'ici 10 ou 15
ans, on pourrait fixer un âge
minimum pour l'achat d'aliments
contenant trop de sucre.Tel est le plaidoyer qu'ont
publié hier trois chercheurs
californiens dans la presti-
gieuse revue *Nature*. «Les trois
quarts des frais médicaux aux
États-Unis sont consacrés au
traitement des problèmes mé-
taboliques associés à l'alimenta-
tion, essentiellement au sucre,
explique l'auteur principal,
Robert Lustig, de l'Université de
la Californie à San Francisco. De
plus en plus d'études montrent
que manger trop de sucre dérè-
gle l'appétit et crée une dépen-
dance. Aucune étude n'a jamais
comparé les coûts de l'alcool, du
tabac et du sucre, mais, à mon
avis, c'est comparable aux coûts
qu'entraînent le tabac et l'alcool,
tant pour les consommateurs que
pour ceux qui respirent la fumée
secondaire et périssent dans des
accidents de la route causés par
l'alcool.»**150 milliards par an**Selon le chercheur, le sucre
entraîne des frais médicaux
de 150 milliards de dollars
par année aux États-Unis et
des pertes de productivité de
65 milliards.Sera-t-il possible d'avoir
l'appui du public malgré le fait
que le sucre ne cause pas de
problèmes évidents comme la
fumée dans les restaurants et
l'alcool au volant? «C'est sûr que
ça va jouer dans le débat, dit le
Dr Lustig. C'est pour ça que je neprévois pas qu'on puisse limiter
l'âge légal pour l'achat de pro-
duits sucrés avant au moins 10 ou
15 ans.» L'an dernier, le Dr Lustig
a publié une étude dans laquelle
il affirme que la bouffe-minute
(fast food) crée une dépen-
dance. En 2009, il a fait partie
d'un comité de l'American Heart
Association qui a recommandé
une réduction de 50% à 75% de
la consommation de sucre.**Désordres métaboliques**Le Dr Lustig croit en outre
que le sucre cause plus de pro-
blèmes de santé que l'obésité.
«On a de la difficulté à démon-
trer que l'obésité réduit beaucoup
l'espérance de vie. À mon avis,
c'est parce que le coupable est
le sucre, qui cause des désordres
métaboliques. Un obèse sur cinq
n'a pas de désordres métaboli-
ques et 40% des non-obèses en
ont.»Taxer les produits sucrés et en
limiter la vente n'est-ce pas une
taxe sur la pauvreté? Que feront
les gens dont le seul plaisir est
de manger un gâteau avec une
boisson gazeuse? «Le plaisir ne
mène pas nécessairement au
bonheur. Si l'humanité en est là,
c'est vraiment triste.»L'industrie alimentaire est
peu réceptive aux thèses du
Dr Lustig, tout comme les orga-
nismes de lutte contre l'abus
d'alcool. «Assimiler l'alcool au
sucre ne me semble pas très
scientifique ni très rigoureux»,
dit Hubert Sacy, président
d'Éduc'alcool. «La comparaison
n'est certainement pas la bien-
venue.» La consommation de
boissons gazeuses a diminué de
30% depuis 11 ans au Canada
alors que l'obésité continue à
augmenter, souligne pour sa part
Stephanie Baxter, de l'Associa-
tion canadienne des boissons.
«Lier le sucre à des maladies
comme l'obésité, le diabète ou
l'hypertension est une réponse
simple à une question com-
plexe.» (La Presse)

**Roger BÉRARD (1928 - 2012)**

Au CHUS Fleurimont, le 24 janvier 2012, à l'âge de 83 ans, est décédé monsieur Roger Bérard, époux de feu Marie-Claire Parent. Il demeurait à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le vendredi 3 février 2012 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h ainsi que le samedi 4 février 2012, jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ pour l'église. Les funérailles seront célébrées à 11 h, en l'église Sainte-Famille, 610, rue Papineau, Sherbrooke. Les cendres seront déposées au cimetière de Windsor à une date ultérieure.

Outre sa conjointe Rose Fontaine Roy, M. Bérard laisse dans le deuil ses enfants : Louise (Michel Fournier), Denise (Marc L'Étoile), Diane (Gilles Lewis), Bernard (Sylvie Dufour), Line (Luc Gagnon), Alain (Gaétane Dallaire), Maryse (André Nault), Anne (Claude La Madeleine) et Mario; il était aussi le père de feu Luce. Il laisse également ses petits-enfants : Stéphanie, Mathieu, Nicolas, Maxime, Alexandra, Gabriel, Anne, Marc-Antoine, Samuel, Katerine, Geneviève, Philippe, Maude, Chloé, Eve ainsi que leur conjoint(e), ses arrière-petits-enfants, la fille de sa conjointe Carole Roy, sa soeur Laura Côté, de même que ses beaux-frères, belles-soeurs de la famille Parent, neveux, nièces, autres parents et amis.

Remerciement au personnel médical du CHUS Fleurimont.

En guise de sympathie, des dons à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER**, 3330, rue King Ouest, bureau 130, Sherbrooke (Québec) J1L 1C9, seraient appréciés.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapiere, directeur opérations
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com

IN MEMORIAM

BRICAULT (Gisèle (Lessard))
66 ans, Sherbrooke
BÉRARD (Roger)
83 ans, Sherbrooke
CHOUINARD (Roger)
73 ans et 5 mois, Sherbrooke
DOSTIE (Françoise)
Cookshire
HUPPÉ (Paul-Émile)
71 ans, Val-Joli
LAPIERRE (Bernadette (née Dumas))
94 ans, Sherbrooke
LAPORTE (René)
85 ans, Sherbrooke
LAVIGNE (Yolande (Paquette))
88 ans, Richelieu

MARCOUX (Jean-Yves)
80 ans, Sherbrooke
MARTEL (Jean-Louis)
84 ans, Sherbrooke
MONTEITH (Louis)
71 ans, Richmond
NADEAU (Rita (Gagné))
79 ans, East Angus
RICHARD (Léopold)
87 ans, Sherbrooke
ROY (Thérèse (née Hamel))
82 ans, Sherbrooke
THOMPSON (Conrad)
85 ans, Sherbrooke
TRÉPANIÉ (Huguette (Landreville))
70 ans, Sherbrooke

Nous offrons nos condoléances
aux familles éplorées
La Tribune

**Gisèle (Lessard) BRICAULT (1945 - 2012)**

Au CHUS Fleurimont, le 25 janvier 2012, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Gisèle Lessard, fille de feu Gérard Lessard et de feu Marie-Blanche Ethier et épouse de Richard Bricault, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas Inc., 601, rue du Conseil, Sherbrooke, vendredi de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et samedi de 8 h 30, jusqu'au départ du salon à 9 h 40. Le service religieux sera célébré le samedi 4 février 2012 à 10 h, en l'église St-François D'Assise et de là, au Cimetière St-Michel de Sherbrooke.

Mme Bricault laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants Serge, Rémi (Joannie Bélanger); ses petits-enfants Nathan et Léa; ses frères et soeurs Normand, Jocelyne, Francine (Jean-Claude Charest), Louise (André Roy), Alain; son beau-frère Donald Bricault (Lise Dubé). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, oncles, tantes, autres parents et amis.

Un merci particulier aux infirmiers et infirmières et ses deux médecins du CHUS Fleurimont, pour les excellents soins prodigués à Mme Bricault.

En guise de sympathie la famille apprécierait des dons en offrandes de messes.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155



Télé.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.

**Paul-Émile HUPPÉ**

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 25 janvier 2012, à l'âge de 71 ans, est décédé monsieur Paul-Émile Huppé, fils de feu Siméon Huppé et de feu Délia Biron époux de Monique Drapeau, demeurant à Val-Joli.

La famille vous accueillera à La Coopérative funéraire de l'Estrie (64, 3e avenue, Windsor), le samedi 4 février 2012 de 9 h à 10 h 45. Funérailles le samedi 4 février 2012 à 11 h, en l'église Saint-Philippe de Windsor, 63, rue Saint-Georges, Windsor. Les cendres seront déposées au Cimetière St-Philippe.

Monsieur Huppé laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants, Ghislain (Cynthia Marcotte) et Dany (Mélanie Cassidy); il était le père de feu Diane et de feu Manon; ses petits-enfants, Samanta, Gabriel, Pascale, Alexandra, Audry, feu Alison, Laurie et Marie-Ève; son arrière-petite-fille Nathacha; ses soeurs et son frère, Thérèse (feu Antime Rivard) Aurore (feu René Labonté), Robert (Lise Archambault), Marie (Jos Comeau), Rollande (Conrad Lizotte), Gabrielle, feu Antoinette (Désiré Bergeron), feu Germaine (Aimé Comeau), feu Antonio et feu Armand (Hélène), ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Drapeau, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel du Service de Pneumologie du CHUS Hôtel-Dieu, pour les bons soins prodigués à monsieur Huppé.

Coopérative funéraire de l'Estrie
Maison A. Boisvert
64, 3e avenue, Windsor
819 845-3992 – Téléc.: 819 845-3007



François Fouquet, directeur général
Lionel Turgeon, directeur
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com

**Roger CHOUINARD (1938 - 2012)**

Au CSSS IUGS pavillon St-Joseph de Sherbrooke, le 31 janvier 2012, à l'âge de 73 ans et 5 mois, est décédé monsieur Roger Chouinard, fils de feu Joseph Chouinard et de feu Yvonne Lacasse, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas Inc., (601, rue du Conseil, Sherbrooke), vendredi le 3 février 2012 de 19 h à 22 h et samedi de 11h jusqu'au départ du salon à 13h15. Le service religieux sera célébré, le samedi 4 février 2012 à 13h30 en l'église St-François D'Assise (1145 Quatre-Saisons, Sherbrooke). Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel de Sherbrooke à une date ultérieure.

M. Chouinard laisse dans le deuil sa fille Josée; sa petite-fille Marie-Pier; la mère de Josée: Cécile Morneau; ses soeurs Aline (feu Lionel Lemieux), Lucille (feu Benoit Pépin); ses belles-soeurs Victoire Campanozzi et Noëlla Dubé, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis. Il était le frère de feu Edgar, feu Romuald, feu Germaine et feu Robert.

Les membres de la famille Chouinard tiennent à remercier le personnel du 4e (Pavillon St-Joseph) pour leur grand dévouement en soins et attentions portés pour le bien-être de Roger. La sensibilité humaine et le respect ont permis à Roger de quitter cette terre dans une dignité remarquable. Merci de tout coeur.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155



Télé.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.

**Bernadette (née Dumas) LAPIERRE (1917 - 2012)**

À Sherbrooke, le 28 janvier 2012, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme Bernadette Dumas, épouse de feu Joachim Lapiere, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas Inc., 601, rue du Conseil, Sherbrooke, vendredi de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et samedi de 9 h, jusqu'au départ du salon à 10 h 15. Le service religieux sera célébré le samedi 4 février 2012 à 10 h 30, en l'église St-Jean-Baptiste. Suivra l'inhumation au cimetière St-Michel.

Mme Bernadette Dumas Lapiere laisse dans le deuil ses enfants : Monique, Nicole (Yvan Auger), Marcel, Micheline (Jean-Claude Cloutier), André (Francine Gosselin) et Jean-Raymond (Carole Champagne); ses petits-enfants Paul et Patrick Davis, Yannick et Dominique Vincent, François, Michel, Nathalie et Stéphane Poulin, Marie-Josée, Caroline et Jean-Charles Cloutier, Charles-André, Alexandra et Michaël Lapiere; ses arrière-petits-enfants, ainsi que plusieurs neveux, nièces et autres parents et amis.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155



Télé.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.

**Françoise DOSTIE**

Nous vous annonçons le décès de madame Françoise Dostie, fille de feu Wilfrid Dostie et de feu Germaine Rosa, survenu le 26 janvier 2012.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Cass, 50 Craig Nord, Cookshire, le vendredi 3 février 2012 de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h ainsi que le jour des funérailles de 9 h à 10h45. Funérailles le samedi 4 février 2012 à 11 h en l'église St-Camille de Cookshire. Inhumation au cimetière de la paroisse à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil ses deux filles : Geneviève Martin et Isabelle Martin (Éric Haineault); son frère Laurent, elle était aussi la soeur de feu Renaud (Imelda Lambert); ses soeurs Lucille, Marcelle (Jacques Lauzon), Claudette (Albert Martel), Rita (Gérard Lapiere), Rachel (Gérald Maurice) et Carmelle (Jean-Guy Gendron). Elle laisse le père de ses enfants Gilles Martin; plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces et amis (es).

Un don à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER**, 3330, rue King Ouest, bureau 130, Sherbrooke, QC J1L 1C9 ou à la **FONDATION DU CHUS**, 580, rue Bowen Sud, Sherbrooke, QC J1G 2E8, serait apprécié de la famille.

Résidence funéraire Cass
50, rue Craig
Cookshire (Québec) J0B 1M0



Tél.: 819 564-1750
Condoléances à:
www.salonscass.ca

**René LAPORTE**

Paisiblement et entouré des siens, est décédé monsieur René Laporte le 31 janvier 2012, à l'âge de 65 ans.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas Inc., (601, rue du Conseil, Sherbrooke) jeudi le 2 février de 14h00 à 16h00, et de 19h00 à 22h00, le vendredi à partir de 9h00 jusqu'au départ du salon à 10h45. Les funérailles seront célébrées vendredi le 3 février 2012 à 11h00 en l'église Ste-Famille de Sherbrooke, suivi de l'inhumation au cimetière St-Michel.

Il laisse dans le deuil son épouse Cécile Baillargeon, ses filles Isabelle, Caroline et Véronique; ses soeurs Suzanne (Rénéal Dionne), Madeleine (Jacques Couture), Lise (Robin Gagnon), Aline (Luc Corbeil) et Nicole (Yvan Bruneau); sa belle-famille Pauline, (Roland Galibois), Claire, Jeannine (Georges Laliberté), Louis (Jeanne-d'Arc Dupuis), Lilianne, Berthe (Camille Langlois), Lise (Réal Boisvert) et Louise (Jean-Jacques Petel). Il était le beau-frère de feu Rita. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel du CLSC du Haut-St-François et de la Maison Aube-Lumière pour les soins exceptionnels prodigués à monsieur Laporte. En guise de sympathie, la famille apprécierait des dons à la **MAISON AUBE-LUMIÈRE**, 220 rue Kennedy-Nord, Sherbrooke, J1E 2E2.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155



Télé.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.



Yolande (Paquette) LAVIGNE

Au CSSS Haut-Richelieu, le 26 janvier 2012, est décédée Mme Yolande Paquette, à l'âge de 88 ans, épouse de feu Fernand Lavigne, demeurant à Richelieu.

La famille vous accueillera à la résidence funéraire le jour de la liturgie, le samedi 4 février 2012 à compter de 12 h (midi). La cérémonie d'adieu suivra à 14 h 30, au salon funéraire. Les cendres seront déposées au columbarium Fréchette après la liturgie.

Mme Paquette (Lavigne) laisse dans le deuil ses enfants: Lisette (Marcel Landry), Marieville; Alain (Diane Lafrenière), Marieville; Guy, Asbestos; Yvon, Asbestos; ses petits-enfants, Nancy (Daniel Mino), Steve (Line Martel), Marie-Ève (Dominique Desgagnés), Marjorie (Annick Desmarais), Vicky (Sébastien Côté), Guillaume; ses arrière-petits-enfants, Cynthia, Paméla, Raphaël, Jacob,

Éloïse, Anaïs, Maé Lee, Alex-Anne, Chely; ses belles-soeurs, Fernande Nolet (feu Rolland Paquette), Rita Poisson (feu Raymond Lavigne), Pauline Gauthier (feu Maurice Lavigne), de même que plusieurs autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel de l'établissement Bleu et Or de Richelieu, pour les bons soins prodigués à Mme Paquette (Lavigne).

La crémation et la cérémonie d'adieu ont été confiées aux :

Les Résidences funéraires Fréchette
560, 1re avenue C.P. 113, Asbestos (Québec)
Tél.: 819 879-2233
Télé.: 819 879-6844

Noël Fréchette, prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
Affiliée à la C.T.Q.



Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com



Jean-Yves MARCOUX (1931 - 2012)

À La Maison Aube-Lumière, le 29 janvier 2012, à l'âge de 80 ans, est décédé monsieur Jean-Yves Marcoux, fils de feu Joseph Marcoux et de feu Adrienne Gobeil, époux de Françoise Lamontagne Marcoux, demeurant à Sherbrooke.

À la demande de M. Marcoux il n'y aura pas d'exposition. Le jour des funérailles la famille sera présente à l'église en présence des cendres à compter de 10 h, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles le vendredi 3 février 2012 à 11 h, en l'église Saint-Roch de Rock Forest, 2700, chemin St-Roch Sud, Sherbrooke. Suivra l'inhumation au cimetière St-Michel.

Outre son épouse Françoise, M. Marcoux laisse dans le deuil ses enfants Jean (Chantal Viboux) et Luc (Lyne Thibodeau); ses petits-enfants Anthony, Félix et William; il était aussi le frère de feu Réal (feu Claire), feu Jacqueline (feu Albert); ses beaux-frères et belles-sœurs Lamontagne Nérée (Jeannine), Thérèse (feu Robert), Carmen (Gérard), feu Claude (Thérèse), Roger (Josette), Lise (feu Camille), Yves

(Nicole), Denise (feu Marcel), Ginette (Bernard), feu Robert et Francine, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel du CLSC et de La Maison Aube-Lumière, pour les bons soins prodigués à M. Marcoux de même que Dr Dominique Dorion et Dr Pierre-Hugues Fortier du CHUS.

En guise de sympathie, des dons à LA MAISON AUBE-LUMIÈRE, 220, rue Kennedy Nord, Sherbrooke (Québec) J1E 2E7, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com



Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com



Jean-Louis MARTEL (1927 - 2012)

Au CHUS Hôtel-Dieu de Sherbrooke, le 26 janvier 2012, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Jean-Louis Martel, fils de feu Joseph Trefflé Martel et de feu Anna Simoneau, époux de Gisèle Langlois, demeurant à Sherbrooke.

La famille sera présente à l'église le jour des funérailles dès 9 h, pour recevoir les condoléances des parents et amis. Le service religieux sera célébré le samedi 4 février 2012 à 11 h, en l'église de la Nativité de Jésus située au 75 rue Morris Sherbrooke Qc. Les cendres de M. Martel seront déposées au cimetière St-Michel à une date ultérieure.

M. Martel laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants Roland (Nicole Boisclair), Claude (Ginette Martel), Solange (Yvon Cantin), Luc (Andrée Lantagne) et Benoît (Louise Jacques); ses petits-enfants Caroline (Patrick Trudeau) et Charles Martel (Sophie Hallée), Émilie (Martin Croteau), Jérôme (Chantal Hémond) et Marielle Cantin (Jean-Michael Boisvert), Myriam et Geneviève Martel (Réjean Martineau); ses arrière-petits-enfants Justin, Élodie, Laurent, Louis, Lili-Alizé, Maud-Ilana; son frère Gilles (Clothilde)

et sa soeur Dorothée (Gérard Tardif); ses belles-soeurs et beau-frère Solange Langlois, Yolande et Raymond Bureau, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Un merci tout spécial aux médecins et au personnel dévoué du 4e C du CHUS Hôtel-Dieu de Sherbrooke et un merci particulier au Dr Wayne Smith pour son dévouement et son approche efficace, assidue et compatissante.

En guise de sympathie, la famille apprécierait des dons à la FOND. LES AUXILIAIRES BÉNÉVOLES DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE, 580 rue Bowen Sud, Sherbrooke (Québec) J1G 2E8.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155



Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.



Crématorium Steve L. Elkas inc.
445, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affilié à la C.T.Q.



Louis MONTEITH (1940 - 2012)

À Richmond le 28 janvier 2012, est décédé à l'âge de 71 ans, M. Louis Monteith, époux de madame Suzanne Duperron, demeurant à Richmond.

La crémation a eu lieu au crématorium Yves Houle. La famille accueillera parents et amis au Centre funéraire Yves Houle, 198 Adam à Richmond, le vendredi 3 février de 14 h à 16 h et 19 h à 21 h et le samedi 4 février jour des funérailles, de 12 h à 13 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 4 février 2012 à 14 h, en l'église Ste Bibiane de Richmond. Inhumation à une date ultérieure.

Outre son épouse M. Louis Monteith laisse dans le deuil ses enfants Renée (Paul Goupil) et Éric (Jennifer Leblanc); ses petits-enfants Jonathan (Karine Morin), Shon, Vanessa et Danick; son arrière petite-fille Véronique Monteith; sa tante Thérèse Laurence (feu Sylvio Duperron); sa belle-mère Mme Isabelle Larochelle (feu Léo Duperron); ses beaux-frères et belles-sœurs André (Denise Labrecque), Ginette (Paul Labrie), Louise (Roy Chapman), Luc, Yvan (feu Barbara Viens), Alain

(Patricia Nadeau), Francine (Yvan Carrier) et Guylaine (Jean-Guy Maurice); ses neveux, nièces ainsi que de nombreux autres parents et amis.

Des dons à LA MAISON AUBE-LUMIÈRE de Sherbrooke ou à la Fabrique Ste Bibiane de Richmond, seraient appréciés.

La famille tient à remercier le personnel du CSSS Val St-François Hébergement Richmond, pour les bons soins et l'attention apportés à M. Louis Monteith.

Centre funéraire Yves Houle
198, rue Adam
Richmond (Québec)



Tél.: 819 826-3747
Télé.: 819 826-3001
Info. décès: 1-800-405-4777



Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com



Rita (Gagné) NADEAU

À son domicile, le 19 janvier 2012, à l'âge de 79 ans, est décédée madame Rita Gagné Nadeau, fille de feu Paul-Émile Gagné et de feu Anne-Marie Renaud, demeurant à East Angus.

La famille sera présente à l'église à compter de 9h afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles, le samedi 4 février 2012 à 10 heures en l'église Saint-Louis-de-France, 166, rue St-Jean Est, East Angus.

Mme Gagné Nadeau laisse dans le deuil sa fille Francine Fouquet (Réal Carignan), ses petits-enfants Marie-Élaine Carignan (Dominic Houde) et Ève Carignan (Sylvain Richard). Elle était aussi la grand-maman de feu Marc-André Carignan. Elle laisse ses arrière-petits-enfants Elly, Gaële, Éloi et Hubert Houde ainsi que Livia Richard. Elle laisse son frère Paul-Émile Gagné

(Cécile Poulin) et sa soeur Mariette Gagné (Raymond Gosselin). Elle était aussi la soeur de feu Roger Gagné (feu Carmen Gagné). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, autres parents.

En guise de sympathie et lieu de fleurs, des dons à DIABÈTE ESTRIE, 600, rue Woodward, Sherbrooke, J1G 1W3 ou à la FONDATION CANADIENNE DU REIN (section Estrie), C.P. 22011, succ. Quatre-Saisons, Sherbrooke, J1B 4B4 seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com



Léopold RICHARD (1924 - 2012)

À la Maison Aube-Lumière, le 28 janvier 2012, est décédé Léopold Richard de Sherbrooke à l'âge de 87 ans.

Monsieur Richard laisse dans le deuil son épouse Lorraine Blouin, ses enfants Hélène (Yanel Garriga), Benoit (Monique Paquet), Louise, Isabelle (Mike Miller) ainsi que ses petits-fils Simon, Jonatan et Jérôme. Il laisse aussi dans le deuil son frère Roland (Rolande Raymond) de Québec, ses beaux-frères Raymond Blouin (Claudette De Repentigny), Robert Blouin (Laurette Grégoire), Renald Blouin ainsi que de nombreux autres parents et amis.

Léopold Richard, alors directeur de l'enseignement à la Commission Scolaire de Sherbrooke, fut membre fondateur des Classes d'Arts de l'école Sacré-Cour, qui célèbrent cette année 40 ans de musique.

Nous accueillerons parents et amis à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), vendredi le 3 février 2012 de 18h30 à 21h, et samedi le 4 février de 9h à 10h15. Suivront à 10h30 les funérailles à l'église Immaculée-Conception (1085, boul. Adélaïde-Collette à Sherbrooke) et l'inhumation au cimetière St-Michel.

La famille tient à remercier le personnel de l'unité des Soins Palliatifs du CHUS Hôtel-Dieu. Nous remercions aussi le personnel et les bénévoles de la Maison Aube-Lumière, où il a vécu ses derniers jours, et à qui nous vous invitons à faire un don si vous le désirez (Maison Aube-Lumière, 220, rue Kennedy Nord, Sherbrooke (Québec) J1E 2E2).

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com



Thérèse (née Hamel) ROY (1929 - 2012)

À Sherbrooke, le 29 janvier 2012, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Thérèse Hamel, fille de feu Hormidas Roy et de feu Angelina Vallée et épouse de feu Maurice Roy, demeurant à Sherbrooke (Bromptonville). La famille sera présente à l'église le jour des funérailles dès 10 h, pour recevoir les condoléances des parents et amis. Le service religieux sera célébré, le samedi 4 février 2012 à 11 h, en l'église Ste-Praxède (35 rue Curé-Larocque, Sherbrooke (Bromptonville)). Les cendres seront inhumées au cimetière Ste-Praxède à une date ultérieure.

Mme Hamel Roy laisse dans le deuil ses enfants : Michel (Carole Ashby), Nicole (Richard Paquette), Alain, Sylvain, Mario; ses petits-enfants Marie-Josée (Ghislain), Mélissa (Paul-Denis), Danick (Mélissa), Mélanie (Vincent), Stéphane (Christelle), Roxanne (Michael), Fanny (Steve), Cédric, Xavier, Marie-Christine (Olivier), Andréanne (Guillaume); ses arrière-petits-enfants Amélia, Liam, Alix, Coralie, Adèle, Eve, Nathan, Elody, Maélie, Maygen; ses frères et sœurs Marie-Rose (feu Gerard Chabot), Yvonne (feu Jean Marie Foucault), Alphonse (Fernande Boutin), feu André (Jeannette Roy), Jeannine (feu Lauréat Charron), Cécile (feu Florian Guillemette), Gertrude, feu Carmen (Real Lemire), Gerard (Cécile Ménard), Roger (Gaétane Lavoie), Marcel (feu Micheline Reynolds); ses beaux-frères et belles-soeurs feu Berthe Roy (feu Roger Mathieu), Aline Roy (feu Lucien Côté), Florence Roy (feu Oliva Poulin), feu Yvette Roy (feu Robert Leclerc), feu Roger Roy (Marie-Reine Côté), Oliva Roy (Aline Couture), Jacqueline Roy (Paul Filiault), Denise Roy (feu Gilles Richard), Monique Roy (feu Nelpha Drolet) et Gilles Roy (Micheline Moreau), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis. Nous remercions très chaleureusement l'équipe d'hémodialyse ainsi que le département du 4eB du CHUS Fleurimont, pour les bons soins prodigués à notre mère pendant ses 10 dernières années. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION POUR LES MALADIES DU REIN, 2300, boul René-Lévesque Ouest, Montréal H3H 2R5, seraient grandement appréciés.

Crématorium Steve L. Elkas inc.
445, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155



Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affilié à la C.T.Q.



Conrad THOMPSON (1926 - 2012)

À l'UGS Pavillon Argyll de Sherbrooke, le 27 janvier 2012, à l'âge de 85 ans, est décédé monsieur Conrad Thompson, époux de madame Muguette Poulin et en premières noces époux de feu madame Normande Tremblay, fils de feu Charles Thompson et de feu Rita Hannan.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le vendredi 3 février 2012 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et le samedi 4 février 2012 de 9 h à 11 h. Suivra une cérémonie d'adieu en la chapelle du complexe, 485, rue du 24-juin, Sherbrooke.

Outre son épouse, M. Thompson laisse dans le deuil sa fille Lynda et son fils Patrick (Linda); ses petits-enfants, Isabelle, Sébastien et Katheryn; sa soeur Blanche (feu Arthur Western) et ses frères Edouard et Gordon; il était aussi le frère de feu Philippe (Esther Vézina) et de feu Madeleine (feu Luc Morissette). Il laisse également ses belles-soeurs et beaux-frères de la famille Poulin, Henriette

(Maurice Guertin) et Marthe (Maurice Doyon); sa filleule Claire Morissette (Rock Émond), ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel de l'UGS Pavillon Argyll du 2e étage ainsi que les docteurs Mathieu Lafontaine et Geneviève Ricard, pour les bons soins prodigués à M. Thompson.

En guise de sympathie, des dons à la FONDATION CANADIENNE DU FOIE, 1200, avenue McGill College, bur. 2210-A, C.P. 66, Montréal (Québec) H3B 4G7, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com



Huguette (Landreville) TRÉPANIÉR (1941 - 2012)

Le 28 janvier, à l'âge de 70 ans, Huguette Trépanier, domiciliée à Sherbrooke, s'est éteinte discrètement comme elle a toujours vécu.

Elle est allée rejoindre ses parents, Émile Landreville et Simonne Turcotte. Son départ soudain plonge dans un deuil cruel son conjoint Bertrand, son fils Vincent (Nadine Lalonde) et son frère Gaétan (Robert Meloche).

Elle laisse sa tante Yvonne Landreville, son oncle Adélarde Boisvert, sa belle-soeur Carole Lebrun (feu Jean-Claude Trépanier), sa nièce France, son neveu François, leur mère Huguette Audet ainsi que ses cousins et cousines.

La famille recevra les condoléances à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le samedi 4 février 2012 de 14 h à 15 h. Suivra à 15 h, une cérémonie d'adieu et les cendres seront déposées au Cimetière d'East Angus au printemps.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CHUS**, 580, rue Bowen Sud, Sherbrooke (Québec) J1G 2E8, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com

À LA DOUCE MÉMOIRE DE

JACQUES FORGUES

décédé le 2 février 2011

Ça fait déjà un an que ton cœur ne bat plus et que le mien bat au ralenti. Tu nous manques tellement mais la pensée que tu ne souffres plus nous permet de continuer. Tu resteras toujours dans mon cœur, je parle avec toi chaque jour et je parle de toi aux amis; ça me fait du bien.

Continue de veiller sur moi et notre famille comme tu l'as toujours si bien fait.

Nous aurons une pensée spéciale pour toi aujourd'hui, mon cœur.

Ton épouse Danièle; tes fils : Marc (Jakim), Adam (Nathalie), Sylvain (Véronique) et François, tes petits-enfants : Christina, Cynthia, Allison, Anthony, Marie-Mai et Mahée-Lie, tes arrière-petits-enfants : Massani et Taine



2814460

1^{er} ANNIVERSAIRE

À la douce mémoire de

Hélène Bailey Bolduc

décédée le 2 février 2011

Un an déjà que nous sommes séparés de toi. Le temps pourra s'enfuir, mais il n'effacera jamais de nos cœurs ce que tu as été pour nous tous.



Nous pensons souvent à toi et fréquemment ton nom revient sur nos lèvres.

Tes enfants, Guy et Ginette

2815244

« Les morts sont invisibles, ils ne sont pas absents »

La Tribune

Le statut de Trabelsi révoqué par Immigration Canada

LA PRESSE CANADIENNE

MONTREAL — Le statut de résident permanent au Canada du beau-frère de l'ancien dictateur tunisien Zine El Abidine Ben Ali a été révoqué par Ottawa peu après son arrivée au pays l'an dernier, mais Belhassen Trabelsi a fait appel de cette décision et il peut rester ici en attendant.

Il comparaitra en avril devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié pour contester cette décision.

Le ministère de l'Immigration avait décidé l'an dernier de révoquer son statut parce que M. Trabelsi n'a pas respecté ses obligations de résidence au Canada. Pour

que son statut de résident permanent soit valide, la personne doit avoir résidé au pays pendant au moins deux ans pendant chaque période de cinq ans.

On croit que Belhassen Trabelsi s'est discrètement réfugié à Montréal avec sa famille, en janvier 2011, suite à l'effondrement de la dictature de Zine El Abidine Ben Ali en Tunisie. Le milliardaire a alors fait usage de son statut de résident permanent au Canada pour se réfugier au pays.

Les autorités canadiennes sont depuis très discrètes sur le sort de M. Trabelsi, mais La Presse Canadienne a appris que le ministère de l'Immigration avait révoqué son statut peu après son arrivée au pays.

SERVICES DE GARDE

Encore de la surfacturation

PASCALE BRETON

MONTREAL — Des centres de la petite enfance et des garderies subventionnées facturent encore aux parents plus de 7 \$ par jour pour accueillir leurs enfants, même si c'est illégal.

Des documents obtenus en vertu de la Loi d'accès à l'information révèlent que le ministère de la Famille a reçu au moins 118 plaintes à ce sujet, soit 5 % du nombre total de plaintes.

Il y a quelques années, le gouvernement a pourtant resserré la loi sur les services de garde parce que des établissements obligeaient les parents à payer en supplément des cours de cuisine ou de danse.

Or, certains parents se plaignent encore d'être obligés de payer davantage que les 7 \$ prévus dans le programme des places à contribution réduite.

« Souvent, la plainte que nous recevons est par exemple un cas patent où l'on réclame 10 \$ par jour, pour rien. Dans ces cas, la preuve se documente relativement bien », indique le sous-ministre adjoint à la Direction générale des services de garde éducatifs à l'enfance, Jacques Robert.

Dans certaines circonstances bien définies, les services de garde ont le droit de demander un supplément, par exemple pour le petit-déjeuner, qui coûte 2 \$ de plus par jour.

Une contribution peut aussi être demandée pour une sortie à la cabane à sucre ou aux pommes. Mais le parent doit pouvoir décider s'il veut que son enfant y participe ou non.

Dans les cas où les parents disent qu'on les a obligés à payer, c'est plus difficile à prouver, explique M. Robert. « Il faut voir dans quelle mesure une pression a été exercée sur le parent afin qu'il signe l'entente. »

2239 plaintes

Des mois d'avril à décembre 2011, le ministère de la Famille a reçu 2239 plaintes pour une trentaine de motifs encadrés par la loi. Les deux tiers concernent des garderies privées, subventionnées ou non.

Le statut juridique des garderies explique en partie que le nombre de plaintes y soit plus élevé, indique le sous-ministre adjoint.

Les centres de la petite enfance (CPE) sont des organismes à but non lucratif dirigés par un conseil d'administration dont la moitié des membres sont des parents utilisateurs. Dans les garderies, dirigées par un propriétaire unique, on trouve plutôt un comité consultatif de parents.

« Les gens peuvent craindre que le

propriétaire de la garderie ne les écoute pas ou qu'il exerce des représailles. Les gens sont plutôt craintifs. C'est souvent ce qui explique la différence dans les statistiques », souligne M. Robert.

Trop d'enfants

Les plaintes pour non-respect du nombre maximal d'enfants par groupe sont plus fréquentes dans les garderies. Elles constituent près de 9 % des plaintes contre des garderies, comparativement à 4 % des plaintes contre des CPE, indiquent les données compilées par *La Presse*.

Ces plaintes concernent généralement un petit noyau de garderies seulement, mais qui ternissent l'image de tout le réseau, déplore le président de l'Association des garderies privées du Québec, Sylvain Lévesque.

« C'est souvent le même groupe de garderies qui est ciblé pour les mêmes problèmes. Il s'agit malheureusement d'un groupe pour lequel la qualité est moins importante », affirme M. Lévesque, qui précise que ces garderies ne sont pas membres de l'AGPO.

La pénurie d'éducatrices qualifiées fait en sorte qu'il est parfois difficile d'en remplacer une au pied levé. Dans tous les services de garde, il peut arriver qu'un groupe compte alors plus d'enfants que ce qui est prévu dans la loi. « Mais il n'y a aucune raison pour que ce soit répétitif », précise M. Lévesque.

Les CPE disposent d'une liste de remplacement afin d'éviter une telle situation. Les garderies privées sont en train d'en construire une.

Par ailleurs, les données compilées par le Ministère révèlent qu'une vingtaine de plaintes visent des garderies qui accueillent plus d'enfants que ne le prévoit leur permis.

Alimentation et hygiène

La majeure partie des doléances à l'endroit des services de garde concerne toutefois la santé et la sécurité des enfants. L'alimentation et l'hygiène sont souvent montrées du doigt.

Menu non affiché, aliments de mauvaise qualité ou portions insuffisantes, température inadéquate dans les locaux ou aires de jeux dangereux sont autant de motifs de plaintes, dont 80 % concernent des garderies.

L'interprétation personnelle qu'un inspecteur fait du règlement influence considérablement le rapport d'inspection à la suite d'une plainte, nuance toutefois M. Lévesque.

Il arrive par exemple que le rapport soit négatif parce qu'on a servi du riz au brocoli au lieu du risotto au brocoli annoncé au menu. (*La Presse*)

RAPPORT SECRET DE L'OTAN SUR LE PAKISTAN

Peter MacKay réagit fortement

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le ministre de la Défense, Peter MacKay, n'avait pas de bons mots pour le Pakistan à la suite de la fuite d'un rapport secret de l'OTAN qui a semé la colère chez les pays alliés.

Les documents, obtenus par la BBC, indiquent que les commandants militaires occidentaux croient que le Pakistan aide à mener des attaques contre les troupes de la coalition et que les combattants talibans capturés sont persuadés qu'ils reprendront contrôle de l'Afghanistan une fois que les troupes étrangères seront parties.

La notion qu'Islamabad, ou que des éléments de l'armée ou des services

de renseignement du pays, dirigent l'insurrection n'est pas nouvelle, a déclaré M. MacKay après la période des questions d'hier.

Il a toutefois laissé entendre que sa patience s'amenuisait.

Selon le ministre, si le Pakistan est un pays désireux que les pays de l'OTAN continuent de travailler dans la région pour y favoriser la paix et la sécurité, alors sa coopération est requise, et même obligatoire.

Les documents précisent que les conseils du Pakistan et ses refuges sont essentiels pour les talibans, même si certains commandants talibans ne sont pas à l'aise avec l'idée de recevoir des instructions des services de renseignement pakistanais.

OTTAWA SONGE À MODIFIER LE RÉGIME DE PRESTATIONS DE VIEILLESSE

Québec redoute la décision

MARTIN OUELLET

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Le gouvernement Charest a mis en garde hier Ottawa contre toute décision risquant d'appauvrir les personnes âgées et les coffres de l'État québécois.

La ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Julie Boulet, a exprimé son inquiétude devant l'intention présumée du gouvernement fédéral de hausser de 65 à 67 ans l'âge d'admissibilité aux prestations de la Sécurité de la vieillesse.

Une telle décision aurait un impact considérable sur les finances du Québec qui se verrait contraint de verser pendant deux ans supplémentaires des prestations d'aide sociale aux personnes âgées les plus pauvres.

Avant d'enclencher une réforme aussi majeure et compte tenu des implications financières en cause, Ottawa devra consulter les provinces, a fait valoir Mme Boulet, en point de presse, avant la réunion du conseil des ministres à Québec.

Et surtout, a-t-elle tenu à ajouter, « il ne faudrait pas que la décision du gouvernement

fédéral vienne fragiliser la situation financière des personnes âgées ».

Le gouvernement Charest n'a pas encore évalué le coût que pourrait occasionner la réforme fédérale pour les contribuables québécois. Il ne fait cependant aucun doute que la facture atteindrait « plusieurs dizaines de millions » de dollars, a concédé Mme Boulet.

À l'instar de la ministre Boulet, la chef péquiste Pauline Marois a dit redouter elle aussi l'impact budgétaire des changements envisagés par le gouvernement fédéral.

Au cours d'une rencontre de presse à Montréal, la leader du Parti québécois a fait part de ses objections « sur le fond et sur la forme ».

Elle a entre autres reproché au premier ministre Stephen Harper de mettre les provinces devant un fait accompli.

« Vous savez très bien que s'il prend une telle décision, cela aura un impact sur les budgets provinciaux, a-t-elle dit. Il l'a fait sans consultation, sans discussion. (...) Est-ce qu'on peut, M. Harper, faire des débats tout en respectant l'intelligence des gens? »



ARCHIVES, LA TRIBUNE

La ministre Julie Boulet

Engagement renié

L'an dernier, le gouvernement fédéral a versé 36 milliards \$ en prestations de la Sécurité de la vieillesse. À cause du vieillissement de la population, la note risque de s'élever à 108 milliards \$ en 2030.

Face à cette explosion appréhendée des coûts, le premier ministre Harper a annoncé la semaine dernière lors de son passage au Forum économique mondial, en Suisse, son intention de modifier le régime canadien de retraite.

Aux Communes hier, le Bloc québécois a accusé le gouvernement conservateur de renier son engagement électoral de ne pas sabrer dans les transferts aux particuliers.

Pour le député Louis Plamondon, Ottawa cherche

à assainir ses finances sur le dos des provinces.

« En haussant l'âge de la pension de 65 à 67 ans, ils forceront le Québec à suppléer au manque de revenu des personnes démunies. (...) Pourquoi les conservateurs tiennent-ils tant à imiter les libéraux et à faire payer leur lutte au déficit par le Québec et les provinces? », a-t-il demandé.

Plutôt que de dissiper le brouillard sur les intentions du gouvernement, la ministre des Ressources humaines, Diane Finley, a préféré s'en tenir à des généralités.

« Ce que nous allons faire, c'est protéger le système de Sécurité de la vieillesse pour nos aînés, aujourd'hui et pour les décennies à venir. Nous allons les protéger. C'est notre obligation de protéger la sécurité de nos aînés », a-t-elle dit.

Le prochain budget n'y touchera pas, dit Jim Flaherty

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le prochain budget fédéral n'inclura pas de changements au programme de Sécurité de la vieillesse pour les aînés, mais de tels changements sont à venir, a indiqué le ministre fédéral des Finances, hier.

Jim Flaherty a expliqué en entrevue avec le réseau anglais de Radio-Canada, alors qu'il était de passage en Israël, que son budget n'affectera en rien les Canadiens qui reçoivent des prestations cette année.

Le ministre doit déposer son budget en mars. Il a tenu, avec d'autres responsables gouvernementaux, des consultations prébudgétaires au cours des derniers mois, le tout dans un contexte où le gouvernement fédéral tente de trouver des moyens de réduire ses dépenses ainsi que son déficit.

Plusieurs informations circulent sur la volonté d'Ottawa de se débattre avec la réalité des besoins financiers d'une population canadienne vieillissante et le nombre croissant de personnes retraitées, ou sur le point de quitter le marché du travail.

M. Flaherty a mentionné

qu'il importait d'examiner le revenu de retraite « sous toutes ses coutures », ajoutant que l'objectif était d'assurer la « viabilité » du programme sur le long terme. Selon lui, le budget pourrait contenir des mesures qui pourraient être adoptées à l'avenir afin de préserver une telle « viabilité ».

Ces commentaires laissent croire que le ministre des Finances pourrait présenter des solutions de rechange pour sabrer dans les coûts de la Sécurité de vieillesse — auquel tous les Canadiens âgés de plus de 65 ans ont droit —, plutôt que de soumettre des changements précis qui seraient applicables à un certain moment.

D'autres informations circulent selon lesquelles le gouvernement conservateur voudrait hausser de deux ans l'âge de départ à la retraite, de 65 à 67 ans. Les Canadiens seraient ainsi encouragés à travailler plus longtemps et cela réduirait le nombre d'années pendant lesquelles ils pourraient recevoir des prestations du programme.

M. Flaherty a refusé de confirmer ou d'infirmier si cette avenue était considérée par son gouvernement.

Grâce à La Tribune
et au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke
SORTEZ EN FAMILLE !

14 familles* auront la chance d'assister au spectacle

LA GRANDE ÉTUDE

du Théâtre À Tempo, le dimanche 5 février à 14 h.



COMMENT PARTICIPER?

Envoyez simplement vos coordonnées à l'adresse courriel suivante :

concours@latribune.qc.ca

Un tirage au sort sera effectué le jeudi 2 février à 16 h.

Bonne chance!

* 2 adultes, 2 enfants.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE (CLASSEMENT GÉNÉRAL)

ASSOCIATION DE L'EST												
	PJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Domicile	Étranger	10 Der.	Série
x-1. Rangers N.Y.	49	32	12	4	136	100	69	155-0-2	17-7-1-2	6-3-0-1	G1	
x-2. Boston	48	32	14	1	175	105	66	17-7-1-1	15-7-0-0	6-3-1-0	G1	
x-3. Florida	49	23	15	5	126	138	57	12-5-1-6	11-10-4-0	3-3-2-2	G1	
4. Philadelphie	49	29	14	2	163	144	64	11-7-1-3	18-7-1-1	5-3-0-2	P1	
5. Pittsburgh	51	29	18	2	157	132	62	15-7-2-0	14-11-0-2	8-2-0-0	P1	
6. Ottawa	53	27	20	4	160	164	60	14-9-0-1	13-11-4-1	5-5-0-0	P4	
7. Toronto	51	26	19	3	156	152	58	15-8-2-2	11-11-1-1	5-4-0-1	G1	
8. New Jersey	49	27	19	1	133	139	57	13-9-0-2	14-10-1-0	6-3-0-1	G1	
9. Washington	50	26	20	2	141	145	56	18-6-0-1	8-14-2-1	5-3-2-0	P2	
10. Winnipeg	51	23	22	3	126	144	52	15-8-0-2	8-14-3-1	3-6-0-1	G1	
11. Tampa Bay	49	22	23	1	140	168	48	14-7-0-1	8-16-1-2	5-4-0-1	G5	
12. Buffalo	51	21	24	3	122	151	48	11-9-3-3	10-15-0-0	3-6-0-1	P1	
13. Islanders N.Y.	49	20	22	5	120	145	47	11-11-4-0	9-11-2-0	6-3-1-0	G1	
14. Canadien	50	19	22	2	7	131	137	47	9-10-2-5	10-12-0-2	4-4-0-2	P1
15. Caroline	52	18	25	5	4	132	164	45	13-12-0-3	5-13-5-1	4-4-1-1	P1

ASSOCIATION DE L'OUEST												
	PJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Domicile	Étranger	10 Der.	Série
x-1. Detroit	51	34	16	1	0	163	118	69	20-2-1-0	14-14-0-0	8-2-0-0	G1
x-2. Vancouver	50	31	15	0	4	161	124	66	15-6-0-3	16-9-0-1	7-2-0-1	G3
x-3. San Jose	48	28	14	3	3	137	110	62	16-8-2-0	12-6-1-3	5-3-0-2	G2
4. Nashville	51	31	16	3	145	131	66	16-7-2-1	15-9-1-0	9-1-0-0	G5	
5. St. Louis	49	29	13	1	6	124	102	65	21-3-1-3	8-10-0-3	7-1-1-1	P2
6. Chicago	51	29	15	4	3	164	147	65	19-6-1-3	10-9-3-0	5-2-3-0	P3
7. Los Angeles	50	24	16	4	6	111	111	58	14-11-0-4	10-5-4-2	5-2-1-2	G1
8. Minnesota	50	24	19	2	5	119	131	55	13-7-1-2	11-12-1-3	3-6-0-1	P1
9. Colorado	52	26	24	2	0	133	147	54	14-12-0-0	12-12-2-0	3-6-1-0	P3
10. Dallas	48	25	21	0	2	126	136	52	14-9-0-2	11-12-0-0	4-5-0-1	G1
11. Calgary	51	23	22	3	3	121	140	52	13-8-1-1	10-14-2-2	5-4-0-1	P2
12. Phoenix	51	22	21	3	5	131	138	52	10-10-2-2	12-11-1-3	3-4-0-3	P1
13. Anaheim	49	19	23	3	4	128	145	45	13-12-1-0	6-11-2-4	8-1-1-0	G1
14. Edmonton	50	19	26	1	4	125	144	43	13-8-1-2	6-18-0-2	3-5-1-1	G1
15. Columbus	50	13	31	1	5	115	169	32	8-13-1-2	5-18-0-3	2-7-0-1	P5

x- premier de sa division

NOTE: Une équipe qui gagne en prolongation reçoit deux points et une victoire dans la colonne des victoires (G) l'équipe qui perd en prolongation reçoit un point si le but n'est pas marqué dans un filet désert et de même, la partie est inscrite dans la colonne de DP (défaite en prolongation). De plus, le club qui perd en fusillade reçoit un point et la rencontre est inscrite dans la colonne de DF (défaite en fusillade).

ASSOCIATION DE L'EST

Division Atlantique		
	Pj	Pts
Rangers N.Y.	49	69
Philadelphie	49	64
Pittsburgh	51	62
New Jersey	49	57
Islanders de N.Y.	49	47

Division Nord-Est		
	Pj	Pts
Boston	48	66
Ottawa	53	60
Toronto	51	58
Buffalo	51	48
Canadien	50	47

Division Sud-Est		
	Pj	Pts
Florida	49	57
Washington	50	56
Winnipeg	51	52
Tampa Bay	49	48
Caroline	52	45

ASSOCIATION DE L'OUEST

Division Centrale		
	Pj	Pts
Detroit	51	69
Nashville	51	66
St. Louis	49	65
Chicago	51	65
Columbus	50	32

Division Nord-Ouest		
	Pj	Pts
Vancouver	50	66
Minnesota	50	55
Colorado	52	54
Calgary	51	52
Edmonton	50	43

Division Pacifique		
	Pj	Pts
San Jose	48	62
Los Angeles	50	58
Dallas	48	52
Phoenix	51	52
Anaheim	49	45

LES MENEURS

(Matchs d'hier non compris)			
	B	A	Pts
Malkin, Pit.	27	32	59
Giroux, Phi.	18	37	55
Stamkos, TB	33	21	54
Tavares, NYI	22	31	53
Ma.Hossa, CHI	20	33	53
Datsyuk, Det.	14	39	53
H.Sedin, Van	11	42	53
D.Sedin, Van	22	30	52
Lupul, Tor.	20	32	52
Toews, Chi.	27	24	51
Kessel, Tor.	26	25	51
Spezza, Ott.	20	30	50
Neal, Pit.	27	21	48
Karlsson, Ott.	8	40	48
Elias, NJ	18	29	47
Pominville, Buf.	17	30	47
Moulson, NYI	23	23	46
Eberle, Edm	19	27	46
Selanne, Ana	16	30	46

CALENDRIER

MARDI 31 JANVIER

Detroit 3 Calgary 1
Colorado 3 Edmonton 2
Chicago 2 Vancouver 3
Columbus 0 San Jose 6

MERCREDI 1ER FÉVRIER

N.Y. Rangers 1 Buffalo 0 (Fusillade)
Pittsburgh 0 Toronto 1
Washington 2 Floride 4
Dallas à Anaheim, 22h00.
Columbus à Los Angeles, 22h30.

JEUDI 2 FÉVRIER

Caroline à Boston, 19h00.
Montréal au New Jersey, 19h00.
Nashville à Philadelphie, 19h00.
Winnipeg à Tampa Bay, 19h30.
Minnesota au Colorado, 21h00.
Chicago à Edmonton, 21h30.
Detroit à Vancouver, 22h00.
Dallas à San Jose, 22h30.

VENDREDI 3 FÉVRIER

N.Y. Islanders à Ottawa, 19h30.
Winnipeg en Floride, 19h30.
Los Angeles à St. Louis, 20h00.
Chicago à Calgary, 21h00.
Columbus à Anaheim, 22h00.

SAMEDI 4 FÉVRIER

Pittsburgh à Boston, 13h00.
New Jersey à Philadelphie, 13h00.
Washington à Montréal, 14h00.
Vancouver au Colorado, 15h00.
Toronto à Ottawa, 19h00.
Buffalo à N.Y. Islanders, 19h00.
Los Angeles en Caroline, 19h00.
St. Louis à Nashville, 20h00.
Minnesota à Dallas, 20h00.
San Jose à Phoenix, 20h00.
Detroit à Edmonton, 22h00.

DIMANCHE 5 FÉVRIER

Boston à Washington, 12h30.
Pittsburgh au New Jersey, 13h00.
Philadelphie à N.Y. Rangers, 13h00.
Winnipeg à Montréal, 14h00.

LE CANADIEN

	B	P	Pts	Pén.
72. E. Cole	19	20	39	22
67. M. Pacioretty	18	18	36	40
51. D. Desharnais	9	26	35	14
14. T. Plekanec	10	23	33	40
46. A. Kostitsyn	11	11	22	10
22. T. Kaberle	1	21	22	6
81. L. Eller	10	10	20	28
27. R. Bourque	15	4	19	46
76. P.K. Subban	3	16	19	59
32. T. Moen	9	7	16	41
21. B. Gionta	8	7	15	16
61. R. Diaz	3	12	15	22
68. Y. Weber	4	9	13	16
26. J. Gorges	2	10	12	32
75. H. Gill	1	6	7	27
11. S. Gomez	0	7	7	8
52. M. Darche	2	4	6	14
45. M. Blunden	2	1	3	9
15. P. Nokelainen	2	1	3	26
17. C. Campoli	1	1	2	0
74. A. Emelin	1	1	2	16

LES GARDIENS

	G	P	DP	DF	Ba	JB	Moy.
31. C. Price	17	18	2	6	104	2	2,40
30. P. Budaj	2	4	0	1	19	0	2,69

MIDGET AAA

Division La COOP

	PJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
Trois-Rivières	40	23	14	1	2	139	126	49
S.St-François	39	20	14	2	3	129	107	45
C.N.-Dame	39	20	15	2	2	114	125	44
Lévis	38	18	15	2	3	129	134	41
Jonquière	39	17	18	1	3	117	129	38

Division Reebok

	C.A.-Girouard	Pj	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
Lac-St-Louis	39	25	9	1	4	178	130	55	65
Magog	39	17	18	0	4	119	128	38	40
Châteauguay	39	17	20	1	1	122	151	36	40
C.C.-LeMoine	40	13	23	1	3	117	189	30	30

Division C.C.M.

	C.E.-Blondin	Pj	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
Amos	39	17	14	3	5	125	132	42	42
St-Eustache	40	18	20	0	2	133	154	38	43
Gatineau	40	15	21	2	2	134	172	34	34
Laval-Montréal	39	14	22	1	2	115	129	31	31

MERCREDI 1 FÉVRIER

Magog 2 C.A.-Girouard 6
Gatineau 2 St-Eustache 6
Trois-Rivières 5 Collège Notre-Dame 1

VENDREDI 3 FÉVRIER

Sém. St-François à Magog, 19h00.
Châteauguay au C.A.-Girouard, 19h30.
Lévis au C.Charles-Lemoine, 19h30.
St-Eustache à Gatineau, 19h30.

SAMEDI 4 FÉVRIER

Laval-Montréal à Jonquière, 14h00.
C.Esther-Blondin à Amos, 19h00.
Collège Notre-Dame à Lac-St-Louis, 19h00.

JUNIOR AAA

Division Ouest

	PJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	42	29	11	2	0	249	157	60
Valleyfield	43	25	13	4	1	220	189	55
Lachine	42	21	17	1	3	166	160	46
Kahnawake	42	16	26	0	1	158	192	32
Vaudreuil-D.	43	12	29	1	1	180	308	26

Division Nord

	Pj	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
Terrebonne	42	25	13	1	3	172	136	54
St-Jérôme	41	23	17	0	1	184	155	47
St-Léonard	41	20	17	0	4	163	214	44
Ste-Agathe	42	12	27	1	2	178	229	27
Montréal-Est	43	8	34	0	1	131	287	17

Division Sud

	Pj	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
Sherbrooke	44	33	6	1	4	216	127	71
Granby	3							

CHIENS DE TRAÎNEAUX À LA 12^E ÉDITION DU DÉFI DE LA GOSFORD

Des courses qui ne s'essoufflent pas !

RONALD MARTEL

ronald.martel@latribune.qc.ca

LAC-MÉGANTIC — Même si le président du Défi de la Gosford, Bernard Saucier, avoue « qu'il n'y a pas de neige de trop, mais qu'il y en a suffisamment » pour la présentation de la 12^e édition de son événement, tout le monde peut gager sur le succès de ces courses spectaculaires de chiens de traîneaux qui ne se dément pas d'une année à l'autre. Le professionnalisme

de l'organisation y est certainement pour quelque chose.

Cet événement très particulier à se dérouler en Estrie sera présenté les samedi et dimanche, 11 et 12 février prochain, sur le magnifique parcours du mont Gosford, dans la Forêt habitée qui appartient au territoire de Woburn, près de Lac-Mégantic et de la frontière canado-américaine.

« Il s'agira de la troisième course de la saison, sanctionnée par le Club d'attelages de chiens du Québec, qui compte

huit épreuves au total », a confié M. Saucier.

Réputé

Après des propriétaires de meutes de chiens de compétition, le Défi de la Gosford jouit d'une réputation enviable, surtout à cause de son circuit exceptionnel, le plus beau de la province, mais aussi pour l'accueil dispensé par l'organisation et les bourses à l'enjeu.

Trois catégories y seront à l'oeuvre, soit les attelages de six chiens, qui s'affronteront

sur un parcours de 10 km, les attelages de huit chiens sur 13 km, et ceux de 12 chiens sur 20 km. Ces équipes hommes-chiens se disputeront des bourses totalisant 10 000 \$. Les courses du samedi détermineront l'ordre de départ pour les courses du dimanche.

La qualité et la compétitivité des équipes québécoises sont très élevées pour l'événement. Il faudra surveiller, entre autres, l'attelage 12 chiens de Claude Bellerive, de Charrette, et celui de Justin

Fortier, de Saint-Raymond-de-Portneuf, de même que les huit chiens de Mélanie Bellerive, fille de Claude, et de Guy Girard, de Joliette. Dans la catégorie six chiens, Fanny Houle de Trois-Rivières, et Charles Faucher, d'Audet, figurent parmi l'élite. Mais un jeune musher pourrait causer une surprise, soit le fils de Bernard Saucier, Simon-Pierre, qui a remporté la course à six chiens présentée au Carnaval de Québec, la fin de semaine dernière.

Homme de peu de foi



J'en ai parlé en quelques occasions en cercle fermé, j'ai loupé ma chasse l'automne dernier. J'ai pêché par envie.

Vous vous souvenez que le temps était aussi clément que ne l'est l'hiver présentement. Mon partenaire de chasse et moi avions adopté la même stratégie : inutile de se vendre en marchant sur un tapis de feuilles aussi croustillant qu'un sac de chips, on s'installe et on attend.

À force de patrouiller le même secteur depuis quelques années, j'ai identifié quelques corridors de transition à travers de jeunes hêtres, sur des promontoires aussi ondulés que le dos d'un chameau. Une cachette prisée. Si les chevreuils y sont déjà, ils te repèrent et détalent bien avant que tu t'y pointes le museau.

Selon la direction des vents, j'avais différents postes de guet. Pour leur chatouiller le pif, j'avais tracé une ligne d'odeur qui découpait la zone de transit en deux. Elle débouchait à 100 mètres du canon de ma carabine. Si un mâle tombait dans le panneau, il était cuit.

J'ai vu quelques randonneurs contourner les obstacles naturels, ils avaient le museau trop long et la fourrure trop foncée. J'y ai passé cinq jours consécutifs sans jamais douter. Ce n'était qu'une question de temps...

Mon compagnon a fait mouche avant moi, un avant-midi. Installe-toi à ma place, m'a-t-il ensuite proposé. Non, j'étais farouchement déterminé à j'allais m'entêter.

La « dureté du mental » a commencé à ramollir durant la soirée, après avoir reçu par courriel les photos que mon

camarade venaient d'extraire de sa caméra : un 12 pointes rôdait dans son secteur. De nuit, mais quand même.

Mais ma place est libre, m'a de nouveau torturé mon copain. Cette fois, je l'ai écouté ! Cinq heures au garde-à-vous le lendemain, quasiment sans cligner des yeux, à chercher l'arbre derrière lequel le trophée tenterait de se dissimuler. Pas de visite.

C'était le dernier samedi, sur une mince couverture de neige. L'heure du midi a passé avant que la curiosité ne prenne le dessus sur la discipline : je vais aller voir mes bosses de chameau, des fois que...

Croise une trace fraîche, une belle trace. Elle me mène à des grattages. Intéressant, peut-être mon homme. Avec la neige douce comme complice, c'était jouable. Je pouvais réussir à le déjouer.

Avez-vous idée dans quel sens il marchait ? Ben oui, vers les bosses de chameau qu'il a traversées sans jamais s'arrêter, trop impatient qu'il était de croiser une femelle prête pour l'accouplement.

Rien ne prouve que ce mâle était celui qui apparaissait sur les photos. Je n'ai pour seule preuve qu'un mâle est passé ce midi-là non pas à 100 mètres mais à dix mètres de mon poste de guet. Comme il approchait à bon vent pour moi, il m'aurait pratiquement marché sur les pieds.

« Il n'y a rien pour battre une ligne d'odeur la dernière fin de semaine, alors qu'on entre dans le pic du rut », m'a rappelé le week-end dernier un chasseur expérimenté à qui je racontais cette infidélité passagère.

Je le savais pourtant. Mais j'ai pêché par envie. Homme de peu de foi, fais pénitence jusqu'à l'automne prochain !

Analyse complète sous peu

Je sais, vous attendez encore une analyse détaillée des résultats de la

dernière saison de chasse au chevreuil en Estrie. La compilation des fiches

est lente dans le système d'enregistrement et faut laisser un peu de temps

aux scientifiques pour y voir clair. Mais c'est pour les prochaines semaines.



PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE

Mon partenaire de chasse m'avait envoyé une photo d'un visiteur nocturne qu'il avait photographié à son poste d'affût. Assez invitant, merci. Plus rusé que moi, aussi.



Bistro du Lac

BILLARD MUSIQUE ÉCRAN GÉANT

Nouveau

Bistro du lac, bar sportif
(Petit frère du Bar Le Figaro)

Musique du jeudi au dimanche
Jeudi, vendredi, 4 à 7 - Spécial bière et ailes de poulet

Spécialités : smoked meat, sandwich roast beef, pizza

1262, rue King Ouest 819 791-2237



Écran géant
Venez voir
votre sport préféré
Ambiance sur place

2804573

30^e ÉDITION DU GRAND PRIX DE VALCOURT

Le spectateur plus près que jamais de l'action



CAROLINE BOUCHARD

caroline.bouchard@latribune.qc.ca

VALCOURT — La 30^e édition du Grand Prix de Valcourt (GPV) sera l'occasion pour les amateurs de se retrouver en plein cœur de l'action et de voir de plus près les différentes compétitions au programme. De nouveaux gradins seront aménagés au centre même du circuit et une journée « portes ouvertes » a été ajoutée à l'événement afin de permettre un accès gratuit au circuit et aux paddocks. D'ici-là, les organisateurs se montrent rassurants quant aux conditions météorologiques, l'aménagement des pistes se déroulant comme prévu.

« C'est certain qu'il ne faut pas qu'il pleuve trop, mais ça va seulement augmenter nos réserves d'eau pour produire de la neige. »

À 15 jours du début des compétitions, qui se dérouleront du 17 au 19 février, les préparatifs vont bon train, sur le circuit Yvon Duhamel. La glace pour la surface de la piste ovale est complétée et 90 % de la neige nécessaire à la configuration du circuit de snocross a été produite.

« La pluie, des fois, j'en ris. C'est certain qu'il ne faut pas qu'il pleuve trop, mais ça va seulement augmenter nos réserves d'eau pour produire de la neige », indique



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Les dirigeants du Grand Prix de Valcourt 2012, le président Donald Lemay, la directrice générale Marie-Pier Lemay et le vice-président Arsène Malenfant, ont rencontré les médias pour le lancement de la programmation.

Arsène Malenfant, vice-président du GPV responsable des opérations.

Accès privilégié

Les quelque 200 chanceux qui pourront mettre la main sur une passe d'accès aux nouveaux gradins aménagés au centre du circuit prendront place tout près du départ des courses de snocross. L'accès aux gradins se fera par une passerelle au-dessus de la courbe #4 de l'ovale glacée, soit la dernière courbe avant le fil d'arrivée de l'épreuve maîtresse Pro Champ.

La courbe #4 a d'ailleurs été le théâtre d'une spectaculaire collision impliquant le vétéran Jacques Villeneuve, il y a deux ans. Éjecté de sa motoneige à deux tours du titre, le pilote avait causé tout un émoi en effectuant un vol plané pour atterrir en dehors de la piste.

À la demande des pilotes qui réclamaient plus de temps de piste pour effectuer des essais libres avant le début des compétitions, l'organisation du

GPV a décidé de joindre l'utile à l'agréable en tenant une journée portes ouvertes. Le jeudi 16 février, à compter de 13 heures, le public sera admis gratuitement sur le site pour voir les pilotes s'entraîner sur l'ovale de glace et sur le parcours de snocross. Il sera aussi possible de visiter les paddocks et de s'entretenir avec les coureurs présents.

Ce ne sera toutefois pas le cas de Jacques Villeneuve, qui sera absent lors des portes ouvertes. « J'aime le public, mais ma motoneige est plus importante », s'excuse celui qui a passé les derniers jours à effectuer près de 200 tours de piste en vue de sa première course de la saison, qui aura lieu ce week-end à Manitowaning, en Ontario.

L'enfant chéri du GPV se dit par ailleurs en bonne forme et parfaitement remis des blessures subies l'an dernier lors d'une sortie de piste qui aura causé plus de peur que de mal. « Tout est correct, on n'en parle même pas ! », lance-t-il.

Une compétition unique de surf des neiges extrême

VALCOURT — Le concours de surf des neiges extrême qui se prépare au GPV sera une première en son genre. Cette compétition qui s'annonce de haut niveau amènera une nouvelle dimension à l'événement, qui présentera aussi les traditionnelles courses d'ovale, de snocross, de motos sur glace et de VTT, ainsi que les courses d'accélération, de retour pour une deuxième année.

Le concours de Tow-In Snowboard Big Air, une version extrême du surf des neiges de montagne, réunira une vingtaine de planchistes et se déroulera sur un nouveau site aménagé à proximité du circuit Yvon Duhamel. Complété à environ 25 %, le monticule nécessitera un total de 10 000 mètres cubes de neige.

« On crée un saut sur un terrain plat, qui normalement est sur une pente en montagne. Les planchistes sont tirés par des motoneiges et propulsés à 30 pieds de haut. Le niveau est très impressionnant, car on parle de deux ou trois flips. On a développé quelque chose d'une envergure que je n'ai jamais vue au niveau international », explique Philippe Joyal, fondateur de Pro Am productions.

Plusieurs grands noms de cette discipline seront présents, notamment Julien Beaulieu, de Lac Beauport, actuellement classé deuxième au championnat canadien et neuvième au mondial de la Fédération internationale de ski Slopestyle, ainsi que

Antoine Truchon, de Montréal, cinquième au championnat canadien de la FIS. Quant à Maxence Parrot, de Bromont, septième au classement canadien de la FIS, il occupe le premier rang du classement canadien Slopestyle de la Coupe du monde TTR après quatre épreuves.

Autre nouveauté, le Championnat Eastern Pro Tour de motoneige sur glace présentera aussi deux nouvelles catégories, dont des bolides de la catégorie Factory 600 et Outlaw 600. Ce type de motoneige extrême est muni d'une cage de protection, d'un volant et de pédales pour l'accélération et le freinage.

Dans la classe Pro Champ, Jacques Villeneuve, âgé de 58 ans, devra se mesurer au jeune Nicholas Van Strydonk, du Wisconsin, vainqueur à Valcourt en 2010 et 2011, et champion du monde lors de la récente compétition à Eagle River. Jacques Villeneuve a quant à lui remporté sa plus récente victoire au GPV en 2006.

« La compétition sera très forte cette année, estime Villeneuve, en s'appuyant sur la présence de Van Strydonk, Nick Lagoy et Travis MacDonald, notamment. J'ai fait des ajustements sur ma motoneige pour lui faire gagner de la vitesse en ligne droite et ça se passe bien pour l'accélération », prévient le pilote.

— Caroline Bouchard



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Jacques Villeneuve, pilote Pro Champ Donovan Asselin, pilote de snowcross, et Sabrina Blanchet, pilote de piste ovale, seront de l'édition 2012 du Grand Prix de Valcourt.

L'Impact, cuvée MLS, prend forme

FRÉDÉRIC DAIGLE ET GABRIEL BÉLAND

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Petit à petit, l'Impact de Montréal - cuvée MLS - prend forme. Le récent séjour du club au Mexique, dans le cadre de son camp d'entraînement, l'aura aidé à façonner une identité et une certaine chimie.

Les joueurs n'ont pas eu bien le choix de se retrouver ensemble: aux dires de ceux rencontrés hier, au Complexe sportif Marie-Victorin, il n'y avait pas grand chose d'autre à faire que de jouer, manger et dormir au cours de ce séjour de deux semaines.

Mais nonobstant l'absence de

divertissement, l'Impact a offert des performances qui ont aidé à forger un esprit de groupe: l'équipe a conservé un dossier de deux victoires et deux nulles, marquant neuf buts tout en n'en accordant qu'un seul.

Le onze montréalais est de retour à Montréal, où il s'entraînera quelques jours avant de s'envoler pour Los Angeles, lundi prochain, afin de disputer trois matchs préparatoires contre le Dynamo de Houston, les Timbers de Portland et le Galaxy.

L'entraîneur-chef Jesse Marsch a indiqué que « la majeure partie » des 35 joueurs présents au camp devraient être du voyage. Jusqu'ici, seul

l'attaquant d'origine marocaine Reda Agourram a été libéré.

À son retour de la Californie, l'Impact disputera le Disney Pro Soccer Classic, tournoi amical au complexe sportif d'Orlando comptant huit clubs, dont le Toronto FC et les Whitecaps de Vancouver. La formation montréalaise entreprendra ensuite sa première saison en MLS le 10 mars prochain à Vancouver, avant de disputer son premier local le 17 mars, contre le Fire de Chicago, au Stade olympique.

Pas de subvention pour l'Académie de l'Impact

Alors que les subventions accordées au sport professionnel font les manchettes,

Québec a décidé mardi de ne pas subventionner le projet de centre de formation de l'Impact.

L'Académie de l'Impact doit voir le jour sur le campus du cégep Marie-Victorin, dans le nord de Montréal. Le projet prévoit la remise à niveau de deux terrains et l'installation d'un troisième, en plus de la construction d'un pavillon de 24 000 pieds carrés avec vestiaires, salle d'entraînement, clinique de physiothérapie, bureaux ainsi qu'une vingtaine de lits. Le coût est estimé à 8 millions et une demande de subvention avait été faite à Québec à l'automne pour la moitié de cette somme.

« Nous sommes déçus, c'est dommage, mais maintenant on va analyser la situation », a expliqué hier un porte-parole de l'Impact, Patrick Vallée.

Le cégep, partenaire de l'équipe dans ce dossier, va devoir « réévaluer le projet dans son ensemble », selon une porte-parole.

Le syndicat des professeurs s'opposait tant au projet qu'à une éventuelle subvention. « Le gouvernement a déjà mis 23 millions pour l'agrandissement du stade Saputo, c'est assez! » nous disait mardi François Parent, selon qui « la subvention profiterait en bout de ligne à une des entreprises privées les plus riches du Québec ».



Athlétisme

Le sprinter Harold Vulgaire est sur la voie de connaître toute une saison d'athlétisme universitaire. Une fois de plus, il a fait des siennes en fin de semaine dernière à l'Université McGill où on tenait la très relevée compétition annuelle 'Team Challenge'. Vulgaire en a profité pour inscrire la meilleure marque universitaire canadienne sur 60 m cette saison quand il a arrêté le chrono à 6,80 sec. Il a aussi aidé l'équipe du relais 4 X 200 m à atteindre le standard de qualification des championnats du SIC. Sa performance lui a valu le titre d'athlète de la semaine chez le Vert & Or...

////

Parmi les autres belles performances, il faut souligner le record universitaire québécois d'Alexandre Gagné au lancer du marteau qui lui a valu la médaille d'argent de la compétition. Yann Thibaudier a aussi mérité la médaille d'argent au pentathlon pendant que Maxime Fredette, Robin Delépine et Jean-Gabriel Ferragne faisaient de même dans leurs épreuves respectives : le saut en longueur, le 300 m et le saut en hauteur...

////

Les performances de ces athlètes ont permis à l'équipe masculine du Vert & Or de prendre le 4e rang au classement des 22 équipes et de monter au 7e rang au Top 10 canadien de l'athlétisme universitaire canadien...

////

L'équipe féminine a terminé au 7e rang au classement et ses meilleures performances sont venues de ses relais, 4X200 m et 4X400 m, qui ont pris le troisième rang...

Volleyball

La formation masculine de volleyball s'est assurée le deuxième rang au classement final de la Ligue universitaire du Réseau du sport étudiant québécois quand elle n'a mis que 73 minutes pour vaincre, 3-0, les Carabins de l'Université de Montréal sur le plateau du Cepsu. La recrue William Marier a été le meilleur du Vert & Or avec 11 attaques marquantes et 8 défensives...

////

Quant à la formation féminine, elle s'est inclinée 3-1 et perdu tous ses espoirs de participer aux prochaines séries éliminatoires. Avec deux matchs à disputer au calendrier régulier, elle ne pourra plus rejoindre les Martlets de l'Université McGill, installées au troisième rang du classement général...

Natation

Isabelle Chaput a profité de l'invitation provinciale Dernière chance 2012 du Club de natation de Laval, pour inscrire trois nouvelles marques chez le Vert

& Or tout en réussissant un standard qui lui ouvre la porte sur le championnat canadien de natation interuniversitaire. Sur 100 m papillon et sur 50 m papillon, elle a amélioré des performances qui lui appartenaient déjà. Au 100 m libre, elle a surpassé une marque qui appartenait à Marie-Ève Montminy depuis la saison 2000-2001. Isabelle a de plus hérité du titre de l'athlète féminine de la semaine à l'Université de Sherbrooke...

Soccer

La formation féminine de soccer a dû revenir deux fois de l'arrière, mais elle a soutiré un verdict nul de 2-2 aux Martlets de McGill. Laurence Dostie-Paré a marqué son premier but de la saison et Sophie Normandin a pu créer une autre fois l'égalité avant le dernier coup de sifflet. Élyse Turcotte a été proclamée la joueuse du match pour son jeu en défensive...

Gaiters

Basketball

Les Gaiters ont travaillé fort pour combler leur retard de 21 points à la demie. Ils ont réussi à se rapprocher à trois points seulement des Stingers de Concordia qui ont profité de la dernière minute pour reprendre l'initiative et quitter Sherbrooke avec une victoire de 75-67. Mukiya Post a été le meilleur des Gaiters à l'attaque avec 18 points pendant que Tim Hunter en réussissait 17 ainsi que huit rebonds...

////

La formation féminine des Gaiters a remporté une troisième victoire de suite lorsqu'elle a surpris, 59-55, les Stingers de Concordia, les meneuses au classement de la Ligue de basketball universitaire du Québec. Jessy Roy, une joueuse de cinquième année, a brillé de tous ses feux dans cette victoire en inscrivant 12 points, en captant sept rebonds, en obtenant sept mentions d'assistance et en soutirant quatre fois le ballon à l'adversaire. « Les gens ne réalisent pas tout ce qu'elle fait pour l'équipe, souligne l'entraîneur Alex Perno. En plus de tout cela, elle doit surveiller la meilleure joueuse adverse et transporter le ballon en zone rivale. Elle est vraiment incroyable. »

////

Cette performance a valu à Jessy Roy le titre de l'athlète de la semaine chez les Gaiters... Parmi les autres joueuses qui se sont signalées dans ce match, Véronique Fortin-Tremblay a obtenu 13 points, son plus haut total de la saison pendant que Catherine Bélanger-Pâquet récupérait huit rebonds...

Sean Monplaisir de l'équipe de basketball des Gaiters de l'Université Bishop's a réussi 14 points en plus d'inscrire huit rebonds lors du match des siens.



Volleyball

En division 1, les Volontaires ont conservé leur fiche intacte à 12 victoires et aucune défaite lorsqu'elles ont vaincu, 3-0, les Astrelles du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. Myriam Boudreault, Camille Charest-Gagné, Dominique Drouin et Rosalie Coderre se sont toutes signalées dans cette victoire...

////

Avec 15 attaques, Daniel Moreau a mené la formation masculine à un gain de 3-0 aux dépens des Faucons de Lévis-Lauzon. Avec une fiche de six victoires et huit défaites, les Faucons sont cinquièmes au classement et poursuivent leur progression selon l'entraîneur Normand Bouchard...

////

En division 2, la formation féminine des Volontaires a remporté trois victoires lors du tournoi présenté à Drummondville. Les Volontaires ont eu raison, dans l'ordre, des Voltigeurs du Cégep de Drummondville, des Inouk du Cégep de Granby Haute-Yamaska ainsi que des Lauréats du Cégep de Saint-Hyacinthe, chaque fois par des pointages de 2-0. Catherine Coveney, Ariane Durocher et Alexandra Canuel se sont illustrées dans ce tournoi. Les Volontaires présentent une fiche de 19 victoires et une défaite et sont maintenant assurées de finir la saison en tête du classement dans la



Alexandra Naisby

ligue du Centre du Québec en dépit de la présence de neuf recrues...

Basketball

En division 1 féminine, les Volontaires ont subi une 10e défaite en 12 matchs cette saison. Cette fois, l'équipe s'est inclinée 69-48 devant les Nomades du Collège de Montmorency, à Laval...

////

En division 2 masculine, les Volontaires ont eu raison des Électriks du Collège de Shawinigan par la marque de 87-52. Nicholas Lacroix avec 20 points et 14 rebonds, Étienne Bédard avec 24 points et Antoine St-Onge avec 13 points ont mené l'attaque des Volontaires, installés au 3e rang de la ligue du Centre du Québec. Leur retard sur les meneurs, les Diablos du Cégep de Trois-Rivières, n'est que de quatre points...

Natation

Jonathan Naisby a dominé ses deux épreuves (50 m

brasse et 50 m libre) de la quatrième compétition de natation de la saison. De plus, sur 50 m brasse, il a amélioré le record collégial provincial... Alexandra Naisby, sa sœur aînée, a bien fait aussi avec une seconde place au 50 m brasse et une troisième au 50 m libre...

Badminton

On a présenté la deuxième compétition de badminton en simple au Cégep de Sorel-Tracy. Frédéric Grenier-Létourneau a été sacré champion à la suite de sa victoire de 21-10 et 21-5 dans la finale qui l'opposait à Ludovic Proulx, du Cégep de Drummondville; Hannah Neumann s'est inclinée en finale, 24-22 et 25-23. Emrick Roberge a échappé sa finale de justesse, 17-21 et 22-20...

////

Ces performances ont d'ailleurs permis à Frédéric Grenier-Létourneau et à Hannah Neumann de mériter les titres des athlètes de la semaine chez les Volontaires. Létourneau a dominé le tournoi ne perdant aucune manche tandis que Neumann a dû vaincre la favorite pour atteindre la finale. Elle a aussi offert sa meilleure performance de la saison...

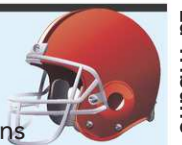
Les Barons du Séminaire de Sherbrooke

En division 2 de la Ligue de basketball du Centre du Québec, les Barons ont divisé les deux matchs qu'ils ont disputés en fin de semaine dernière. Ils ont d'abord baissé pavillon 97-73 devant les Dragons du Collège Laflèche avant de vaincre, 80-52, les Voltigeurs du Cégep de Drummondville. Mathieu De Margerie a été dominant dans la victoire contre Drummondville avec 19 points tandis que David Pinsonneault en obtenait 18. Contre Laflèche, Pinsonneault en avait réussi 19 et De Margerie 15. Anthony St-Cyr s'était aussi signalé avec 14 points...



IMACOM, MAXIME PICARD

LE MONDE
SPORTIF
EN ESTRIE
chaque jour dans
La Tribune



Patrick Charbonneau épie les Tigres

YANICK POISSON
ypoissonlatribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — Le directeur général du Phoenix de Sherbrooke, Patrick Charbonneau, était de retour à l'amphithéâtre Gilbert-Perreault de Victoriaville, hier soir, près de 17 ans après avoir terminé sa carrière junior en tant que gardien de but des Tigres.

L'homme de hockey n'était pas sur place par nostalgie, même s'il admet que chaque visite au Colisée Desjardins a une signification spéciale. Il a plutôt pris un siège dans les gradins afin de parfaire sa préparation en vue du repêchage d'expansion qui aura lieu en juin prochain.

Une liste complète

Charbonneau a entre les mains la liste complète des joueurs appartenant à chacune des 17 formations de la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Chaque équipe aura le loisir de protéger ses 16 meilleurs éléments. Sherbrooke pourra choisir parmi les autres, mais pas plus de deux patineurs par équipe, par

souci d'équité.

« J'ai rayé 14 joueurs que je suis à peu près certain de ne pas avoir pour chaque équipe. Ça me donner trois ou quatre gars à évaluer au lieu de 20 », a-t-il dit.

Se gardant bien de dévoiler son jeu, le DG sait pertinemment que les Félins possèdent une panoplie d'excellents joueurs de 19 ans et qu'ils ne pourront qu'en garder trois la saison prochaine. Il aimerait certainement voir un Fournier ou un Maillet atterrir en Estrie, d'autant plus que le Phoenix aura droit à cinq joueurs de 20 ans à sa première année dans le Circuit.

« Ils ont beaucoup de bons joueurs de 19 ans, mais plusieurs ont des contrats professionnels et risquent de ne pas être de retour. Je ne serais pas surpris que Jérôme (Mésonéro) protège plus de trois joueurs de 20 ans et s'en servent comme monnaie d'échange », a indiqué Charbonneau.

Le directeur entend négocier ferme avec ses confrères au cours de la saison morte et il n'exclut pas la possibilité de s'entendre avec certaines



LA TRIBUNE, YANICK POISSON

Le directeur général du Phoenix de Sherbrooke, Patrick Charbonneau était de retour à l'amphithéâtre Gilbert-Perreault de Victoriaville, hier soir, près de 17 ans après avoir terminé sa carrière junior en tant que gardien de but des Tigres.

équipes pour garnir sa banque de choix au lieu de magasiner pour 34 joueurs. Certaines équipes aspirant aux grands honneurs préféreront certainement sacrifier un peu d'avenir afin de conserver des valeurs sûres.

Objectif : 2016

S'il espère bâtir une équipe compétitive dès la première année (et les premiers choix lors des repêchages réguliers et européens aideront), les partisans devront toutefois s'armer de patience au cours des prochaines années. Le plan Charbonneau est un plan qui devrait permettre aux Sherbrookoïses d'aspirer aux grands honneurs au cours de l'an quatre, soit au cours de la saison 2015-2016.

« Nous savons que les gens vont venir nous voir au début, nous sentons l'engouement. Il y a longtemps qu'il n'y a pas eu de junior ici et les médias en parlent beaucoup. Le défi sera de les garder dans l'aréna même si nous ne connaissons pas de succès en partant. Il faudra offrir de bons matchs, même si on ne gagne pas », a conclu l'ancien Tigre.

L'Océanic gâche le festival Fournier

YANICK POISSON
ypoissonlatribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — Les quatre buts et deux mentions d'aide de Stefan Fournier n'ont pas permis aux Tigres de Victoriaville de remporter la victoire contre l'Océanic de Rimouaski, hier, à l'amphithéâtre Gilbert-Perreault. Jean-François Plante a inscrit son 16e but à moins d'une minute du début de la période

de prolongation afin de procurer un gain de 8-7 à son équipe.

« Nous ne sommes pas contents de cette partie-là. Accorder huit buts à la maison, c'est inacceptable. Ils ont mis de la pression sur nous et nous avons mal réagi. Une chance que Fournier a pris les choses en main, il nous a permis de ramasser un point », a analysé l'entraîneur-chef des Félins, Yanick Jean.

Les Tigres tiraient de l'arrière 4-0 après une quinzaine de minutes de jeu. Loin d'être le gardien qui a permis à son équipe de faire belle figure en séries l'an passé, David Honzik ne comptait qu'une dizaine d'arrêts à ce moment. Parions que Brandon Whitney aurait été envoyé dans la mêlée à ce moment s'il n'avait pas été au match des meilleurs espoirs de la Ligue nationale de hockey.

Les locaux ont pris les bouchées une à une jusqu'à prendre les devants 7-6 grâce au quatrième but de Fournier, son 29e de la campagne. Un revirement dans l'enclave dans les dernières minutes de la rencontre devait toutefois forcer la prolongation, avec le résultat qu'on connaît.

« Avec une quinzaine de matchs à jouer, il faut à tout prix éviter ce genre de match là. Ce n'est pas une question

d'effort, mais d'implication en défensive. Nous avons donné beaucoup trop de chances de marquer. On va regarder des séquences vidéo et régler des choses. Il faut qu'on se responsabilise », a indiqué Jean.

Yanni Gourde a obtenu quatre mentions d'aide dans la défaite, il possède maintenant une priorité de sept points au sommet des marqueurs de la LHJMQ avec 27 buts et 68 passes.

Tom Coughlin a le dernier mot

L'entraîneur-chef des Giants a fait taire les médias new-yorkais

MIGUEL BUJOLD

INDIANAPOLIS — Comme huit autres anciens adjoints de Bill Parcells, Tom Coughlin et Bill Belichick sont devenus des entraîneurs-chefs dans la NFL après avoir fait leurs classes auprès du «Big Tuna». Sans surprise, le nom de Parcells revient constamment depuis le début de la semaine, à Indianapolis.

Belichick a été le second de Parcells chez les Giants de New York, les Patriots de la Nouvelle-Angleterre, et les Jets de New York. C'est à la fin des années 90 qu'il a rencontré Coughlin, qui a été l'entraîneur des receveurs des Giants de 1988 à 1990. Puisque Belichick était le coordonnateur défensif et l'entraîneur de la tierce à cette époque, les deux

hommes ont appris à se connaître.

« On travaillait bien ensemble, et je pense que l'équipe a grandement profité de cette collaboration. Autant la tertiaire que notre groupe de receveurs en ont tiré profit », s'est souvenu Coughlin, qui a quitté les Giants après leur conquête du Super Bowl de 1990 afin de devenir l'entraîneur-chef de l'Université de Boston.

« N'importe quel entraîneur qui a travaillé pendant un certain temps avec Parcells a appris à gagner. C'est ce que je retiens de cette expérience », a ajouté Coughlin, qui a dirigé les Jaguars de Jacksonville pendant huit saisons avant de devenir l'entraîneur-chef des Giants, en 2004.

Coughlin a connu beaucoup de succès lors des deux dernières décennies. Il y a bien sûr eu les

deux présences au Super Bowl de ses Giants, mais il ne faudrait pas oublier ses belles années chez les Jaguars, qui n'en finissent plus de s'enliser depuis son départ.

« Je respecte Tom pour plusieurs choses : son évaluation des joueurs ; la façon dont il attaque l'adversaire ; sa constance et sa discipline ; la ténacité et la combativité de ses équipes. Et Bill (Parcells) possédait plusieurs de ces qualités lorsqu'il dirigeait », estime Belichick.

Parcells et Coughlin ont longtemps partagé quelques autres points en commun, dont l'intransigeance et une personnalité irascible. Coughlin a par contre corrigé le tir au cours des dernières années, ce qu'on peut d'ailleurs constater depuis quelques jours.

(La Presse)

PARTY DU SUPERBOWL

15\$/PERSONNE

Chez **Stanley** resto • bar

1 consommation GRATUITE
Bouffe en continu dont chili-dogs, ailes, pizza, crevettes et encore plus...

Prix de présence à gagner toute la soirée!

Animation Marc Bryson 4 écrans géants et 9 écrans plasma

1180, rue King Est, Sherbrooke Réservation : 819 562-3350 2808661

Et si c'était Bell qui revenait hanter Quebecor...

FRANÇOIS GAGNON

CHRONIQUE

Je ne sais pas si c'est de la jalousie, de l'envie ou un heureux mélange des deux: mais à voir tout ce beau monde qui défile à Sagard, le majestueux domaine de mon grand patron au coeur de Charlevoix, je ne peux m'empêcher de rêver que j'y serai un jour invité moi aussi.

N'avez crainte boss: je ne vous demanderais pas d'augmentation. Je me contenterais, et le mot est faible, de disputer une ronde – ou deux – sur votre parcours de golf. L'un des plus beaux au monde si je me fie aux commentaires de tous ceux qui ont eu le plaisir d'y jouer: de Tiger Woods à quelques présidents des États-Unis en passant par le commissaire de la LNH Gary Bettman.

Tenez, puisqu'on parle de Bettman, est-ce que c'est vrai que la Ligue nationale vous intéresse? Je vous demande ça en passant, parce que c'est ma job. Mais aussi parce que ce serait un grand coup de marketing d'être finalement celui qui a orchestré le retour des Nordiques à Québec. Vous feriez bien des heureux.

Vous auriez aussi en mains le véhicule parfait pour faire votre entrée à la vitesse grand V sur toutes les nouvelles plates-formes de diffusion de l'information. Vous pourriez même profiter de l'occasion pour faire l'acquisition d'un réseau de télé histoire de boucler la boucle.

Quoi?

Vous avez déjà déclaré par le biais de votre vice-président aux affaires publiques, que ni vous, ni les membres de votre famille, ni votre compagnie Power Corporation n'étiez intéressés à faire le saut dans l'aventure du hockey de la LNH à Québec.

C'est vrai que c'est clair. Je ne vous achaleraï donc plus avec ce dossier. Mais pour le golf: on fixe une date quand même ou j'oublie ça?

Le retour de Bell

L'affirmation sans équivoque du grand boss me désole un brin. Car je croyais qu'on avait enfin identifié le mystérieux deuxième groupe intéressé à ramener le hockey à Québec comme l'avait décrit Bill Daly, le bras droit de Gary Bettman, en décembre dernier.

Qui donc alors se cache derrière ce deuxième groupe?

Une observateur bien au fait de ce qui se trame dans les

affaires, petites, moyennes, grosses et très grosses au Québec et au Canada, m'a laissé entendre qu'un seul groupe pouvait rivaliser avec Pierre Karl Péladeau et Quebecor. Ce groupe est Bell.

Comme l'écrivait mon collègue Philippe Cantin il y a tout juste un an, Bell et Evenko, le volet spectacle du Canadien de Montréal, se sont liés l'an dernier pour obtenir la gestion du futur Colisée à Québec.

Ils ont perdu. Quebecor a gagné.

Déjà copropriétaire du Canadien, Bell s'est ensuite associée à son rival Rogers pour faire l'acquisition des Maple Leafs de Toronto, des Raptors et du Air Canada Centre au début de mois de décembre dernier. Une transaction qui a coûté la bagatelle de 1,32 milliard \$.

Bell reviendrait maintenant à la charge à Québec?

C'est difficile à croire. Surtout qu'elle devrait commander sous peu le nouvel amphithéâtre qui sera construit à Laval pour servir de domicile au club-école du Tricolore et de salle de spectacle.

Ça fait beaucoup non?

«Oui. Mais la seule question qui importe est: est-ce que ce sera rentable? Et la réponse est

oui. Pas à court terme parce que le Colisée actuel ne permet pas de faire assez d'argent avec la vente des billets, mais ça prend une compagnie comme Bell pour être en mesure d'assumer les pertes initiales pendant trois ou quatre ans avant de faire des profits», nous expliquait notre source.

Guerres à prévoir

Tout ça est bien beau. Mais la LNH limite les pourcentages d'implication d'une même compagnie au sein de ses équipes. Associée à moins de 30 % dans un marché, une compagnie peut l'être aussi à moins de 10 % au sein de deux autres équipes. Impossible alors pour Bell d'avoir les deux pieds ancrés dans les vestiaires du Canadien et des Leafs et de rivaliser ensuite avec Quebecor qui a le champ libre à Québec.

«C'est vrai. Mais il y a plusieurs façons de calculer le pourcentage d'implication. Si Bell met une portion et va en chercher une autre dans le plan de pension de ses quelque 70 000 employés (stratégie utilisée à Toronto), ça donne le contrôle de l'équipe. Il est facile, ou plus facile ensuite, de trouver d'autres associés et de compléter la transaction», a répliqué notre source.

«Jamais! Bell et Quebecor sont non seulement des ennemis, mais ils sont en guerre. Et le marché du Québec n'est pas assez grand pour que les deux géants se le séparent et fassent leurs frais. Avec les Leafs et les Raptors, Bell et Rogers frappent à la grandeur du pays. Les Nordiques serviront de plate-forme provinciale. Mais c'est une très belle plate-forme pour celui qui rapatriera le hockey à Québec.»

Il reste encore deux os. Des gros. Les gens de Québec accepteraient-ils que le propriétaire des Nordiques soient aussi propriétaires des ennemis jurés de Montréal et des anglais de Toronto?

Pas évident!

Disons aussi que Bell obtienne les Coyotes et que la LNH autorise leur déménagement. Comment Bell et Quebecor cohabiteraient dans un Colisée géré par Pierre Karl Péladeau?

«Ce n'est pas évident. Il y aurait un grand jeu de négociations. Mais avec le retour des Nordiques en jeu, ni l'une, ni l'autre de ces compagnies ne pourrait prendre le risque de porter la responsabilité de l'avortement de la transaction. Ils seraient condamnés à s'entendre.» Plus facile à dire et à écrire qu'à faire... (La Presse)

Louis Leblanc de retour avec le Canadien

MARC ANTOINE GODIN

WMONTRÉAL — La frustration était palpable chez le Canadien, hier, au lendemain d'une défaite que les joueurs n'avaient pas encore digérée.

Randy Cunneyworth, qui n'a guère apprécié l'intensité de ses hommes face aux Sabres de Buffalo, le leur a rappelé à l'occasion d'un entraînement vigoureux précédant le départ de l'équipe pour le New Jersey, où elle affrontera ce soir les Devils.

Le Tricolore semble à court de solutions compte tenu des effectifs qu'il a sous la main. La seule carte qu'il a pu abattre, hier, a été de renvoyer Andreas Engqvist à Hamilton et de rappeler Louis Leblanc.

«Les échos que nous recevons sont qu'il jouait bien à Hamilton, a expliqué Cunneyworth. Et de ce qu'on a vu de Louis à Montréal, il est

efficace dans les deux sens de la patinoire, il n'a pas peur de mettre son nez dans la circulation et il bataille ferme. C'est ce dont nous avons besoin en ce moment.»

On peut s'attendre à ce que l'insertion de Leblanc à l'aile ait un impact sur l'utilisation de Scott Gomez ou encore d'Andrei Kostitsyn

Mais n'attendez pas un retour au jeu surprise de Travis Moen. Cunneyworth continue de dire qu'il n'a pas reçu de mise à jour sur la gravité de sa blessure. C'est louche.

Quant à Ryan White, s'il a recouvré la santé, il n'a pas encore le niveau de conditionnement physique requis pour reprendre le collier.

La question de la querelle entre Max Pacioretty et Paul Gaustad a été vite évacuée par le principal intéressé, hier. On sait qu'en fin de match, Gaustad a fait référence à Zdeno Chara,

bourreau de Pacioretty le printemps dernier, ce qui a soulevé l'ire du jeune ailier gauche et de ses coéquipiers.

«Ce commentaire-là a pris de grosses proportions, mais il n'y a pas d'histoire là, a pourtant indiqué Pacioretty. Pensez aux pires choses possibles, et on les entend sur la patinoire chaque soir. C'est de perdre le match qui m'a mis le plus en colère.»

Quant au croc-en-jambe (slewfoot) de P.K. Subban à l'endroit de Ville Leino – une manoeuvre semblable à celle qui lui a valu une amende de 2500\$, le 21 janvier – il n'a pas été sanctionné par la ligue.

«Sur ce jeu-là précisément, Leino a certes mis un peu de moutarde dans sa chute, a commenté Cunneyworth. Mais il reste que P.K. doit se débarrasser de cette mauvaise habitude. Il doit mieux contrôler son corps. Il doit frapper, s'arrêter et changer de côté.» (La Presse)



ARCHIVES LA PRESSE

Le retour de Louis Leblanc avec le grand club pourrait-il faire changer le vent de bord?



**BASKETBALL
UNIVERSITAIRE**

UNIVERSITÉ BISHOP'S
CENTRE SPORTIF JOHN H. PRICE
Gymnase Mitchell

Adultes: 8\$ Enfants: 2\$ (12 ans et moins)

MOLSON EXPORT ALE Commanditaire officiel des Gaîtiers



Date	Visiteur	Domicile
VENDREDI 3 FÉVRIER 18h et 20h	 MCGILL	 BISHOP'S

